



COLLECTION

OF

WILLIAM SCHAUS

PRESENTED

TO THE

NATIONAL MUSEUM

MCMV

VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

VOYAGE

DE DÉCOUVERTES

DE

L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826-1827-1828-1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE.

Faune Entomologique

DE L'OCÉAN PACIFIQUE,

AVEC L'ILLUSTRATION DES INSECTES NOUVEAUX RECUEILLIS PENDANT LE VOYAGE.

PAR LE DOCTEUR BOISDUVAL,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LÉPIDOPTÈRES.

PARIS,

J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,

N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1832.

199622

AVIS.

Pendant que ce demi-volume était à l'impression, plusieurs livraisons de planches de la *partie entomologique de la Coquille* ont été publiées. Malgré le désir que j'avais d'adopter tous les noms que l'auteur se proposait de donner aux espèces nouvelles communes aux deux voyages, et malgré les recherches que j'ai faites à ce sujet, il est arrivé, comme cela n'a lieu que trop fréquemment lorsque deux ouvrages paraissent en même temps, que quelques Lépidoptères que j'ai décrits se trouvent figurés sous des noms différents. C'est pourquoi je crois qu'il ne sera pas inutile de citer ici ce petit nombre d'espèces. Je regrette beaucoup que M. Guérin n'ait point encore publié de texte, j'aurais pu établir la synonymie d'une manière plus certaine que d'après des figures qui, quoique très-soignées, laissent quelquefois à désirer de connaître le dessous de plusieurs papillons Diurnes.

Papilio Urvillianus, *Guérin.*	C'est notre variété de Priamus dans laquelle le vert est remplacé par du bleu violet.
Papilio Euchenor, *Guér.*	Papilio Axion, *Nobis.*
Polyommatus Cleotas, *Guér.*	Argus Poeta, *Nob.* L'individu existant au Muséum était étiqueté *Poeta* par M. Guérin. J'ignore pourquoi il a changé depuis ce nom en celui de *Cleotas.*
Vanessa Amelia, *Guér.*	C'est la Vanessa *Sabina* des auteurs.
Nymphalis Australis, *Guér.*	Mynes Leucis, *Nobis.*
Satyrus Klugii, *Guér.*	Satyrus Philerope, *Nob.*
Satyrus Duponchelii, *Guér.*	Satyrus Dorycus, *Nob.*
Satyrus Bazochii, *Guér.*	Satyrus Cyamites, *Nob.*
Morpho Bioculatus, *Guér.*	Hyades Indra, *Nob.*
Hesperia Antipodes, *Guér.*	Thymele Dichroa, *Nob.*
Hesperia Critomedia, *Guér.*	Thymele Odix, *Nob.*
Deileptena Poeyii, *Guér.*	Hazis Mars, *Nob.*
Lithosia Arthus-Bertrand, *Guér.*	Chelonia Saucia, *Nob.*
Noctua Scapularis, *Guér.*	Agarista Frontinus, *Donov.*
Cleis Posticalis, *Guér.*	Damias Melaxantha. Ce Lépidoptère est certainement une Nocturne.

Le Docteur Boisduval.

AVERTISSEMENT.

Dans le principe, c'était M. Latreille qui devait traiter la partie entomologique du voyage de *l'Astrolabe*. Ce savant, toujours occupé de travaux supérieurs, avait accepté seulement par amitié pour le chef de l'expédition. Déjà il avait donné les insectes au dessinateur, lorsque tout-à-coup la mort acheva de frapper M. de Lamarck. La chaire d'entomologie devint vacante; les vœux unanimes des savants y appelèrent M. Latreille, qui depuis si longtemps la remplissait comme suppléant. Obligé de consacrer beaucoup plus de temps à l'instruction, M. Latreille pria M. d'Urville d'en charger une autre personne. Le choix tomba sur moi, et quelques jours avant nos grands événements politiques, les dessins, qui étaient faits en partie et même gravés, me furent remis pour y *mettre la lettre*.

Plusieurs personnes seront peut-être surprises de voir sur les planches quelques insectes du Brésil, sachant que la corvette n'a pas touché à ce pays. Cela provient d'une erreur qui m'est tout-à-fait étrangère, puisque les dessins étaient faits et gravés en partie lorsque je me chargeai de l'entreprise : elle a eu lieu évidemment au Muséum national d'Histoire naturelle, où les insectes de *l'Astrolabe* ont un peu été confondus avec ceux rapportés précédemment par M. d'Urville dans son premier voyage sur *la Coquille* avec M. Duperrey, qui a non-seulement touché au Brésil, mais encore au Chili, au Pérou, etc.

Dans ce premier voyage, M. d'Urville a recueilli un assez grand nombre d'insectes, surtout dans les îles du grand océan Pacifique. Le zèle qu'il a mis à récolter les diverses productions en histoire naturelle, a singulièrement augmenté la somme de nos connaissances en espèces et en genres nouveaux. Dans la dernière expédition, qui fut plus d'une fois périlleuse, tout entier à son commandement, il lui fut impossible de donner autant de temps à la recherche des insectes dans les contrées

qu'il explorait, et dont il visitait quelques-unes pour la seconde fois; d'un autre côté, ses connaissances variées en histoire naturelle lui permirent de négliger beaucoup d'espèces, qu'il reconnut pour être les mêmes que celles qu'il avait rapportées précédemment en nombre suffisant pour pouvoir être décrites et figurées. Il en résulte que les insectes de *l'Astrolabe* n'auraient occupé qu'une très-petite place dans la relation de ce voyage, si, pour donner plus d'intérêt à la partie entomologique, je n'eusse pas profité de l'occasion pour y joindre une description synoptique des insectes de l'océan Pacifique, rapportés dans le voyage de *la Coquille,* avec d'autant plus de raison, que la connaissance en est due à M. le capitaine d'Urville qui les a recueillis lui-même, et qu'en second lieu, ce sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux de *l'Astrolabe.* Pour rendre cette partie plus complète, et en faire une espèce de *faune entomologique* de l'Océanie, j'y ai même ajouté les insectes du voyage de Cook, recueillis par sir Joseph Banks et décrits par Fabricius; ceux rapportés par La Billardière, d'Entrecasteaux, Per-

ron, Freycinet, etc.; enfin, ceux décrits ou figurés par Lewin, Donowan, Leach, Maleay, Kirby, etc. Des matériaux considérables m'ont été fournis par les riches collections de M. le comte Dejean, de M. Dupont, et par le Muséum national. Il est à regretter que les hémiptères, diptères, hyménoptères, orthoptères et névroptères soient en partie négligés des entomologistes, et qu'il m'ait été impossible, faute de matériaux, de faire pour ces ordres ce que j'ai fait pour les lépidoptères et pour les coléoptères.

Les insectes recueillis pendant le voyage de *l'Astrolabe,* qui n'avaient pas été rapportés dans le voyage précédent, sont décrits tout au long; ceux rapportés par *la Coquille,* et tous les autres, ne sont décrits que par une phrase diagnostique, en latin et en français.

COUP D'ŒIL GÉOGRAPHIQUE SUR LES INSECTES DE L'OCÉAN PACIFIQUE.

L'entomologie des îles de la mer du Sud est à peu près, à celle des autres parties du monde, ce qu'y est la végétation; c'est-à-dire, que les insectes et les plantes de cette partie du globe, tout en formant un type spécial, ont souvent une certaine analogie avec les productions des Moluques et du sud-est de l'Asie. Il en est même plusieurs qui sont tout-à-fait les mêmes. Beaucoup de genres et plusieurs espèces se retrouvent depuis Pondichéry et Java jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Pourtant les insectes des différentes îles de ce vaste océan offrent quelquefois entre eux de grandes différences: ainsi, par exemple, ceux de la Nouvelle-Zélande diffèrent beaucoup de ceux de Taïti, et ceux de la Nouvelle-Hollande ne diffèrent pas moins de ceux de la Nouvelle-Guinée. Ceux de ce dernier pays ont de très-grands rapports avec ceux des Philippines, de Timor, de Célèbes et d'Amboine. Les petites îles, formées pour la plupart par l'agglomération de polypiers, et d'une formation récente, sont généralement très-pauvres en insectes; il en est quel-

ques-unes dans lesquelles M. d'Urville n'a pas observé dix espèces, tandis que les grandes îles, comme la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée, dont on ne connaît que quelques parties, paraissent être assez riches, surtout la Nouvelle-Guinée, qui joint à une abondante végétation la température des Moluques.

Jetons d'abord un coup d'œil rapide sur les Lépidoptères, insectes qui se répandent à de plus grandes distances. Nous verrons que les *Chevaliers*, ou genre *Papilio* proprement dit, se retrouvent jusqu'à la Nouvelle-Hollande, mais qu'ils ne s'étendent pas au-delà ; que ceux, tels que *Priamus*, etc., dont j'ai formé mon genre *Ornithoptera*, ne dépassent pas la terre des Papous, et que la Nouvelle-Guinée est, de toutes les îles de l'Océanie, celle qui produit le plus d'espèces de Chevaliers. Quelques-unes, telles que *Severus* et *Pammon*, etc., sont tout-à-fait les mêmes que les individus pris à Amboine, et même à Java.

Le genre *Pieris*, de même que le précédent, ne se trouve que dans les grandes îles, ou, si l'on en trouve dans les petites îles, c'est toujours dans le voisinage des grandes, comme à l'île des Kanguroos, près la Nouvelle-Hollande, etc. Ces espèces sont généralement fort remarquables par leur beauté, et ont de l'affinité avec celles des parties les plus chaudes de l'Asie. De même que tous les Lépidoptères Rhopalocères

(Diurnes des auteurs), elles sont plus abondantes à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande qu'à la Nouvelle-Hollande, mais elles rivalisent pour la beauté.

Je ne connais aucune vraie *Colias* de l'hémisphère austral, excepté deux espèces du cap de Bonne-Espérance. Ce genre, pour ainsi dire propre à l'Europe, à la Sibérie et à l'Amérique septentrionale, disparaît avec les légumineuses herbacées, telles que trèfles, luzernes, lotus, etc., dont il paraît se nourrir exclusivement.

Le genre *Callidryas*, assez répandu dans les Indes et dans l'Amérique, paraît peu commun dans l'Australasie : il habite généralement entre les tropiques, sur les légumineuses en arbres.

Le genre *Xanthidia*, qui n'est pas moins commun sur les légumineuses arborescentes des pays chauds, ne s'étend pas jusqu'à la Nouvelle-Hollande : il paraît finir à la Nouvelle-Irlande.

Le genre *Euplœa*, formé du démembrement de ces Danaïdes, d'un noir velouté ou opaque, et dont les mâles ont le plus souvent un prolongement membraneux ou une raie grisâtre au bord interne des ailes supérieures, est extrêmement nombreux dans ces parages; il n'y a peut-être pas de petite île qui n'en produise une ou deux espèces. Elles n'ont d'analogues qu'à l'île Bourbon, Madagascar, le Bengale, la Chine, les îles de la Sonde, les Philippines, les Maldives, les Marianes

et les Moluques. La seconde section des Danaïdes de Latreille, c'est-à-dire celles dont le fond est noirâtre, avec des lignes longitudinales et des points marginaux d'un vert bleuâtre, se retrouve jusqu'à Vanikoro, quoique beaucoup moins abondante que les *Euplœa*. Elles n'ont aussi d'affinité qu'avec celles des Indes orientales et de quelques parties de l'Afrique. Enfin, la troisième section des Danaïdes de Latreille et de Godart, qui sont celles qui sont d'un brun fauve, telles que *Archippe*, *Chrysippe*, etc., ne passent pas la Nouvelle-Guinée. Toutes les Danaïdes de ces trois sections, dont je connais les métamorphoses, vivent sur les asclépiadées; mais celles de l'Océanie forment une exception, puisque cette famille de plantes disparaît dans la mer du Sud. Il est remarquable que l'on n'ait encore trouvé aucune espèce de Danaïde à la Nouvelle-Hollande.

Le beau genre *Idœa*, peu abondant en espèces, comme tous les genres qui ne produisent que de très-grands individus, ne paraît pas s'étendre au-delà de la Nouvelle-Guinée. Sa vraie patrie, comme chacun sait, est l'île de Java, Bornéo, et les Moluques.

La nombreuse famille des Lycénides est aussi assez abondante, mais seulement dans les grandes îles; la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Irlande en produisent beaucoup plus que la Nouvelle-Hollande. Les espèces ont des rapports marqués avec

celles de l'Asie. Les Vanesses habitent aussi les grandes îles.

La grande série des Nymphalides est une des plus abondantes, mais c'est toujours sur un plan analogue à celui qui a servi pour les Moluques, que les espèces ont été formées; plusieurs sont tout-à-fait les mêmes, et d'autres présentent à peine de légères modifications.

Le genre *Limenitis* tout entier, propre à l'ancien continent, est parmi les Nymphalides un des plus communs dans ces contrées.

Le genre nombreux des Héliconiens, si répandu dans toute l'Amérique méridionale, ne se retrouve pas précisément dans l'Océanie; mais on trouve à Taïti une espèce (*pap. Zoilus*, Fab.) qui forme un genre très-voisin des Héliconiens.

Le genre *Satyrus* de Latreille, ou *Hipparchia* des auteurs allemands, est assez nombreux; ce genre, entièrement propre à la famille des graminées, se retrouve partout le globe. Les espèces de la Nouvelle-Guinée ont beaucoup d'affinité avec celles des Moluques et celles de la Nouvelle-Irlande, et sont quelquefois tout-à-fait les mêmes. Celles de la Nouvelle-Hollande ont une tout autre physionomie et un *facies* typique; elles ont plutôt des rapports avec quelques-unes de nos espèces européennes qu'avec aucune autre.

Les Hespérides, assez variées dans la plupart

des grandes îles, sont assez communes à la Nouvelle-Guinée, à Bourou, à la Nouvelle-Irlande, et beaucoup moins à la Nouvelle-Hollande; elles ont des traits de parenté avec les espèces des Moluques et des îles de la Sonde.

La vraie patrie des Agaristes paraît être à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Irlande; on trouve aussi ce beau genre à la Nouvelle-Guinée, aux Moluques, à la Chine, à Java, à Madagascar, et même dans l'Amérique septentrionale. Il est bien remarquable que le nord de l'Amérique présente çà et là quelques traits de ressemblance avec les productions de la Nouvelle-Hollande. Dans ces deux contrées on trouve le genre Agarista, et bien plus, les animaux à bourse ou marsupiaux, tandis que l'hémisphère austral du nouveau monde n'offre rien de semblable !

Le genre *Hecatesia* est encore un de ces genres anormaux, propre à la Nouvelle-Hollande.

Le genre *Cocytia*, qui tient tout à la fois des Zygénides, des Sphingides et des Sésiaires, a été découvert à la Nouvelle-Guinée par M. d'Urville, lors de son premier voyage sur *la Coquille*. On ne connaît jusqu'à présent rien d'analogue.

Je ne connais aucun Lépidoptère appartenant à la tribu des Sésiaires. Je pense cependant qu'il y en a quelques-uns; mais les espèces ressemblant à des Hyménoptères, sous beaucoup de rapports,

il est présumable que leur petite taille et leur agilité les auront fait échapper aux recherches des naturalistes.

Le genre *Zygœna*, presque entièrement propre à l'Europe, ne se trouve point dans la mer du Sud. La *Syntomis annulata* est la seule Zygénide de la Nouvelle-Hollande que je connaisse.

Le genre *Glaucopis* de Latreille se retrouve à Bouron et à la Nouvelle-Guinée, mais il ne s'étend pas au-delà.

La grande tribu des *Sphingides*, disséminée sur toute la surface du globe, et vivant selon les races sur les plantes de toutes les familles, soit arborescentes, soit herbacées, offre plusieurs espèces assez remarquables. On en connaît jusqu'à présent très-peu de la Nouvelle-Guinée, il y en a d'avantage de connues à Taïti; on y retrouve même notre *Sphinx convolvuli* d'Europe, avec une petite modification dans la taille. La Nouvelle-Hollande est la patrie du genre *Acherontia*.

La tribu des *Cheloniaires*, sans être très-abondante dans l'Océanie, présente des espèces analogues à celles de l'Afrique et des Indes. On retrouve à la Nouvelle-Hollande des *Lithosia*, vivant de lichens, comme la plupart de nos espèces d'Europe.

Je ne sache pas que l'on ait encore trouvé aucun Lépidoptère de la tribu des *Psychides*.

Les *Bombycines* sont assez répandus dans les

grandes îles; on en connaît plusieurs fort remarquables de la Nouvelle-Hollande; ils ont plus de ressemblance avec nos espèces d'Europe qu'avec aucunes autres, cependant ils sont marqués d'un stigmate australasien qui les fait facilement reconnaître. On n'y a pas retrouvé d'espèces analogues à ces grands Bombyx à taches vitrées, appelés vulgairement *Phalènes porte-miroir*, qui habitent les Indes orientales et l'Amérique équinoxiale.

Les Zeuzérides, vivant dans l'intérieur des végétaux, échappent presque toujours aux recherches des voyageurs, cependant on y a observé les genres *Cossus* et *Hepialus*.

Le genre *Cryptophasa*, dont on pourrait former une tribu à part, quoiqu'il se rapproche beaucoup des Cossus par la forme des chenilles et des *Lithosia* par celle de l'insecte parfaite, est un de ces genres extraordinaires que l'on ne rencontre qu'à la Nouvelle-Hollande.

La tribu des Cocliopodes, propre en partie aux différentes espèces de chênes, ne doit pas habiter l'océan Pacifique.

Dans le grand genre *Noctua* des auteurs, il y a sans doute une foule d'espèces, mais nous en connaissons un nombre beaucoup trop petit pour pouvoir en tirer aucune conséquence. Je dirai seulement que les *Aganaïs*, si communs à Java et aux Moluques, se retrouvent communément à

la Nouvelle-Guinée, et jusqu'à la Nouvelle-Irlande.

La grande série des chenilles géomètres ou arpenteuses doit aussi fournir un certain nombre d'espèces, mais comme on s'est peu appliqué à les chercher, je ne puis rien dire de général sur les Phalènes de ces contrées. Il en est de même des Pyralides, Crambides, Tortricides et Tinéides.

Nous venons de voir que les Lépidoptères des îles de la mer du Sud, tout en formant un type particulier, avaient souvent de grands traits de ressemblance avec ceux de l'Asie et des Moluques. Si nous passons en revue les différentes familles des Coléoptères, nous retrouverons encore de l'analogie avec ceux de l'Asie et des îles de la mer des Indes; mais cette analogie est bien moins grande que dans les Lépidoptères. Moins bien partagés que ces derniers du côté du vol, ils ne peuvent pas se répandre à d'aussi grandes distances. Aussi est-il rare qu'une espèce propre aux îles de la Sonde, et même aux Moluques, se retrouve à la Nouvelle-Irlande, et à plus forte raison à la Nouvelle-Hollande.

Les Carabiques étant tous carnassiers sont généralement peu nombreux, comme tous les insectes de dernière formation; pourtant il y a plusieurs *Cicindela* très-remarquables, et c'est la vraie patrie des *Tricondyla* et des *Therates*. Je ne sache pas

qu'on y ait jamais trouvé aucune espèce d'*Anthia* ni de *Scarites*. Le beau genre *Heteroscelis* est le seul que je connaisse dans cette tribu.

Les genres *Carabus* et *Calosoma* sont remplacés à la Nouvelle-Hollande par le genre *Pamborus*.

Dans les grandes îles, comme à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Irlande et à la Nouvelle-Guinée, on trouve plusieurs Hydroconthares qui se rapportent tous à des genres connus.

Je dirai pour les Brachélytres ce que j'ai dit pour les Carabiques, ces insectes étant généralement coprophages ou carnassiers, ils ne se trouvent guère que là où il existe des mammifères. On en a très-peu rapporté ; il est probable cependant qu'il y en a une certaine quantité, ne fussent que les espèces qui se nourrissent de champignons.

La grande et belle tribu des Sternoxes, répandue sur toute la surface du globe, et essentiellement phytophage, est une de celles qui sont les plus nombreuses. La Nouvelle-Hollande seule produit une assez grande série de *Buprestis*. Les *Elater* de l'océan Pacifique n'ayant point la taille gigantesque de quelques-unes de ces espèces de l'Afrique équinoxiale et du nouveau continent, et étant en outre parés de couleurs peu brillantes, ont plus facilement échappé aux recherches des voyageurs. Aussi en connaît-on moins que de *Buprestis*.

Le beau genre *Rhipicera* habite aussi la Nouvelle-Hollande.

La famille des Malacodermes ne paraît pas y être très-nombreuse, excepté quelques *Lampyris*, *Lycus*, *Cantharis* et *Malachius*. Nous ne possédons presque rien.

Celle des Térédiles devrait y être assez multipliée, cependant nous ne connaissons que les genres *Clerus*, *Notoxus* et *Corynetes*.

Les genres *Silpha*, *Peltis*, *Engis* et *Dermestes*, sont en partie les seuls Nécrophages qui aient été rapportés.

La famille des Clavicornes n'est pas plus riche. Je ne connais jusqu'à présent que les genres *Hister* et *Byrrhus*.

Le genre *Hydrophilus* est le seul dans les Palpicornes.

Si nous quittons les insectes coprophages pour passer à ceux qui se nourrissent de végétaux, nous allons voir le nombre s'accroître tout-à-coup; la famille des Lamellicornes en est une preuve. Si l'on en juge par les espèces que nous possédons déjà, c'est certainement une des plus nombreuses. Les genres *Diphucephala*, *Macrotops*, *Anoplognathus*, *Xylonichus*, *Ryssonotus*, *Lamprima*, etc., ne se trouvent que dans la Nouvelle-Hollande et les îles qui en sont voisines.

Les *Cetonia*, les *Omaloplia*, etc., n'ont d'analogie qu'avec celles de l'Asie et de l'Afrique. Il est ce-

pendant une section de Lamellicornes qui est peu nombreuse, c'est celle qui comprend les insectes de cette famille qui vivent dans les fumiers et les bouses des mammifères. En effet, nous ne connaissons encore de ces contrées que les genres *Ateuchus*, *Onitis* et *Trox*, qui ne renferment pas chacun deux espèces.

Les Hétéromères, si communs en Afrique, dans l'Amérique méridionale, aux Indes orientales et dans le midi de l'Europe, ne paraissent pas être très-répandus dans l'océan Pacifique. Les plus remarquables sont les genres *Cilibe*, *Helœus* et *Adelium*. On y trouve en outre plusieurs autres genres appartenant à cette division, mais pas une espèce de la section des Vésicants, tels que *Meloe*, *Lytta*, *Mylabris*, etc. Ce dernier genre, répandu dans toutes les parties chaudes de l'ancien monde, semble finir aux Moluques.

Les Curculionites formant au moins un huitième des Coléoptères du globe, il est naturel de penser qu'étant tous phytophages, on les trouvera répandus partout où la végétation sera abondante. Aussi, après les Lamellicornes, c'est la famille la plus nombreuse dans la mer du Sud.

Les genres *Cherrus*, *Carpophagus*, *Eurhinus*, *Prypnus*, *Acantholophus*, *Phalidura*, etc., n'ont encore été trouvés qu'à la Nouvelle-Hollande ou dans les îles qui en sont voisines.

Les insectes de la famille de Xylophages, peu

saillants et ordinairement très-petits, ont échappé à l'investigation des naturalistes.

La grande famille des Longicornes, si multipliée dans les pays chauds peuplés d'antiques forêts, ne paraît pas être très-nombreuse dans ces pays où les forêts, quoique vigoureuses, sont de nouvelle formation. On n'y trouve pas de grandes espèces de Prioniens ni de Lamiaires. C'est là seulement que l'on rencontre le beau genre *Tragocerus*.

Le genre *Icthyosoma*, l'un des plus remarquables, est en partie propre à la Nouvelle-Hollande, cependant il s'étend jusqu'aux Moluques.

La famille des Chrysomélines, qui ne se nourrit pas comme celle des Longicornes dans l'intérieur des arbres, mais simplement des feuilles des végétaux, soit herbacés, soit ligneux, est après celle des Curculionites la plus nombreuse. Dans la création des Coléoptères, c'est très-probablement une de celles qui ont paru les premières.

Le genre *Phyllocharis* ne se trouve qu'à la Nouvelle-Hollande ou dans son voisinage.

L'ordre des Orthoptères y est comparativement peut-être plus commun que les Coléoptères; ces insectes ont un rapport marqué avec ceux de l'Asie, de l'Afrique, et surtout des Moluques et de Java. On y trouve un assez grand nombre de genres, tels que *Forficula*, *Blatta*, *Mantis*, *Phasma*, *Gryllus*, *Locusta*, *Acrydium*, etc., etc. La Nou-

velle-Irlande, la Nouvelle-Guinée et la terre des Papous sont beaucoup plus riches en Orthoptères que la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, les îles de la Société et celles des Amis. Deux genres extraordinaires et anormaux, faisant partie de cet ordre, ont été recueillis par M. d'Urville dans son premier voyage; l'un est le genre *Eurycantha* pris à Doreï, et l'autre le genre *Hyperhomala* : le premier appartient à la section des Coureurs, et est voisin des Spectres, et l'autre à la section des Sauteurs, et est voisin des *Locusta*.

L'ordre des Hémiptères se nourrissant presque entièrement de végétaux, est un des plus abondants dans les îles de la mer du Sud. Comme pour les autres ordres, celles de ces îles qui se rapprochent le plus des Moluques, telles que la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Guinée et la terre des Papous, sont beaucoup plus riches que les autres. Quelques espèces ont un *facies* propre à l'Australasie, mais la plupart ont une grande analogie avec celles d'Amboine, de la Chine, de Java et du Bengale.

L'ordre des Névroptères, à en juger par les espèces que l'on a rapportées, est proportionnellement peu nombreux, mais il est possible que ces insectes aient été un peu négligés par les naturalistes qui ont exploré ces contrées. Ceux que nous connaissons ont des traits de ressemblance

avec ceux du sud-est de l'Asie, tout en étant particuliers à l'Océanie.

L'ordre des Hyménoptères, l'un des plus intéressants de la division des insectes et l'un des plus abondants, est assez répandu dans toute la mer du Sud. Les espèces y sont nombreuses, et ont, comme les Névroptères, une grande analogie avec les espèces et les genres de l'archipel des Indes. Malheureusement on les a recueillis avec plus de négligence que les Coléoptères et les Lépidoptères, et d'un autre côté leur conservation étant assez difficile, il en existe peu dans les collections. Il doit y avoir surtout une assez grande quantité d'Ichneumonites et de Chalcidites, qui vivent pour la plupart dans les larves et les chenilles; et comme chaque chenille nourrit ordinairement plusieurs espèces d'Hyménoptères de ces deux tribus, il est permis de croire que nous sommes loin de connaître les Pupivores de ces contrées.

Enfin, l'ordre des Diptères, le plus négligé de tous malgré les beaux travaux de Fallen, de Meigen et Macquart, nous offre aussi une analogie frappante pour les espèces et les genres avec ceux de Java et des Moluques.

La tribu des Muscides présente quelques espèces très-remarquables, mais un grand nombre de celles qui vivent dans les larves des insectes nous sont inconnues.

Si aux considérations géographiques que je

viens de donner sur les insectes de l'Australasie que j'ai été à même d'observer dans les collections, j'ajoute les notes recueillies par M. d'Urville pendant les différentes relâches sur *la Coquille*, on sera convaincu que cette partie du monde n'est pas aussi riche en insectes qu'on pourrait le croire.

RELACHE A MATAVAI (TAÏTI), DU 3 AU 22 MAI 1823.

Nombre des espèces recueillies, 36.

« Plus j'avance dans la marche de cette campagne, et plus j'ai lieu de me convaincre que l'entomologiste qui désire accroître ses collections, ne doit pas perdre son temps dans les mers du Sud. En effet, quelle terre plus que celle de Taïti semblerait annoncer une plus riche moisson d'insectes! Quels ombrages, quelles forêts plus favorables au développement de ces petits êtres! Partout des fleurs, des lieux humides, des troncs et des feuilles en décomposition. Mais quel est le résultat de ces courses pénibles, des recherches assidues du naturaliste? une dizaine d'espèces de Lépidoptères, quelques Hyménoptères et Hémiptères, et 4 à 5 Coléoptères très-petits. En outre, sans trois espèces de Nymphales dont la taille, la beauté et le nombre des individus viennent à chaque instant frapper les regards du voyageur, il croirait volon-

tiers que ces îles ne nourrissent point d'insectes. Souvent, il est vrai, une autre circonstance vient lui prouver le contraire d'une manière plus désagréable : ce sont les morsures des cousins, aussi inévitables qu'ils sont nombreux dans les lieux marécageux, et sur les bords de la mer ces lieux ne sont pas rares. Deux espèces de mouches à peu près les mêmes que celles d'Europe y sont assez fréquentes. On doit aussi y trouver des Scolopendres d'une grande taille; leur figure se trouve souvent au nombre des traits bizarres tatoués sur le corps des sauvages qui habitent ces îles, mais elles n'y sont point redoutées, et les questions que j'ai faites m'ont conduit à croire qu'on ne connaît sur ces îles aucune espèce d'insecte essentiellement malfaisant. Il m'a semblé y entendre çà et là le cri d'une cigale que je n'ai pu prendre. Une espèce de cloporte, presque semblable à celles d'Europe, se trouve sous presque toutes les pierres. On y rencontre, en outre, quelques araignées et de très-petites fourmis rougeâtres.

Sur les trois espèces de Sphinx que je rapporte, il est remarquable que deux se rapprochent de très-près de deux espèces communes en Europe, *Convolvuli* et *Stellatarum*.

RELACHE A BORABORA, DU 26 MAI AU 8 JUIN 1823.

Je n'ai pas cru devoir répéter ici la nomenclature que j'ai établie pour Taïti; les espèces sont les mêmes, et 150 lieues de distance dans ces régions n'apportent aucune différence pour les insectes, non plus que pour les plantes. Sans doute le groupe entier des îles de la Société se trouve dans le même cas, et si je désire visiter quelques instants un point de celles des Amis, c'est afin de prononcer avec connaissance de cause un jugement certain sur cette importante partie de la géographie naturelle. Du reste, la seule observation que j'aie à faire sur Borabora, est que cette île m'a offert un Lépidoptère que je n'ai pas encore vu à Taïti, tandis que je n'en ai plus retrouvé un autre habitant les stations élevées près de Matavai, où il est même très-rare. Dans l'un et l'autre, une *Melitea*, près de *Cinxia*, fréquente les bords des torrents, les coteaux, les lieux solitaires, et se pose rarement, ce qui la rend difficile à prendre. Les cousins, à Borabora, sont trois fois plus nombreux encore et plus malfaisants qu'à Taïti; plusieurs personnes du bord en ont été cruellement maltraitées dans les courses qu'elles ont eu à faire pour le service.

RELACHE AU PORT-PRASLIN, NOUVELLE-IRLANDE, DU 13 AU 20 AOUT 1823.

Enfin, une moisson plus riche d'insectes, et la beauté des Lépidoptères, m'annoncent que je quitte les îles de la mer Pacifique pour me rapprocher des Moluques, si favorables aux recherches de l'entomologiste. En 8 jours j'ai pu réunir 110 espèces, et j'ai ainsi dépassé le nombre de celles que m'avait offertes le continent d'Amérique au Chili, quoique le sol de ce pays, par la variété de ses productions, son étendue et la diversité de ses sites, parût renfermer des avantages sans nombre pour ce genre d'observations sur le terrain humide de la Nouvelle-Irlande. La seule famille des Lépidoptères m'a présenté 44 espèces, dont plusieurs sont d'une beauté remarquable, et je ne crois pas avoir attrapé la moitié de ceux que j'ai vus. La présence des plantes herbacées entraîne celle des fleurs qui attirent le plus souvent ces habitants des airs. Pour conserver la chaleur du soleil, ils se maintiennent à de grandes hauteurs en voltigeant vers le sommet des arbres. Enfin, ces lianes épineuses, si désolantes pour le botaniste, le deviennent encore plus pour l'entomologiste entraîné à la poursuite de sa proie. Quoique plusieurs des espèces se rapprochent sans doute de celles des Moluques, j'ai lieu d'es-

pérer que quelques-unes n'ont pas encore été décrites.

Je n'ai pu m'empêcher d'être étonné en reconnaissant que les papillons, et en général les insectes des îles de la Société, ne se représentaient pas au Port-Praslin; de l'identité des plantes me semblait devoir découler celle des insectes phytophages.

Si l'on en excepte 7 à 8, les Coléoptères n'offrent rien d'intéressant; en comparaison cet ordre est fort pauvre, et ne répond pas à ce que fait espérer d'abord la beauté et la variété des Lépidoptères. L'odeur de la *Cicindela metallica*, *mihi*, est si prononcée, qu'elle remplit l'air environnant lorsqu'elle voltige de plante en plante.

Le Phasma géant, n° 88 (*Eurycantha horrida Boisd.*), est vraiment un animal extraordinaire par sa taille, les forts aiguillons dont il est armé et son extrême force. Il est à propos de ne le manier qu'avec précaution; car si on se laissait engager les doigts entre ses cuisses, les longues épines dont elles sont armées pourraient causer une forte douleur. Je pense que c'est l'insecte dont M. Bougainville a voulu parler dans son Voyage, et qu'il dit avoir remis au Cabinet du roi.

Plusieurs jours après notre départ de la Nouvelle-Irlande, plusieurs d'entre nous ont été incommodés par des picotements désagréables que nos médecins attribuaient à l'action du sang. Mais

je me suis aperçu que cet état était causé par un insecte très-petit, d'une demi-ligne de longueur, et qu'il appartenait à la famille des *Acarides*. Son corps est ovoïde, muni de poils rares et parsemé de taches plus foncées sur une couleur jaunâtre. Sa consistance est très-coriace. Il a huit pattes assez courtes, presque égales, excepté les postérieures qui sont beaucoup plus longues, de 5 à 6 articles, terminées par un petit crochet fort aigu. Sa tête, à peine visible, porte deux antennes courtes de 3 à 4 articles, et qui accompagnent un bec très-court. Il court avec vivacité sur tout le corps, qu'il chatouille d'une manière fort désagréable, et sa consistance le rend difficile à détruire. Nous ignorons comment cet hôte importun est arrivé à bord, où il est aujourd'hui fort répandu.

RELACHE AU HAVRE D'OFFACK, ILE DE WAIGIOU, DU 6 AU 15 SEPTEMBRE 1823.

En arrivant au pays Papou, je comptais m'enrichir d'une foule d'insectes curieux et inconnus. Le voyage de *l'Uranie* et les promesses de M. Latreille avaient beaucoup élevé mes espérances. L'ordre seul des Lépidoptères les a justifiées jusqu'à un certain point; encore la plupart des espèces qu'il m'a offertes ont-elles des rapports plus ou moins frappants avec celles du Port-Praslin; d'ailleurs je dois m'attendre qu'elles ont déjà été recueillies par MM. Quoy et Gaimard dans leur

relâche à Rawack, et publiées dans leur travail, si elles n'ont pas été décrites déjà dans les ouvrages qui ont pu paraître sur les Moluques. C'est ainsi qu'à mesure que le long sillon de notre campagne se déroule devant moi, j'ai lieu d'observer partout que les parties les plus reculées du globe ont été déjà explorées par d'autres voyageurs; le seul espoir qui me reste est donc de glaner dans un champ déjà moissonné, ou bien de saisir quelques points de vue nouveaux, quelques rapports ignorés ou bien négligés.

Ici, comme dans toute la mer du Sud, on peut se convaincre que les Lépidoptères se trouvent dans un rapport beaucoup plus grand avec les autres ordres qu'en Europe. Sur 138 espèces recueillies dans l'espace de quelques jours, 54 appartiennent à cette brillante famille, et plusieurs se distinguent par leur forme et par leurs couleurs.

A Waigiou, ainsi que je l'avais déjà éprouvé au Port-Praslin, le botaniste est fort incommodé par les fourmis, elles grimpent sur les tiges des plantes, et s'emparent surtout des fleurs, où elles se nichent par centaines et d'où il est fort difficile de les déloger. Cependant, si on néglige cette précaution, une fois de retour dans la chambre, de douloureuses morsures vous font bientôt repentir de votre négligence. Quelquefois ces cruels animaux se répandant sur toutes les parties de mon corps, m'ont mis dans un état déplorable.

Je dois indiquer aux naturalistes les régions

basses, ombragées, et même marécageuses, plutôt que les coteaux dépouillés. Jugeant de ces pays d'après les nôtres, j'ai gravi jusqu'aux sommets élevés qui dominaient notre mouillage, au travers d'un terrain argileux couvert seulement d'un épais tapis de fougère et de quelques arbustes clair-semés. Un soleil brûlant, une atmosphère embrasée, me tourmentaient horriblement; un moment même, la fatigue et l'accablement me firent tomber, ainsi que mon compagnon Williams, au pied d'un rocher, et mes peines ne furent récompensées d'aucun succès. Nul oiseau, nul insecte ne troublait le profond silence qui régnait sur ce triste coteau, la cigale même y avait suspendu son chant. Sans doute, les animaux ne peuvent non plus endurer ces dévorantes chaleurs; bannis de ces lieux, ils se réfugient dans ces marais immenses sous ces ombrages toujours frais qui bordent certaines parties de la baie. On peut s'y livrer sans crainte à ses recherches, aucun insecte venimeux, aucun serpent redoutable ne s'y est offert à mes regards.

Jusqu'ici, mes collections d'insectes n'avaient eu à souffrir que de l'humidité, et j'espérais n'avoir à lutter que contre cette cause de destruction. Une triste découverte a détruit cet espoir : dans notre traversée de Waigiou aux Moluques, nous avons éprouvé que les *kakerlaks*, apportés dans le bois et les fruits du Port-Praslin, avaient pullulé d'une manière effrayante, tellement que tou-

tes les parties du navire s'en trouvaient infestées. Quelques-uns sont si minces, qu'ils ont pu pénétrer dans les boîtes que l'on m'avait faites à l'arsenal, et ont promptement détruit plusieurs de mes plus intéressantes espèces.

RELACHE A LA RADE DE CAYÉLI, BAIE DE BOUROU, DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 1823.

Moins nombreux encore qu'à Waigiou, sur le sol de Bourou les insectes viennent se reproduire à peu près sous les mêmes formes et dans les mêmes rapports. Les Lépidoptères seuls occupent plus de moitié de la liste bornée qui résulte de mes recherches, et la majeure partie est commune aux deux îles. D'après mes observations, il reste presque prouvé que la faune des Moluques est la même que celle des *Papous*, et même de la Nouvelle-Irlande ; *à fortiori* est-on en droit de conclure que la Nouvelle-Guinée, intermédiaire entre ces deux régions, doit suivre des lois pareilles.

Dans une relâche où je n'ai été que trop souvent contrarié par les pluies, les Lépidoptères seuls m'ont fourni 55 espèces distinctes; pourtant, je suis sûr qu'un grand nombre, dont plusieurs fort belles, ont échappé à mes poursuites. Il est surtout une espèce magnifique, à ailes terminées par deux queues, et colorées supérieurement de bleu glacé très-éclatant, qui, par la rapidité et l'é-

lévation de son vol, s'est constamment soustraite à mes attentes : plusieurs autres fort curieuses manquent également à ma collection. Par-là on peut juger combien la famille des Lépidoptères pourrait fournir de trésors à l'entomologiste dans les forêts et le long des torrents de Bourou. Il n'en est pas de même des autres ordres; dans des lieux qui sembleraient beaucoup promettre sous ce rapport, leur pénurie est au-dessus de tout ce que l'on pourrait imaginer, et je n'ai pu me procurer les quatre seules espèces de Coléoptères remarquables que par les cadeaux et les promesses que j'ai faites aux enfants qui me les ont apportées.

Du reste, il en est ici comme dans toutes les îles que nous venons de visiter; on ne trouve rien sous les pierres, sur les fleurs et dans les sables maritimes; rarement les troncs des arbres et les tiges des plantes offrent quelques punaises ou petits Coléoptères assez insignifiants, et le naturaliste qui vient de fournir une longue course est rarement dédommagé de ses peines par le petit nombre d'espèces qu'il a pu découvrir. Je le répète, il y a très-peu de chose à trouver dans toute cette zone, excepté en Lépidoptères.

RELACHE A LA RADE D'AMBOINE, DU 5 AU 27 OCTOBRE 1823.

Le peu d'étendue du détroit qui sépare Amboine de Bourou devait me faire supposer que les productions de ces deux îles devaient être à peu près

semblables; on voit aussi que les listes des espèces recueillies sur l'une et l'autre reproduisent à peu près les mêmes insectes. J'aurais pu les renfermer dans le même catalogue, mais j'ai préféré rester fidèle au plan géographique auquel je me suis assujetti pour toute la durée de la campagne. Cet ordre prouve mieux la précision de mes observations, et donnera du moins une idée de ce que j'avais fait, si quelque accident imprévu venait à me priver de mes collections.

Loin de moi la prétention de vouloir donner le nombre 97, qui représente les espèces que j'ai recueillies à Amboine, comme le tableau de l'entomologie de cette île; je pense au contraire qu'il pourrait être facilement triplé. Il n'en est pas des insectes comme des plantes; un petit nombre d'herborisations un peu étendues suffit pour vous donner une idée assez juste de la flore d'un pays, tandis qu'en entomologie, où le hasard vous sert souvent beaucoup mieux que des recherches opiniâtres, un long séjour devient indispensable pour vous mettre en droit de prononcer. L'existence reconnue de quelques grandes espèces analogues sur les Moluques me porterait même à penser que le naturaliste, sédentaire dans ces îles, pourrait à la longue y former une collection d'insectes assez intéressante.

Dans les jardins, dans les plantations de sagoutiers, les papillons sont extrêmement communs, et peu d'instants suffisent pour y faire d'abondan-

tes récoltes ; pourtant les plus rares, ceux qui sont ornés des plus brillantes couleurs, occupent les forêts solitaires et les terrains éloignés de la demeure des hommes, ils sont généralement très-difficiles à saisir, et je n'ai pas été plus heureux qu'à Bourou.

Ce n'était pas assez d'avoir à redouter les kakerlaks ; une race plus funeste vient de déclarer la guerre à mes collections ; c'est une espèce de petite fourmi rougeâtre, presque microscopique, et qui s'insinue dans les caisses les mieux fermées en apparence ; déjà plusieurs de mes Coléoptères ont été complètement vidés, et par suite réduits en pièces par ces insectes destructeurs. M. Merkin m'a parlé à mon arrivée à Amboine, et il paraît que le docteur Renwardts, qui vient d'explorer les Moluques, avait aussi ressenti ses effets, et je ne sais si je pourrai m'en garantir. En y regardant avec soin, je me suis convaincu que non-seulement ma chambre, mais le navire aussi en récélait des légions innombrables.

Dans une autre relâche à Sydney-Cove, Nouvelle-Hollande, M. d'Urville a recueilli, depuis le 13 janvier jusqu'au 19 mars 1824, 219 espèces d'insectes. »

Les notes ci-dessus ont été recueillies pendant le voyage périsphérique de *la Coquille*. Les insectes récoltés pendant le voyage de *l'Astrolabe* sont à peu près les mêmes. Les principales relâches ont eu lieu au port du roi Georges dans la

Nouvelle-Hollande occidentale, au port Western dans la partie australe de cette même île, au port Jakson, à la baie de Tasman dans la Nouvelle-Zélande, à Hobart-town dans la Tasmanie, à Tonga-Tabou dans les îles des Amis, à Vanikoro, au Hâvre-Cartret Nouvelle-Irlande, à Doreï dans la Nouvelle-Guinée, à Célèbes, à Java, à l'Ile-de-France et au cap de Bonne-Espérance.

Il est aisé de remarquer par les notes que m'a communiquées M. le capitaine d'Urville, que les insectes ne sont point en rapport avec la végétation dans les îles de l'océan Pacifique, comme ils y sont dans notre vieille Europe et dans l'Amérique équinoxiale. Les îles de la mer du Sud, toutes d'une formation très-récente, sont volcaniques ou coralligènes. Les plantes y sont déjà nombreuses et vigoureuses, mais elles devaient naturellement paraître avant les insectes auxquels elles doivent servir de nourriture, et ceux-ci avant les oiseaux insectivores. Le temps viendra sans doute où le voyageur sera dédommagé des recherches pénibles qu'il entreprendra dans ces contrées. Comment trouver des Coléoptères coprophages dans des îles où on ne trouve pour tous mammifères que le cochon, le chien et le rat qu'on y a transportés!

LÉPIDOPTÈRES.

RHOPALOCÈRES.

Genre ORNITHOPTERA. Boisd.

Papilio. Latr., God.

Ce beau genre est peu nombreux; les individus qui le composent habitent le Bengale, la Chine, Java, les Moluques, la terre des Papous et la Nouvelle-Guinée.

1. O. PRIAM, *Priamus.*

Alis holosericeis supra viridibus (perrarò cyaneo-violaceis), limbo nigro; anticis fascia longitudinali latissima, posticis maculis submarginalibus, nigris; his dentatis (le mâle).

Alis fusco nigris; anticis utrinque albo maculatis, posticis dentatis; his subtus maculis sex flavis nigro fœtis (la femelle).

Ailes d'un vert soyeux très-brillant avec les bords noirs; les supérieures ayant une large bande longitudinale noire, les inférieures dentées avec des taches marginales noires *(le mâle)*.

Ailes d'un brun noir plus ou moins foncé, tachetées de blanc de part et d'autre; les inférieures dentées; leur dessous avec six taches marginales d'un blanc jaunâtre, marquées chacune d'une tache noire *(la femelle)*.

Linn., Syst. nat., 2, p. 744, n° 1.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 21.
Clerk., Icon. ins., tab. 17.
Cram., 23, A. B.
God., Encycl., t. IX, p. 25.
Donow., Ins. of Ind., n° 5, pl. 3.

P. Panthoüs (la femelle).

Linn., Syst. nat., 2, p. 748, n° 17.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 56.
Clerk., Icon., tab. 19.
Cram., 123, A. et 124 A.
Donow., Ins. of Ind., n° 1, pl. 2.
God., Encycl., t. IX, p. 25.

Avant Godard et Hubner tous les auteurs avaient fait deux espèces du mâle et de la femelle de ce papillon. Le mâle est trop connu pour qu'il soit besoin de le décrire. Sa patrie est l'île d'Amboine et les îles de la mer du Sud les moins éloignées des Moluques : il varie pour la taille, qui est un peu plus petite. M. d'Urville a pris à Offack ,

dans sa première expédition, une variété magnifique de Priam dans laquelle tout le vert est remplacé par du bleu violet très-brillant.

La femelle, ou *Panthoüs,* est aussi connue depuis très-long-temps. Nous en avons cependant fait figurer un individu pris à Célèbes, parce que tous ceux que l'on trouve dans cette île, au lieu d'être d'un brun noirâtre, comme ceux d'Amboine, sont d'un noir obscur avec les taches beaucoup plus blanches et mieux détachées du fond.

2. O. AMPHIMEDON.

PLANCHE 4, FIGURES 1 ET 2.

Alis dentatis, subconcoloribus, fusco-nigris; anticis grisescenti subradiatis; posticis macula discoidali palmata lunulisque luteis.

Ailes dentelées, presque semblables de part et d'autre, d'un brun noirâtre; les supérieures avec des raies grisâtres; les inférieures avec une tache discoïdale palmée et des lunules d'un jaune sale.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 45.
Cram., 194 A.
Seba, Mus. 4, tab. 16, fig. 6, 7.
God., Encycl., t. IX, p. 26.

Ce papillon a déja été représenté par Séba et par Cramer; mais la figure du premier de ces

iconographes est si mauvaise qu'elle ne vaut pas la peine d'être citée; celle de Cramer laissant encore quelque chose à désirer, nous avons cru faire plaisir aux personnes qui s'occupent d'entomologie en en donnant une figure aussi exacte que possible.

Il est fort grand. Ses ailes supérieures sont d'un brun noirâtre avec les échancrures jaunâtres et des raies grisâtres le long des nervures. Les secondes ailes ont sur le disque une tache d'un jaune sale, grande, palmée en dehors. Parallèlement au bord postérieur il y a une rangée de lunules du même jaune, coupées par une nervure. Le dessous est un peu plus pâle. Le corselet est noirâtre, bordé près de la tête par une double ligne d'un rouge cinabre. La poitrine est noire avec des points d'un rouge cinabre. L'abdomen est d'un brun noirâtre en dessus, d'un jaune pâle en dessous.

Il habite les îles d'Amboine et de Célèbes.

3. O. HELLEN.

Alis dentatis, concoloribus, nigerrimis; posticis disco aurato, nervis nigris diviso extrorsumque emarginato.

Ailes dentées, semblables de part et d'autre, très-noires; les inférieures ayant le milieu d'un

jaune d'or coupé par des nervures noires, et échancré extérieurement.

Linn., Syst. nat., 2, p. 748, n° 19.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 59.
Cram., 140, 140, A. B.
Clerk., Icon., tab. 22, fig. 1.

Il est très-voisin d'*Amphrisius*, mais il n'a jamais de raies grisâtres ou blanchâtres sur les supérieures.

Amboine, Bourou et Rawack.

Genre PAPILLON, *Papilio.*

Ce genre pourra être divisé en plusieurs genres distincts, quoique toutes les espèces aient entre elles beaucoup d'affinité. Mais je n'ai pas cru devoir le faire pour les papillons de l'océan Pacifique, qui ne sont pas encore assez nombreux.

1. P. ÉRECHTHÉE, *Erechtheus.*

Alis dentatis, nigris; anticis striga apicali, posticis fascia media griseo-albidis; his subtus lunulis cyaneis sanguineisque ordinatim digestis.

Ailes dentées, noires; les supérieures avec une raie transverse près du sommet; les inférieures avec une bande sur le milieu, d'un blanc grisâtre; le dessous de celles-ci avec un rang de lunules bleues et un rang de lunules d'un rouge sanguin.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 15.
God., Encycl., t. IX; p. 31.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée.

2. P. ÉGÉE, *Ægeus.*

Alis dentatis, concoloribus, nigris; anticis ad apicem dimidiatim cinerascentibus; posticis disco

albido, lunulis cyaneis sanguineisque ordinatim digestis.

Ailes dentées, noires, semblables de part et d'autre; les supérieures ayant la moitié postérieure cendrée; les inférieures ayant le milieu blanchâtre, un rang de lunules bleues et un rang de lunules d'un rouge sanguin.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 14.
God., Encycl., t. IX, p. 32.

Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Hollande.

3. P. AMANGA. Boisd.

Alis anticis fuscis; posticis albis, margine nigro, anguloque ani luteo; posticis subtus serie duplici lunularum lutearum totidemque cærulescentium.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre; les inférieures blanches avec une bordure noire et l'angle anal d'un jaune d'ocre; leur dessous avec deux rangées de lunules bleuâtres et de lunules d'un jaune d'ocre.

Il a la taille et un peu le *facies* d'*Ægeus*.
Il habite la Nouvelle-Guinée.

4. P. ORMENUS. Guérin, Voyage de *la Coquille*.

Alis nigris; anticis fascia apicali submaculari lutescenti vel rufescenti; posticis fascia subflava

lata, extus dentata; posticis subtus nigerrimis, lunulis submarginalibus cœrulescentibus anguloque ani macula rubescente.

Ailes noires; les supérieures ayant sur le sommet une bande maculaire jaunâtre ou roussâtre, et sur les inférieures une large bande discoïdale d'un blanc jaunâtre, dentée extérieurement; dessous des inférieures très-noir avec une rangée submarginale de lunules bleuâtres et une tache anale d'un rouge fauve.

Offack (terre des Papous).

5. P. AMBRAX. Boisd.

Alis nigerrimis; anticis immaculatis; posticis fascia lata discoidali extus dentata; posticis subtus nigris, lunulis cœrulescentibus?

Ailes très-noires; les supérieures sans taches, les inférieures traversées par une large bande d'un blanc jaunâtre, dentée extérieurement; dessous des inférieures noir avec des lunules bleuâtres?

Je n'ai vu cette espèce que dans un état de très-mauvaise conservation; l'extrémité des inférieures était en partie détruite.

Il paraît être voisin d'*Ormenus*.

Nouvelle-Guinée.

6. P. AXION. Boisd.

Alis dentatis, nigris, fascia extus angulosissima, lata, albo-sulphurea; posticis subtus insuper lunula ani fulva tribusque arcubus fulvescentibus.

Ailes dentées, noires, avec une bande d'un blanc soufré très-anguleuse extérieurement; dessous des inférieures ayant en outre une lunule anale fauve, et vers la même région trois chevrons d'un jaune roussâtre.

Cette belle espèce, dont les deux surfaces sont presque semblables, habite la Nouvelle-Guinée.

7. P. PHESTUS. Guérin, Voyage de *la Coquille.*

Alis nigris; posticis fascia discoidali transversa albo-sulphurea nervis divisa, anguloque utrinque ani lunula rubricante; posticis subtus lunulis minutis fulvis atomisque cærulescentibus.

Ailes noires; les inférieures ayant une bande transverse discoïdale d'un blanc soufré divisée par les nervures, et l'angle anal marqué de part et d'autre d'une lunule fauve; leur dessous ayant en outre deux petites lunules fauves surmontées de quelques atomes bleuâtres.

8. P. ILIONEUS.

Alis nigris; anticis fascia subapicali; posticis disco, flavis; his caudatis subtusque lunulis marginalibus flavidis, medio rubro.

Ailes noires; les supérieures avec une bande vers le sommet, les inférieures avec le milieu jaunes; ces dernières en queue, et ayant en dessous des lunules marginales jaunâtres, avec le milieu rouge.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 14.

Il habite la Nouvelle-Hollande.

9. P. MACLEAY, *Macleayanus.*

Alis glaucis, extimo late nigro alboque punctato; anticis maculis tribus viridibus; posticis breviter caudatis; his subtus costa baseos sanguinea.

Ailes d'un vert blanchâtre, avec l'extrémité largement bordée de noir et ponctuée de blanc; les supérieures avec trois taches vertes; les inférieures avec une queue courte; le dessous de celles-ci avec l'origine de la côte d'un rouge vermillon.

Leach, The zool. miscell., pl. 5.
God., Encycl., t. IX, p. 47.

Il habite la Nouvelle-Hollande.

10. P. ANTINOUS.

Alis nigris, flavescenti fasciatis; posticis caudatis; his subtus extimo lunularum serie duplici, internis cærulescentibus, externis flavescentibus, medio fulvo.

Ailes noires, avec des bandes d'un jaune pâle; les inférieures en queue; le dessous de celles-ci offrant à l'extrémité un double rang de lunules, dont les intérieures bleuâtres, les extérieures d'un jaune pâle, avec le milieu fauve.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., part. 1, pl. .

Ce beau papillon qui a un peu le port de notre Machaon habite la Nouvelle-Hollande.

11. P. SÉVÈRE, *Severus.*

Alis nigris; posticis caudatis, fascia seu macula albida; his subtus lunulis cæruleis flavisque ordinatim digestis.

Ailes noires; les inférieures en queue, avec une bande ou une tache blanchâtre; le dessous

de celles-ci avec un rang de lunules bleues et un rang de lunules jaunes.

Cram., 277, A. B. et 278.
God., Encycl., t. IX, p. 68.

Ce papillon est assez commun à Amboine; il se retrouve aussi dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il est bien voisin d'*Helenus*.

12. P. SARPEDON.

Alis nigris, fascia communi viridi; posticis dentatis; his subtus linea arcubusque mediis chermesinis.

Ailes noires avec une bande verte commune; les inférieures dentées; le dessous de celles-ci offrant à la base une ligne, et sur le milieu des croissants d'un rouge carmin.

Linn., Syst. nat., 2, p. 747, n° 15.
Fabr.., Ent. syst., t. III, n° 41.
Cram., 122, D. E.
God., Encycl., t. IX, p. 47.

Il se trouve en Chine, à Java, Bornéo, Amboine, Bourou et à la terre des Papous.

13. P. CRESSIDA.

Alis oblongis; anticis hyalinis, basi maculisque duabus costalibus nigris; posticis dentatis, nigris, macula discoidali alba.

Ailes oblongues; les supérieures transparentes, avec la base et deux taches sur la côte, noires; les inférieures dentées, noires, avec une tache discoïdale blanche.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 62.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 12, fig. 2.

Nouvelle-Hollande.

14. P. HARMONIDE, *Harmonides.*

Alis oblongis, concoloribus, albidis, extimo fuscis; anticis macula nigra, submedia; posticis repandis, punctis marginalibus flavescenti albis.

Ailes oblongues, semblables de part et d'autre, blanchâtres, avec l'extrémité d'un brun noirâtre; les supérieures avec une tache noire vers le milieu; les inférieures sinuées, avec des points marginaux d'un blanc jaunâtre.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 63.
Donow., Epit. of ins. of New.-Holl., pl. 12, fig. 1.

Nouvelle-Hollande.

Genre PIÉRIDE, *Pieris*.

Ce genre est extrêmement nombreux et devra former de nouvelles coupes.

1. CELESTINA. Boisd.

Alis subrotundatis integerrimis cæruleo-pruinosis; anticis margine nigro intus dentato; omnibus subtus cinereo-margaritaceis; posticarum costa crocea.

Ailes presque rondes, entières, d'un bleu givré; les supérieures avec une légère bordure noire, dentée intérieurement; dessous des quatre d'un gris de perle; origine de la côte des inférieures safranée.

Doreï (Nouvelle-Guinée).

2. P. ADA.

Alis subrotundatis, integerrimis; omnibus supra anticisque infra albis; omnium utrinque limbo exteriore nigro; posticis subtus dimidiatim flavis, fascia calthacea intermedia flexuosa.

Ailes presque rondes, entières; le dessus des quatre et le dessous des supérieures blancs; les

unes et les autres avec le limbe extérieur noir de part et d'autre; le dessous des inférieures avec la moitié antérieure et une bande souci flexueuse sur le milieu.

Cram., 363, C. D.
God., Encycl., t. IX, p. 145.

Elle se trouve à Amboine et à la Nouvelle-Irlande.

3. P. PHILLYRA.

Alis suboblongis, integerrimis, supra albis apice nigro; subtus omnibus nigris, basi flava; anticis puncto medio albido, posticis maculis sanguineis longitudinaliter digestis.

Ailes un peu oblongues, entières, blanches en dessus avec le sommet noir; le dessous des quatre noir avec la base jaune; les supérieures avec un point blanchâtre sur le milieu; les inférieures avec des taches d'un rouge sanguin, disposées longitudinalement.

God., Encycl., t. IX, p. 150.

P. Hyparete. var.

Cram., 210, A. B, et 339 E. F.

Amboine et Bourou.

4. P. ARUNA. Boisd.

Alis rotundatis vivide aurantiacis ; anticis costa apiceque nigris; anticis subtus nigris, linea albida ; posticis subtus nigris basi fascia lata sanguinea.

Ailes arrondies, d'un orangé vif, avec la côte et le sommet des supérieures noirs ; dessous des supérieures noir, avec un petit trait blanchâtre ; dessous des inférieures noir, ayant près de la base une large bande d'un rouge sanguin.

Cette jolie espèce est de la Nouvelle-Guinée.

5. P. BAJURA. Boisd.

Alis anticis utrinque nigris basi flavedine conspersa maculaque alba ; posticis albis margine lato nigro ; posticis subtus nigris, fascia alba ochraceo conspersa, maculaque costo-basilari sanguinea.

Ailes supérieures noires de part et d'autre, avec la base saupoudrée de jaunâtre et une tache blanche ; les inférieures blanches avec une large bordure noire ; dessous des inférieures noir, avec une bande blanche saupoudrée de jaunâtre et une tache costo-basilaire rouge.

Offack (terre des Papous).

6. P. BAGOE. Boisd.

Alis anticis nigris fascia subpostica vivide flava; posticis albis, margine lato nigro; posticis subtus vivide flavis, margine nigro maculis coccineis serie digestis.

Ailes supérieures noires, avec une bande transverse d'un beau jaune près de l'extrémité; les inférieures blanches, avec une large bordure noire; dessous des inférieures d'un beau jaune, avec la bordure divisée par un rang de taches écarlates.

Port-Praslin (Nouvelle-Hollande).

7. P. GABIA. Boisd.

Alis albis, anticarum apice costaque nigris; posticis subtus vivide flavis, margine nigro, lunulis albidis tenuibus.

Ailes blanches, avec le sommet et la côte des supérieures noirs; dessous des inférieures d'un beau jaune, avec une bordure noire, divisée par trois ou quatre petites lunules blanchâtres.

Offack (terre des Papous).

8. P. EUMELIS. Boisd.

Alis anticis albis basi nigricanti, costa apiceque nigris; posticis albis, utrinque margine lato nigro; anticis subtus macula apicali alba; posticis subtus nervo medio calthaceo.

Ailes supérieures blanches, avec la base noirâtre, la côte et le sommet noirs; les inférieures blanches, ayant de part et d'autre une large bordure noire; leur dessous ayant la nervure médiane un peu safranée.

Port-Praslin (Nouvelle-Hollande).

9. P. NYSA.

Alis suboblongis, integerrimis, albis; anticis supra maculis apiceque nigris; posticis subtus fuscis, puncto medio albo lunulisque marginalibus flavis.

Ailes un peu oblongues, très-entières, blanches; les supérieures ayant en dessus des taches et le sommet noirs; les inférieures brunes en dessous, avec un point central blanc et des lunules marginales jaunes.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 20.
God., Encycl., t. IX, p. 152.

De la Nouvelle-Hollande.

10. P. TEUTONIA.

Alis suboblongis, albis, limbo late nigro supra albo maculato; posticis subtus nigro-venosis, limbi maculis luteo notatis.

Ailes un peu oblongues, blanches, avec le limbe largement noir, divisé par des taches blanches; dessous des inférieures veiné de noir, avec les taches du limbe marquées de jaune souci.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 622.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 17, fig. 1.
God., Encycl., t. IX, p. 152.

Cette espèce se trouve à Timor et dans quelques îles voisines de la Nouvelle-Irlande.

11. P. THEODICE. Boisd.

Alis supra albis subflavescentibus nervis limboque nigris; anticis serie postica duplice macularum albarum, posticis serie unica; posticis subtus nervis nigro-violaceis lineis croceis sparsis (femelle).

Ailes d'un blanc un peu jaunâtre, avec les nervures et le limbe noirs; les supérieures ayant deux rangées postérieures de taches blanches, et les inférieures une seule rangée; dessous avec les nervures d'un noir violet et des traits longitudinaux épars, d'un jaune safran (*femelle*).

Cette jolie espèce, voisine par le dessous de l'*Autodice* du Chili, se trouve à Bourou.

12. P. NIGRINA.

Alis suboblongis, integerrimis, supra albis apice atro; subtus omnibus nigris albido-pulverulentis; anticis fascia apicali lutea, posticis striga flexuosa sanguinea.

Ailes très-entières, un peu oblongues, blanches en dessus, avec le sommet noir; leur dessous noir, un peu saupoudré de blanchâtre; les supérieures ayant au sommet une bande jaune, et les inférieures une raie flexueuse d'un rouge sanguin.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 625.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 19, fig. 1.
God., Encycl., t. IX, p. 149.

De la Nouvelle-Hollande.

13. P. HARPALYCE.

Alis suboblongis integerrimis, supra albis, limbo nigro; subtus omnibus holosericeo-nigris; anticis fascia apicali flava, posticis fascia maculari, flexuosa sanguinea, lunula media venisque marginalibus albidis.

Ailes très-entières, un peu oblongues, blanches en dessus, avec le limbe noir; leur dessous noir; les supérieures ayant au sommet une bande jaune, et les inférieures une bande maculaire d'un rouge sanguin, une lunule centrale et les nervures de l'extrémité blanchâtres.

Donow., Épit. of ins. of New.-Holl., pl. 18, fig. 1.
God., Encycl., t. IX, p. 149.

De la Nouvelle-Hollande.

14. P. PLEXARIS.

Alis suboblongis, integerrimis, supra albis, extimo nigro; subtus singulis dimidiatim flavis; posticis litura media maculisque marginalibus sanguineis.

Ailes très-entières, un peu oblongues, blanches en dessus, avec le sommet noir; dessous moitié jaune et moitié noir; les inférieures ayant une liture centrale et des taches marginales d'un rouge sanguin.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 18, fig. 2.
God., Encycl., t. IX, p. 150.

De la Nouvelle-Hollande.

15. P. AGANIPPE.

Alis suboblongis supra albis, limbo late nigro alboque maculato; posticis subtus fascia, media alba, flavo notata maculisque marginalibus coccineis intus albocinctis.

Ailes oblongues, blanches, avec le limbe largement noir, divisé par des taches blanches; dessous des inférieures traversé au milieu par une bande blanche, marquée de jaune, ayant en outre des taches marginales rouges, bordées de blanc intérieurement.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 30.
God., Encycl., t. IX, p. 153.

Elle habite la Nouvelle-Hollande et l'île des Kangurous.

16. P. CLYTIE.

Alis suboblongis, integerrimis supra flavis extimo late nigro; posticis subtus fuscis, maculis flavis permultis.

Ailes très-entières, jaunes, un peu oblongues, avec le bord largement noir; dessous des inférieures brunâtre, avec une assez grande quantité de taches jaunes.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 19, fig. 2.

De la Nouvelle-Hollande.

17. P. MYSIS.

Alis suboblongis integerrimis supra albis extimo nigro; posticis subtus ad marginem internum flavis, limbo postico atro, fasciaque sanguinea.

Ailes très-entières, un peu oblongues, blanches en dessus, avec une bordure noire; dessous des inférieures jaune vers le côté interne, noire sur le limbe postérieur, avec une bande d'un rouge sanguin.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 623.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 21, fig. 1.

De la Nouvelle-Hollande.

18. P. ENDORA.

Alis suboblongis; anticis utrinque albidis, apice nigro albo maculato; posticis supra cinereis limbo nigro, subtus fuscis punctorum fulvorum serie postica.

Ailes un peu oblongues; les supérieures blanches de part et d'autre, avec le sommet noir, taché de blanc; les inférieures cendrées, avec le limbe noir; leur dessous brun, avec une rangée postérieure de points fauves.

Donow., Epit. of ins. of India, pl. 20, fig. 2.

Iles de la mer du Sud.

19. P. PERIMALE.

Alis suboblongis integerrimis flavis limbo communi late nigro flavo maculato; posticis subtus testaceis, fascia nigra, transversa flexuosa.

Ailes un peu oblongues, très-entières, jaunes, avec une large bordure noire, tachée de jaune; les inférieures d'une couleur testacée en dessous avec une bande noire transverse, flexueuse.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 20, fig. 1.

Nouvelle-Hollande.

20. P. IOBÉE. *Iobæa*, Boisd.

PL. 2, FIG. 5 ET 6.

Alis rotundatis virescenti-cæruleo-albis ambitu omni late nigro; anticis subtus concoloribus, posticis subtus omnino fuscis immaculatis.

Ailes arrondies, blanches, avec une teinte d'un vert bleuâtre et tout le contour extérieur largement noir; dessous des supérieures semblable; dessous des inférieures entièrement noirâtre, sans taches.

Elle est au moins de la taille de *Valeria*, et elle doit être placée près de cette espèce.

Les quatre ailes sont d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, avec une large bordure noire commençant à l'origine de la côte des supérieures, et finissant à l'angle anal des inférieures. La bordure est un peu plus large sur ces dernières ailes que sur les premières.

Le dessous des inférieures est comme le dessus, mais plus pâle.

Le dessous des inférieures est entièrement noirâtre, sans aucunes taches.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

21. CIRRHA. Boisd.

PL. 2, FIG. 7.

Alis subrotundatis albis, anticis apice nigro intus crenato; omnibus subtus albis, anticarum basi posticarum origine costæ sulphureis, illis striga apicali nigrescenti.

Ailes arrondies, blanches; les supérieures ayant le sommet noir crénelé intérieurement; dessous des quatre blanc, avec la base des supérieures et l'origine de la côte des inférieures d'un jaune soufre; celles-là avec une raie noirâtre près du sommet.

Elle est de la taille de *Belia;* ses ailes sont blanches, assez minces; les supérieures ont l'origine de la côte assez fortement noirâtre; leur sommet est marqué d'un espace noir, crénelé intérieurement.

Les inférieures sont sans taches.

Le dessous des quatre ailes est blanc, avec la base des premières et l'origine de la côte des secondes d'un jaune citron. Les supérieures ont le bord de la côte noirâtre, et vis-à-vis du sommet il y a une raie oblique noirâtre, qui correspond à l'espace noir du dessus.

Elle se trouve à Manado (île Célèbes). Je n'ai vu qu'un individu assez mal conservé.

Genre XANTHIDIE. *Xanthidia.* Boisd.

Terias, Swainson, Horsfield. *Colias,* Latr., God.

Voyez, pour les caractères génériques, mon Iconographie des Lépidoptères de l'Amérique septentrionale.

1. X. SMILAX.

Alis rotundatis, integerrimis flavis seu pallidioribus, extimo nigris; subtus anticis puncto medio nigro; posticis macula apicis ferruginea atomisque passim fuscis.

Ailes arrondies, très-entières, jaunes dans le mâle, plus pâles dans la femelle, avec le sommet noir; dessous des supérieures avec un point central noir; dessous des inférieures avec une tache apicale ferrugineuse et des atomes bruns.

Donow., Epit. of ins. of India, pl. 20, fig. 3.

Cette espèce est si voisine de celle que j'ai décrite sous le nom de *X. Lisa*, que je suis porté à croire que c'est la même espèce, et que Donowan se sera trompé en la figurant comme des Indes orientales. La *X. Lisa* habite l'Amérique

septentrionale, et elle ne diffère guère de celle figurée par Donowan, que par sa taille un peu plus grande.

2. X. PUCELLE. *Puella.* Boisd.

PL. 2, FIG. 8.

Alis rotundatis, concoloribus, flavis, margine latiori nigro; anticarum costa nigra; posticarum margine interiori flavo.

Ailes arrondies, semblables de part et d'autre, jaunes, avec une bordure assez large; les supérieures ayant la côte noire; côté abdominal des inférieures jaune.

Elle est voisine de la *Xanthidia candida* de Cramer; mais chez cette dernière la bordure noire s'étend le long du bord abdominal des inférieures. Elle paraît aussi avoir du rapport avec la *X. Rahel* de Fabricius; mais d'après cet auteur, la bordure ne se reproduit point en dessous.

Cette jolie espèce est d'un beau jaune, avec une bordure noire assez large, égale, à peine crénelée intérieurement, finissant à l'angle anal des inférieures.

Les supérieures ont en outre la côte noire.

Le dessous des quatre ailes est comme le des-

sus, seulement la côte des supérieures est un peu moins noire.

Elle se trouve assez communément sur les fleurs des légumineuses, à la Nouvelle-Guinée et dans quelques îles voisines.

Genre CALLIDRYADE. *Callidryas.* Boisd.

Colias, Latr., God.

J'ai établi ce genre dans mon Iconographie des Lépidoptères de l'Amérique septentrionale. Voyez cet ouvrage pour les caractères génériques.

1. C. POMONE. *Pomona.*

Alis integerrimis, subrotundatis, flavis; anticis utrinque puncto medio margineque nigris; posticis subtus flavis puncto gemino argenteo.

Ailes entières, arrondies, jaunes; les supérieures ayant un point central et une bordure, noirs de part et d'autre; les inférieures jaunes en dessous, avec un double point argenté.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 665.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 17, fig. 3.

Cette espèce, qui a le port et la taille d'*Eubule*, habite la Nouvelle-Hollande ? (Fab.)

2. C. ENDEER, Boisd.

PL. 2, FIG. 3 ET 4.

Alis sulphureis limbo nigro, serie punctorum majorum diviso; anticis basi punctoque centrali nigricantibus; omnibus subtus flavis immaculatis.

Ailes d'un jaune soufre avec le limbe noir, divisé par une rangée de gros points; les supérieures avec la base et un point central noirs; dessous des quatre jaunâtre sans taches.

Malheureusement je ne connais que la femelle de cette espèce, de sorte que je ne puis dire comment est le mâle, qui doit être très-différent.

Elle est de la taille de *Philea;* ses ailes sont arrondies, d'un jaune soufre, avec une bordure noirâtre, divisée par une rangée de gros points de la couleur du fond. Les supérieures ont la base fortement saupoudrée de noirâtre, et cette couleur vient se réunir à un point noir central, placé à l'extrémité de la cellule discoïdale. La côte de ces mêmes ailes est aussi assez largement noire.

Les inférieures ont la base un peu saupoudrée de noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre, et l'on y distingue à peine l'empreinte de la bordure du dessus; seulement à l'extrémité de la cellule

des inférieures, il y a une espèce de point blanchâtre, lavé de ferrugineux extérieurement.

Les antennes sont rougeâtres comme dans toutes les espèces de ce genre.

De la Nouvelle-Hollande.

Genre EMESIS. Fabr., Horsfield.

Erycina, Lat., God.

Ce genre, l'un des plus tranchés de l'ordre des Lépidoptères, habite Madagascar, Java, Bornéo, Amboine, le Bengale et la Nouvelle-Guinée. Je ne connais encore qu'un petit nombre d'espèces. Tous les individus ont les palpes droits beaucoup plus courts que la tête. La plus commune est *Emesis Echeria*, *Papilio Echeria*, Stoll.

1. E. LEOSIDA.

Alis anticis pallide fulvis extimo late nigro maculis duabus fulvis; posticis vix subcaudatis fulvo-ferrugineis, lunulis tribus caudaque nigris; anticis subtus basi fulva maculis tribus lineaque albis, extimo late nigris (apice excepto) maculis sex chalybeo-argenteis; posticis subtus rufo-ferrugineis nervis fasciisque albis, insuper maculis duabus externis lineaque marginali chalybeo-argenteis.

Ailes supérieures d'un fauve pâle avec l'extrémité largement noire, marquée de deux taches

fauves ; les inférieures d'un fauve ferrugineux, avec trois lunules et un prolongement caudal court, noirs ; dessous des supérieures fauve à la base, avec trois taches et une ligne blanches, l'extrémité largement noire (excepté le sommet), avec six taches d'acier argentées; les inférieures d'un roux ferrugineux, avec les nervures et des bandes blanches, et en outre deux taches externes et une ligne marginale, argentées.

Argynnis pulchra, Guérin, Voy. de *la Coquille*.

Cette espèce, qui fait partie d'un des plus jolis genres, habite la Nouvelle-Guinée.

Genre DAMIS. Boisd.

Erycina, Latr., God.

Les insectes de ce genre sont très-brillants surtout en dessous; ils habitent les Moluques et la Nouvelle-Guinée. Ils forment deux divisions, en ce que les uns ont une petite queue grêle, et que les autres en sont dépourvus, ce qui se rencontre du reste dans beaucoup de genres.

1. D. EPICORITUS, Boisd.

Alis caudatis subviolaceo-cæruleis, margine tenui nigro; subtus nigricantibus disco communi lineolaque marginali albis; posticis subtus fascia marginali nitide cyanea vel viridi nigro maculata.

Ailes à queue d'un bleu un peu violet, avec une petite bordure noire; dessous noirâtre, avec le disque commun, et une petite ligne marginale blanche; les inférieures ayant à l'extrémité une bande d'un bleu brillant ou d'un vert bleu, tachée de noir.

Il est de la taille de *Damis Sebæ*.
De la Nouvelle-Guinée.

2. D. CORITUS, Guérin, Voyage de *la Coquille*.

Alis caudatis argenteo-cæruleis nitidis margine tenui nigro disco communi albo; omnibus subtus fuscis disco communi albo lineis posticis albis undulatis, posticis maculis marginalibus oblongis nigris, internis argento punctatis.

Ailes à queue d'un blanc-argentin brillant, avec une légère bordure noire et le disque des quatre blanc; dessous noirâtre, avec le disque blanc et des petites lignes postérieures ondulées, blanchâtres; les inférieures, avec une rangée marginale de taches noires oblongues, dont les plus près du bord abdominal, ponctuées d'argent.

Cette belle espèce a la taille et le port de *Damis Sebæ*.

Il se trouve à Offack et à la Nouvelle-Guinée.

La femelle a la bordure noire, large, et très-peu de bleu.

3. D. DE SEBA. *Sebæ*, Boisd.

Alis integris, nigris disco communi albo; anticis utrinque, posticis subtus fascia marginali nitide cyanea.

Ailes entières, noires, avec un espace blanc commun discoïdal; les deux surfaces des supérieures et le dessous des inférieures, avec une bande marginale d'un bleu azuré luisant.

E. Damis. God., Encycl., t. IX, p. 577.
P. Damis. Cram., 70, E. F.
Seba, Thes.

Il se trouve à Amboine et à Rawack (terre des Papous).

Genre EUBAGIS, Boisd.

Erycina, Latr., God.

Peut-être que ce genre devra être placé, dans les Nymphalides, à côté des espèces appelées *Postwerta*, *Irma*, etc.

E. ARTHEMON.

pl. 3, fig. 3.

Alis integris, albis; anticis margine exteriori nigro, cæruleo alboque maculato.

Ailes entières, blanches; les supérieures ayant le bord extérieur noir, tacheté de blanc et de bleu luisant.

Linn., Syst. nat., 2, p. 792, n° 243.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 204.
Clerk, Icon., tab. 37 et tab. 46.
God., Encycl., t. IX, p. 578.

Femelle : *P. Cæneus*.

Fabr., Ent. syst., n° 169.
Donow., Epit. of the ins. of India.

C'est par erreur que cette espèce a été figurée; elle faisait partie des insectes pris au Brésil pendant le voyage de *la Coquille*, lesquels insectes ont été un peu confondus au Muséum national avec ceux provenant du voyage de *l'Astrolabe*, qui n'a nullement touché au Brésil.

Fabricius a fait deux espèces du mâle et de la femelle de ce petit papillon. Il a environ un pouce et demi d'envergure. Ses quatre ailes sont blanches en dessus, avec le pourtour des supérieures noir, marqué de trois taches blanches, qu'accompagne une tache bleue luisante, placée longitudinalement à l'origine de la côte. Dans la femelle, les ailes inférieures sont en outre terminées par une bande noire, et l'on voit près de leur base une ligne oblique de cette couleur.

Dessous des deux sexes, avec la bordure variée de ferrugineux et de bleu luisant, et avec une ligne ferrugineuse à la base des secondes ailes.

Il habite le Brésil et la Guyane.

Genre SIMOETHUS, Horsfield.

Polyommatus, Latr., God.

Ce genre est fort remarquable par la conformation de ses pieds.

1. S. REX, Boisd.

Alis fuscis; anticis fascia longitudinali alba basi viridi-cæruleo conspersa; posticis angulato-caudatis; his subtus fuscis punctis sanguineo-ferrugineis, aureo marginatis; illis lineis duabus basilaribus sanguineo-ferrugineis, aureo marginatis.

Ailes noirâtres; les supérieures, avec une bande longitudinale blanche, et la base un peu saupoudrée de bleu verdâtre; les inférieures ayant un prolongement anguleux; leur dessous, avec des points d'un ferrugineux sanguin, bordés de vert doré, celui des supérieures, avec deux lignes basilaires de la même couleur, bordées de vert doré.

Il est de la taille de *S. Pandu.*

Offack, Doreï; rare.

2. S. PANDU.

Alis subdentatis, supra fuscis singularum macula disci alba; posticis subtus infuscato-albidis, caracteribus nigricantibus obsoletis.

Ailes un peu dentées, noirâtres en dessus, avec une tache blanche discoïdale sur chaque; dessous des inférieures d'un brun très-pâle tirant sur le blanchâtre, avec des caractères noirâtres peu prononcés.

Horsfield, Lépid. de la comp. des Indes.

Polyom. Simethus, God., Encycl., t. IX, p. 675.
P. Simethus, Fabr., Ent. syst., t. III, n° 76.
Cram., 149, B. C.

Il se trouve au Bengale, à Java, à Amboine et à la terre des Papous.

Il varie pour la taille, et pour la tache blanche qui est plus ou moins grande et plus ou moins obscure.

Genre THECLA, Fab.

Myrina et *Polyommatus*, God., Latr.

Ce genre est très-abondant dans l'Amérique méridionale.

T. EVAGORAS.

Alis supra virescenti-argenteis, margine exteriori nigro; subtus flavescenti-cinereis, lineolis strigaque undulata atris; posticis utrinque maculis duabus anguli ani rubris.

Ailes d'une couleur argentée verdâtre, avec le pourtour extérieur noir; dessous d'un cendré jaunâtre, avec des traits et une raie ondulée transverses, d'un noir brun; angle anal des ailes inférieures offrant de part et d'autre deux taches rouges.

Donow., Epit. of the ins. of New-Holl., pl. 3, fig. 1 et 2.
Myrina evagoras, God., Encycl., t. IX, p. 593, n° 3.

De la Nouvelle-Hollande.

Genre ARHOPALA, Boisd.

Polyommatus, Latr., God.

Ces insectes sont assez grands. Ils habitent Java, Amboine et la Nouvelle-Guinée. Je n'en connais encore qu'un petit nombre d'espèces.

1. A. PHRYXUS, Boisd.

Alis subargenteo-cæruleis nitidis margine tenui nigro; posticis subcaudatis; omnibus subtus fuscis maculis numerosis obscurioribus albido marginatis concatenatis; posticis atomis viridi-cæruleis subanalibus.

Ailes d'un bleu un peu argenté luisant, avec une petite bordure noire ; les inférieures, avec une petite queue; dessous des quatre noirâtre, avec des taches nombreuses plus obscures, bordées de blanchâtre formant presque des chaînettes ; les inférieures ayant vers l'angle anal quelques atomes d'un bleu verdâtre.

Il est à peu près de la taille du précédent.
Nouvelle-Guinée.

2. A. MEANDER, Boisd.

Alis caudatis violaceo-cyaneis; omnibus subtus fusco-violaceis punctis majoribus fasciaque obscurioribus albido marginatis; posticis lunulis tribus viridi-aureis.

Ailes à queue, d'un bleu violet; dessous des quatre d'un brun violâtre, avec des points assez gros et une bande, plus obscurs, bordés de blanchâtre; les inférieures, avec trois lunules d'un vert doré.

Il est grand.

Offack, terre des Papous.

Genre LYCÆNA, Fab.

Polyommatus, Latr., God.

1. L. DE TAITI. *Taitensis,* Boisd.

Alis pallide violaceis; posticis caudatis; omnibus subtus pallide albidis strigis obsoletis obscurioribus maculaque nigra ad originem caudæ.

Ailes d'un violet pâle; les inférieures avec une queue; dessous des quatre d'un blanchâtre pâle, avec des raies plus obscures, peu prononcées, et une petite tache noire à l'origine de la queue.

Il est de la taille de *Catochrysops Bœticus.*

Taïti.

2. L. LACTURNUS.

Alis supra violaceo-cærulescentibus, limbo fusco; subtus canis; posticis ad basin nigro, ad apicem fusco ocellatis, fascia repanda anguli ani rufa ocellis duobus inauratis fœta.

Ailes d'un bleu violet pâle, avec le limbe brun; leur dessous d'un gris bleuâtre; celui des inférieures ocellé de noir vers la base, de brun vers

l'extrémité, et offrant à l'angle anal une bande rousse, sinuée et chargée de deux yeux dorés.

God., Encycl., t. IX, p. 660.

Il se trouve à Timor.

3. L.? CATOCHLORIS, Boisd.

Alis omnibus cyaneo-micantibus, extimo nigro; subtus fusco-ferrugineis strigis obsoletis obscurioribus, posticis inaurato-viridibus.

Ailes d'un bleu violet, avec l'extrémité noire; dessous des supérieures d'un brun grisâtre, avec des raies plus obscures, peu prononcées; celui des inférieures d'un vert un peu doré.

Il est de la taille d'*Argus Alexis* d'Europe; sa couleur en dessus est tout-à-fait comme dans le mâle de *Thecla quercus*. Celui que je décris est si mal conservé que je ne puis affirmer qu'il appartienne réellement au genre *Lycæna*.

Taïti.

4. L.? CYLINDE. Boisd.

Alis cæruleis nitidis margine tenui nigro; omnibus subtus cinereis disco communi late albido,

posticis lunulis marginalibus fuscis albido marginatis.

Ailes d'un bleu luisant, avec une petite bordure noire; dessous des quatre cendré, avec le disque commun largement blanchâtre; les inférieures, avec des lunules marginales noirâtres, bordées de blanchâtre.

Il est de la taille de *Bœticus*.
Il se trouve à Doreï, Nouvelle-Guinée.

5. L.? NARCISSUS.

Alis dentatis, fuscis, disco cærulescente; subtus fasciis maculisque sanguineis argenteo marginatis.

Ailes dentelées, noirâtres, avec le disque bleuâtre; dessous ayant des bandelettes et des taches rouges bordées d'argent.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 110.
Donow., Epit. of the ins. of New-Holl., pl. 30.

De la Nouvelle-Hollande.

6. L.? APELLES.

Alis dentatis, fulvis, limbo fusco; posticis subtus fuscis fasciis rufis argenteo marginatis.

Ailes dentées, fauves, avec le limbe noirâtre ; dessous des inférieures noirâtre, avec des bandes ferrugineuses bordées d'argent.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 111.
Donow., Epit. of New-Holl., pl. 30, fig. 3 et 4.

De la Nouvelle-Hollande.

7. L.? DE HUBNER. *Hubneri.*

Alis integerrimis supra fuscis, violaceo-mutabili micantibus ; anticis macula disci lutea ; subtus omnibus sericeo albis, striga marginali punctis nigris.

Ailes très-entières, noirâtres en dessus, avec un reflet violet changeant ; les supérieures ayant sur le disque une grande tache jaune ; dessous d'un blanc satiné, avec une rangée marginale de points noirs.

God., Encycl., t. IX, p. 677.
P. Xanthospylos, Hubn., Exot. sam.

De Timor.

8. L.? BYZOS, Boisd.

Alis fuscis; anticis macula discoidea crocea; posticis fuscis fascia postica crocea; omnibus subtus subluteo-griseis obscuriori punctatis.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures, avec une tache discoïdale d'un jaune safran; les inférieures, avec une bande postérieure de la même couleur; dessous des quatre d'un gris lavé de jaunâtre, ponctué d'une couleur plus foncée.

Il est un peu plus petit que *Hubneri.*

Environs de port Jackson.

9. L. DE DUMENIL, *Dumenilii.*

Alis integris, supra niveis; anticarum margine exteriori late fusco; subtus albidis, pone medium strigis duabus undulatis, lineaque punctorum fuscescentibus; posticis macula marginali nigerrima.

Ailes entières, d'un beau blanc en dessus, avec le contour extérieur des supérieures largement brun; dessous d'un blanc sale, offrant derrière le milieu deux lignes ondulées et une ligne de points, brunâtres; inférieures, avec une tache marginale très-noire.

God., Encycl., t. IX, p. 677.

Il se trouve à Timor?

10. L. DE DUPONCHEL, *Duponchelii.*

Alis integerrimis, supra fuscis, omnium disco albo; subtus sericeo-albis, lineola centrali, strigis duabus undulatis punctisque marginalibus in simplici serie fuscis.

Ailes entières, d'un brun noirâtre en dessus, avec le disque des quatre blanc; leur dessous d'un blanc satiné, avec un trait central; deux lignes ondulées et une simple série de points marginaux, d'un brun noirâtre.

God., Encycl., t. IX, p. 677.

Il habite le Bengale, Java, Amboine, Timor et la terre des Papous.

11. L. DIONISIUS. Boisd.

Alis nigro-fuscis, macula communi discoidea nivea rotundata maxima; omnibus subtus niveis, extimo nigro, arcubus marginalibus albis,

serie duplici digestis; posticis ad costam macula nigerrima.

Ailes d'un brun noirâtre, avec une très-grande tache blanche commune, discoïdale, arrondie; dessous des quatre blanc, avec l'extrémité noire, divisée par deux rangs de petits croissants blancs; les inférieures ayant sur le milieu de la côte une tache très-noire.

Il est de la taille d'*Argus Alexis*.
Nouvelle-Guinée.

12. L. DION.

Alis supra cærulescenti-violaceis, subtus albis, punctis simplicibus lineolisque fuscis; posticis ocellis duobus anguli ani pupilla cærulea.

Dessus des ailes d'un violet bleuâtre; dessous blanc, avec de simples points et des traits d'un brun noirâtre; angle anal des inférieures offrant deux yeux à prunelle bleue.

God., Encycl., t. IX, p. 679.

Il habite l'Australasie.

13. L. ISARCHUS.

Alis supra violaceo-cœrulescentibus, disco anticarum macula, posticarum fascia albis; subtus albis; posticis fasciis duabus repandis nigris ocellisque duobus anguli ani argentatis.

Dessus des ailes d'un bleu-violet pâle, avec une tache sur le milieu des supérieures, et une bande sur le milieu des inférieures, blanches; dessous blanc; celui des inférieures avec deux bandes noires sinuées, et deux yeux argentés à l'angle anal.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 198.
God., Encycl., t. IX, p. 679.
P. Isis. Drury, pls. 2, pl. 3.
P. Camillus. Cram., 300, A. B.

De Timor.

14. L. ERINUS.

Alis integerrimis, supra fuscis, nitidis; subtus cinereis, anticis angulo postico maculis duabus nigris; posticis basi punctis ocellaribus obsoletis.

Ailes entières, d'un brun noirâtre, chatoyant en dessus; leur dessous cendré; celui des supérieures

avec deux taches noires à l'angle interne; celui des inférieures avec des points oculaires, peu prononcés à la base.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 145.
Donow., Epit. of ins. of New.-Holl., pl. 31, fig. 5 et 6.

Nouvelle-Hollande; environs de port Jackson.

15. L. LABRADUS.

Alis integerrimis, supra violaceo-cœrulescentibus; subtus cinereis; posticis annulis numerosis albis basique cœrulescente.

Ailes entières, d'un bleu violet en dessus; dessous cendré; celui des inférieures ayant des anneaux blancs nombreux, et la base bleuâtre.

God., Encycl., t. IX, p. 680.

Nouvelle-Hollande; environs de port Jackson.

16. L. DAMOETES.

Alis integerrimis, fuscis; subtus cinereo undatis; ocello gemino aurato.

Ailes entières, d'un brun noirâtre; leur dessous avec des ondes cendrées; celui des inférieures ayant vers l'angle anal deux yeux dorés.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 148.
Donow., Epit. of ins. of New.-Holl., pl. 31, fig. 3 et 4.

De la Nouvelle-Hollande.

17. L. DAMOEUS.

Alis integerrimis, supra fuscis, nitidis; subtus grisescentibus, annulis numerosis fuscis, albocinctis; posticis ocellis duobus angulo ani iride fulva.

Ailes entières, d'un brun noirâtre, chatoyant en dessus; leur dessous grisâtre, avec une multitude d'anneaux bruns cerclés de blanc; angle anal des inférieures offrant deux yeux à iris fauve.

God., Encycl., t. IX, p. 681.

De Timor.

Genre CATOCHRYSOPS, Boisd.

Lycenæ. Horsfield.
Polyommatus. God., Latr.

Les insectes de ce genre sont assez abondants dans les Indes orientales et en Afrique.

1. C. CYTA. Boisd.

Alis omnibus argenteo-cæruleis, nitidis; posticis caudatis; omnibus subtus strigis plurimis albis interruptis; posticis insuper maculis marginalibus nigris, tribus internis fulvo auroque viridi maculatis.

Ailes d'un bleu-argenté luisant; les inférieures avec une petite queue; dessous des quatre avec plusieurs raies blanches interrompues; les inférieures ayant en outre une rangée marginale de taches noires, dont les trois voisines du bord abdominal marquées de fauve et de vert doré.

Il a le port et la taille d'*Elpis*, auquel il ressemble beaucoup.

Nouvelle-Irlande.

2. C. STRABO.

Alis caudatis, supra violaceo-cærulescentibus, limbo fusco; subtus cinereis, pone medium catenulis albidis punctisque costalibus, anticarum unico posticarum duobus nigris; posticis sesqui ocello anguli ani aurato.

Dessus des ailes d'un bleu-violet pâle, avec le limbe brun; leur dessous cendré, ayant derrière le milieu des chaînettes blanchâtres, sur la côte des supérieures un point noir, et deux sur celle des inférieures; angle anal de ces dernières ailes avec deux yeux dorés, dont un plus petit.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 101.
God., Encycl., t. IX, p. 656.

Il habite plusieurs îles de l'Australasie.

3. C.? CENTAURUS.

Alis caudatis, cærulescentibus, limbo fusco; subtus cinereis, maculis baseos ocellaribus.

Ailes en queues, bleuâtres, avec le limbe noi-

râtre; dessous cendré, avec la base marquée de taches ocellées.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 63.

De la Nouvelle-Hollande (Fabr.). Je n'ai jamais vu cette espèce.

Genre ARGUS. Boisd.

Polyommatus. God., Latr.

A. POÈTE, *Poeta.* Guérin, Voyage de *la Coquille.*

Alis fuscis; anticis lunula nigra discoque cœrulescente; posticis fascia submarginali crocea; omnibus subtus albido-cinereis, punctis majoribus nigris; posticis fascia crocea.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures avec une lunule centrale noire et le disque d'un bleu violâtre; les inférieures, avec une bande souci presque marginale; dessous des quatre d'un cendré blanchâtre, avec des points noirs assez gros; les inférieures avec la bande souci.

Ce joli Argus a le port et la taille de *Battus* d'Europe.

Il se trouve à la Nouvelle-Irlande, aux environs du Port-Praslin.

Genre HAMADRYADE. *Hamadryas.* Boisd.

1. H. ZOILE, *Zoilus.*

Alis oblongis, nigris; anticis maculis tribus albis; posticis fascia transversa, seu disco lato, albis; omnibus subtus punctis marginalibus albis.

Ailes oblongues, noires; les supérieures avec trois taches blanches; les inférieures avec une bande transverse ou le disque tout entier, blancs; dessous des quatre avec une rangée marginale de points blancs.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 128.
Nymph. Naïs, Guérin, Voyage de *la Coquille,* pl. , fig. .
Hubn., Züt. (Fig. sans nom).

Il est inconcevable que jusqu'à présent les auteurs n'aient pas reconnu cette espèce dans Fabricius; jamais description ne fut plus claire que la sienne.

Quelquefois les premières ailes offrent un petit trait basilaire blanc, et près de la côte un petit point de la même couleur. Le corps est, comme le dit Fabricius, ponctué de blanc.

Elle habite la terre des Papous, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, Taïti, et beaucoup de petites îles de la mer du Sud. Mes exemplaires viennent de Vanikoro.

2. H. ASSARICUS.

Alis oblongis, nigris; anticis supra maculis duabus, posticis fascia dentata albis; omnibus subtus punctis marginalibus albis.

Ailes oblongues, noires; les supérieures avec deux taches; les inférieures avec une bande discoïdale dentée, blanches; dessous des quatre avec des points marginaux blancs.

Cram., 363, A. B.

Elle est très-voisine de l'espèce précédente. Elle se trouve à Amboine, à Bourou, et à la terre des Papous.

Genre EUPLÆA, Boisd.

Euplœæ. Fabr. *Danais*. Latr. God.

Par les mœurs, ce genre est voisin du suivant. Les mâles ont des caractèresqui peuvent le faire partager en trois groupes : dans les uns, le bord interne des premières ailes est très-arrondi, et s'avance jusque sur le disque des inférieures; dans les autres, comme dans *Eleutho*, etc., le bord interne de ces mêmes ailes est droit, et offre une raie luisante; enfin, dans le troisième groupe, le mâle ne diffère pas de la femelle.

1. E. CALLITHOE. Boisd.

Alis integris nigro-fuscis, violaceo-micantibus; anticis fascia arcuata transversa maculari, in cellula puncto majori punctisque marginalibus cæruleis; posticis punctis marginalibus ad angulum externum.

Ailes entières d'un brun noir, changeant en violet; les supérieures ayant une bande maculaire arquée transverse, dans la cellule, un gros point

et deux rangs de points marginaux d'un bleu pâle; les inférieures, avec quelques points marginaux vers l'angle externe.

Cette jolie espèce, qui peut être comparée à *Prothoe* pour la taille, habite la Nouvelle-Guinée.

2. E. EUNICE.

Alis integris fuscis; omnibus supra punctorum serie marginali, posticis abbreviata; anticis medium versus macula subviolacea.

Ailes entières d'un brun noir; le dessus des quatre, avec une rangée de points, marginale, plus courte sur les inférieures; les supérieures ayant vers le milieu une tache d'un bleu violâtre.

God, Encycl., t. IX, p. 179.

Elle se trouve à Java, Borneo, Sumatra, Amboine, Bourou, et dans l'île de Guam. Les individus de cette dernière localité ont la tache du milieu beaucoup plus grande.

3. E. DE HERBST, *Herbstii.* Boisd.

Alis fuscis ad extimum pallidioribus; anticis macula media serieque subapicali punctorum violaceis; anticis subtus duobus tribusve punctis sparsis albidis; posticis subtus ad angulum externum punctis duobus quatuorve minutis violaceis.

Ailes d'un brun noir, plus pâles à l'extrémité; les supérieures avec une tache sur le milieu et une rangée subapicale de points violâtres; leur dessous, avec deux ou trois taches blanchâtres éparses; dessous des inférieures, avec deux à quatre petits points violâtres vers l'angle externe.

Terre des Papous, Nouvelle-Guinée.

4. E. HISME.

Alis fuscis ad extimum pallidioribus; anticis puncto medio et aliquando fascia subapicali maculari, violaceis; anticis subtus puncto medio, altero costali minutissimo, tribusque obsoletissimis marginalibus; posticis subtus punctis quatuor marginalibus violaceis.

Ailes d'un brun noir, plus pâles à l'extrémité; les supérieures ayant sur le milieu un point oblong solitaire, et quelquefois, en outre, vers le sommet une petite bande transverse, maculaire, violâtres; leur dessous, avec les points du dessus, et, en outre, un très-petit point vers la côte, et deux ou trois autres peu marqués vers le bord; dessous des inférieures, avec trois ou quatre petits points marginaux.

Elle se trouve à Bourou.

5. E. AGLICIDE.

Alis nigro-fuscis, ad extimum subdilutioribus; anticis serie marginali punctorum alborum; posticis serie duplici; anticis subtus quatuor seu quinque punctis mediis violaceis; posticis subtus punctis sex discoideis.

Ailes d'un brun noir, un peu plus pâles vers l'extrémité; les supérieures, avec un rang de petits points blancs marginaux; les inférieures, avec deux rangs de points semblables; dessous des supérieures offrant en outre quatre ou cinq points discoïdaux violâtres; celui des inférieures, avec six points semblables.

Rawack (terre des Papous).

6. E. DE DUPONCHEL, *Duponchelii.* Boisd.

Alis nigro-fuscis, ad extimum pallidioribus, immaculatis; omnibus subtus serie marginali duplici punctorum violaceorum; anticis insuper punctis quatuor violaceis; posticis punctis sex mediis.

Ailes d'un brun noir, plus pâles à l'extrémité, sans taches; dessous des quatre avec deux rangs de points marginaux violâtres; les supérieures ayant en outre quatre points; et les inférieures six points discoïdaux violâtres.

Elle se trouve à Bourou.

7. E. DE LAPEYROUSE, *Lapeyrousei.* Boisd.

Alis fuscis immaculatis ad extimum pallidioribus; anticis subtus punctis quatuor discoidalibus violaceis; posticis subtus punctis sex discoideis.

Ailes d'un brun noir, sans taches, plus pâles à l'extrémité; dessous des supérieures, avec quatre points discoïdaux violâtres; dessous des inférieures, avec six.

Très-voisine de *Melina*, dont elle n'est peut-être qu'une variété locale.

Vanikoro.

8. E. MELINA.

Alis fuscis immaculatis ad extimum posticarum dilutioribus; anticis subtus punctis quinque violaceis discoideis, posticis septem vel octo.

Ailes d'un brun noir, sans taches, plus pâles à l'extrémité des inférieures; dessous des supérieures, avec cinq points discoïdaux violâtres; dessous des inférieures, avec sept à huit points semblables.

God., Encycl., t. IX, p. 179.

Elle se trouve à Amboine, Bourou, à la terre des Papous, à la Nouvelle-Guinée, et dans la Tasmanie.

Elle est un tiers plus grande que la précédente.

9. E. DE TREITSCHKE, *Treitschkei*. Boisd.

Alis nigris ad olivaceum subvergentibus; anticis punctis duobus seu tribus mediis albis, macu-

laque ad marginem internum cæruleo-æruginosa; posticis punctis tribus marginalibus albis ad angulum externum; anticis subtus punctis quatuor mediis violaceis; posticis subtus punctis duodecim.

Ailes d'un noir foncé tirant sur l'olivâtre; les supérieures ayant au milieu deux ou trois points blancs, et près du bord interne une petite tache allongée bleuâtre ou vert-de-gris ; dessous des supérieures, avec quatre points discoïdaux violâtres; dessous des inférieures, avec une douzaine de points semblables.

Elle se trouve au Port-Praslin, dans la Nouvelle-Irlande.

10. E. ALCATHOÉ.

Alis fuscis ; posticis utrinque punctis marginalibus albidis serie duplici digestis; omnium subtus disco maculis subviolaceis.

Ailes noirâtres; les inférieures, avec deux rangs de points marginaux blanchâtres; dessous des quatre, avec des taches violâtres sur le disque.

God., Encycl., t. IX, p. 178.

Elle se trouve à Java, Bornéo, Sumatra, Amboine, Bourou et la terre des Papous.

11. E. ELEUTHO.

Alis repandis, fuscis, concoloribus, fascia postica maculari punctisque marginalibus albis; anticis fascia maculari ante apicem alteraque apicali.

Ailes noirâtres sinuées, semblables de part et d'autre, avec une bande postérieure maculaire et des points marginaux blancs; les supérieures ayant deux bandes blanches, dont une courte avant le sommet.

Dan. Eleutho. Voy. de Freycinet, pl. 83, fig. 2.

De l'île de Guam et de Taïti.

12. E. OROPE. Boisd.

Alis repandis fuscis, concoloribus, fascia postica maculari punctisque marginalibus albis; anticis fascia unica medio interrupta.

Ailes noirâtres sinuées, semblables de part et d'autre, avec une bande postérieure et des points

marginaux blancs; les supérieures ayant une seule bande, interrompue dans son milieu.

Elle a, au premier coup d'œil, le *facies* d'*Eleutho ;* mais c'est une tout autre espèce.

Elle se trouve à Taïti.

Genre DANAIDE, *Danais*, Latr., God.

Euplœa. Fabr., Ochs.

Ce genre habite les deux Continents, et paraît vivre particulièrement sur les plantes de la famille des Asclépiadées. Les espèces à taches verdâtres, bleuâtres ou blanchâtres ne se trouvent pas dans le Nouveau-Monde.

1. D. CLÉOTHÈRE, *Cleothera.*

Alis repandis, fulvis, limbo posteriori nigro punctorum alborum serie duplici; anticis ad costam saturatioribus; posticis subtus venis dilatato-nigris.

Ailes sinuées, fauves, avec le limbe postérieur noir, divisé par deux rangées de points blancs; les supérieures plus obscures vers la côte; dessous des inférieures, avec des nervures noires dilatées.

God., Encycl., t. IX, p. 185.

Timor (Godart). Je la crois plutôt du Nouveau-Monde.

2. D. COUSINE, *Sobrina*. Boisd.

PL. 4, FIG. 3.

Alis subrepandis concoloribus, nigris maculis basilaribus paucis, alteris in disco sparsis punctisque marginalibus obsoletis virescenti-albis; posticarum cellula nigra, linea virescenti.

Ailes un peu sinuées, noires de part et d'autre, avec quelques taches basilaires, quelques autres éparses sur le disque, et des points marginaux peu marqués d'un blanc verdâtre; cellule des inférieures noire, avec une tache allongée verdâtre.

Elle est de la taille de *Juventa*. Ses ailes sont noires, avec quelques lignes basilaires, quelques taches éparses, et des petits points marginaux peu marqués, surtout le dernier rang, d'un blanc verdâtre; les supérieures ont dans la cellule une ligne droite grêle et une tache quadrangulaire; au-dessous de la nervure médiane, elles ont une tache un peu oblique; au-dessous de celle-ci, près du bord interne, est une ligne basilaire. Sur la moitié postérieure de l'aile sont plusieurs taches de différentes formes.

Les ailes inférieures ont cinq lignes basilaires,

dont les trois internes grisâtres, et les deux autres verdâtres. Entre les points marginaux et ces lignes il y a trois ou quatre petites taches oblongues.

Le dessous est à peu près semblable au dessus; mais le dernier rang de points marginaux est bien marqué.

Elle habite Bourou et la terre des Papous.

3. D. MÉGANIRE, *Meganira.*

Alis subrepandis concoloribus nigris maculis basilaribus punctisque marginalibus virescenti-albis; anticis macula gracili lineari, alteraque quadrata in cellula discoidali, nervo medio infra maculis duabus elongatis; posticis punctis marginalibus subalbis et in cellula discoidali venula nigra haud bifida.

Ailes un peu sinuées, noires de part et d'autre, avec des taches basilaires allongées et des points marginaux d'un blanc verdâtre; les supérieures ayant dans la cellule discoïdale une tache linéaire grêle et une tache carrée; au-dessous de la principale nervure deux taches allongées, séparées dans toute leur longueur; les inférieures, avec les points marginaux presque blancs, et une petite vénule noire, non bifide, dans la cellule.

God., Encycl., t. IX, p. 194.

Elle est très-voisine de *Juventa*.
Elle se trouve à Rawack (pays des Papous).

4. D. JUVENTA.

Alis subrepandis concoloribus nigro-fuscis maculis basilaribus elongatis, alterisque sparsis in disco punctisque marginalibus virescentialbis; omnium maculis sub coadunatis; posticis venula nigra bifida in cellula discoidali.

Ailes un peu sinuées, d'un noir brunâtre de part et d'autre, avec des taches basilaires allongées, d'autres éparses sur le disque, et des points marginaux d'un blanc verdâtre; les taches sur les quatre réunies et occupant les trois quarts de la surface; les inférieures ayant dans la cellule une vénule noire bifide.

Cram., 188, B.
God., Encycl., t. IX, p. 193.

Java, Coromandel, Amboine, Bourou et terre des Papous.

Genre IDEA, Latr., God.

Ce beau genre est peu nombreux; les individus qui le composent se trouvent à Madagascar, Java, Bornéo, Sumatra, Amboine, Rawack, Bourou, à la Nouvelle-Guinée et au Bengale.

1. I. AZA. Boisd.

Alis ovatis, integerrimis albis venis margineque nigris; anticis maculis tribus subminutis extimoque cellulæ discoidalis nigris; margine omnium intus crenato, serie punctorum diviso, serieque subpostica macularum nigrarum clavatarum margine vix cohærentium.

Ailes ovales, entières, blanches, avec des veines et une bordure noires; les supérieures, avec trois taches assez petites, et l'extrémité de la cellule discoïdale, noires; la bordure des quatre crénelée intérieurement, divisée par un rang de gros points ronds, et précédée par une rangée de taches noires claviformes, qui la touchent à peine.

Elle est un peu plus petite qu'*Agelia*, à laquelle elle ressemble beaucoup.

Elle habite Bourou.

2. I. DE D'URVILLE, *d'Urvillei*. Boisd.

PL. 3, FIG. 4.

Alis ovatis, integerrimis albis venis margineque nigris; anticis fascia media transversa extimoque cellulæ discoidalis nigris; omnium margine serie punctorum diviso, serieque subpostica macularum nigrarum linearium margine cohærentium.

Ailes ovales, entières, blanches, avec des veines et une bordure noires; les supérieures ayant une bande transverse et l'extrémité de la cellule, noires; la bordure des quatre divisée par un rang de points arrondis, et précédée d'une rangée de taches linéaires qui se lient avec elle.

Cette belle espèce est de la taille d'*Agelia;* ses ailes sont blanches, avec la bordure et les nervures noires; les ailes supérieures sont traversées obliquement de la côte à l'angle externe par une bande noire, sinuée, assez large. A l'extrémité de la cellule discoïdale est une espèce de tache noire; le sommet de ces mêmes ailes est en outre assez largement noirâtre. La bordure des quatre ailes est noire, de médiocre largeur, divisée par une

rangée de gros points de la couleur du fond, et précédée intérieurement par une série de taches noires linéaires, placées entre chaque nervure, et se liant, par leur extrémité inférieure, avec la susdite bordure. Le dessous des quatre présente à peu près le même dessin; cependant celui des inférieures offre en outre, dans la cellule discoïdale, deux veines noires longitudinales.

La femelle diffère à peine du mâle. J'ai dédié cette nouvelle espèce à M. le capitaine d'Urville, à qui l'entomologie et la botanique sont redevables d'une foule d'objets nouveaux, qu'il a recueillis dans ses deux voyages de circumnavigation.

Elle habite la Nouvelle-Guinée.

Genre CÉTHOSIE, *Cethosia.* Boisd.

Cethosiæ. God., Latr.

Ce genre, tel que nous l'avons restreint, ne se trouve pas dans le nouveau Continent.

1. C. CYDIPPE.

Alis subrotundatis, dentatis, fulvis seu obscure testaceis, extimo late violaceo fusco lunulis albis duplici serie digestis; anticis ad apicem fascia nivea, transversa abbreviata; singulis subtus ad basin cærulescente nigroque variis.

Ailes presque arrondies, dentées, fauves ou d'un briqueté obscur, ayant à l'extrémité une large bordure d'un noir violâtre, avec deux rangs de lunules blanches; les supérieures offrant vers le sommet une bande très-blanche, transverse, courte; le dessous des quatre, varié de bleuâtre et de noir vers la base.

Linn., Syst. nat., 2, p. 776, n° 163.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 345.
God., Encycl., t. IX, p. 247.
P. Ino. Cram., 62, A. B.

Elle habite la Chine, Java, Bornéo, Amboine et la Nouvelle-Guinée.

Les individus de ce dernier pays sont plus petits et plus obscurs.

2. C. CHRYSONOE.

Alis subrotundatis, dentatis fulvis extimo late nigro; anticis ad apicem fascia nivea; posticis subtus fuscis, fasciis duabus macularibus atris transversis, basi cinereo nigroque varia.

Ailes arrondies, dentées, fauves, avec l'extrémité largement noire; les supérieures ayant une bande blanche au sommet; les inférieures noirâtres en dessous, avec deux bandes maculaires transverses noires, et la base variée de noir et de gris cendré.

God., Encycl., t. IX, p. 249.
P. Chrysippe. Fabr., Ent. syst., t. III, n° 344.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 24, fig. 1.

De la Nouvelle-Hollande.

3. C. DE LAMARCK, *Lamarckii.*

Albis subrotundatis, dentatis nigris, supra cæruleo-micantibus; omnium basi supra aurantiaca, subtus alba undis atris.

Ailes arrondies, dentées, noires, avec un reflet bleu assez brillant; la base des quatre, orangée en dessus, blanche en dessous, avec des ondes noires.

God., Encycl., t. IX, p. 249.

Elle habite la Nouvelle-Hollande.

C. OBSCURA. Guérin, Voyage de *la Coquille.*

Alis subrotundatis dentatis fuscis, serie postica punctorum majorum flavescentium; subtus fuscescentibus, fascia submarginali albida, extus dentata; anticis subtus basi fulvescenti.

Ailes arrondies, dentées, d'un brun noir, avec une rangée submarginale de gros points jaunâtres; dessous brunâtre, avec une bande submar-

ginale blanchâtre, dentée en dehors; dessous des supérieures, d'un brun fauve jusqu'au-delà du milieu.

Cette belle espèce se trouve au Port-Praslin (Nouvelle-Hollande).

Genre ARGYNNE, *Argynnis*, Latr.

1. A. EGISTA.

Alis supra fulvis, punctis submarginalibus margineque ipso nigris; posticis extus subcaudatis; onmibus subtus fuscescentibus lunulis nitenti-albis serie duplici, striga ocellorum interjecta.

Ailes fauves en dessus, avec des points vers le bord, et le bord même, noirs; les inférieures un peu en queue en dehors; le dessous des quatre d'un brun ferrugineux, avec deux cordons de lunules d'un blanc luisant, séparés par une ligne transverse de points ocellés.

Cram., 281, C. D.
God., Encyl., t. IX, p. 261.

Elle habite Java, Amboine et quelques îles de la mer du Sud.

2. A. EGESTINA.

Alis subcaudatis, basi supra fulvis, apice nigris; posticis subtus nitide glaucis, striga ocellorum.

Ailes en queue, fauves à la base et noires au sommet ; les inférieures, d'une couleur glauque, luisante en dessous, avec une rangée d'yeux.

Voyage de Freycinet, pl. 83, fig. 4.

Elle habite l'île de Guam.

3. A. LAMPETIA.

Alis subrotundis, subdentatis, fuscis; anticis fascia fulva, transversa, media, immaculata; posticis ad extimum serie ocellorum serieque lunularum.

Ailes arrondies, un peu dentées, brunes; les supérieures avec une bande fauve, transverse, médiane et sans taches; les inférieures ayant à l'extrémité une rangée d'yeux et une rangée de lunules.

Cram., 349, A. B.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 290.
Linn., Syst. nat., 2, p. 775, n° 160.
God., Encycl., t. IX, p. 258.

Elle se trouve dans l'île d'Amboine et dans plusieurs îles voisines de la Nouvelle-Guinée; seulement elle varie un peu pour la taille.

4. A. ERYMANTHIS.

Alis subrotundatis, subdentatis, fulvis; anticis fascia flavescente, transversa, media nigroque maculata, apice nigris; posticis ad extimum serie punctorum strigisque duabus lunularum nigrarum.

Ailes presque arrondies, un peu dentées, d'un brun obscur; les supérieures avec une bande jaunâtre, transverse, discoïdale, tachetée de noir, et le sommet noir; les inférieures offrant, vers le bout, une rangée de points, et deux rangées de lunules, noirs.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 427.
Cram., 238, F. G.
Sulz, Gesch., tab. 16, fig. 6.
Drury, Ins., t. I, tab. 15.
God., Encycl., t. IX, p. 257.

Elle habite la Chine, le Bengale, Java, Bornéo, Amboine, la terre des Papous et la Nouvelle-Guinée.

Genre MELITÉE, *Melitea*. Fab., Ochs.

Argynnis. Latr., God.

M. DE GABERT, *Gabertii*. Guérin, Voyage de *la Coquille*.

Alis fulvis serie postica punctorum, margineque, nigris; anticis strigis duabus transversis nigris; subtus luteo-fulvis.

Ailes fauves, avec une rangée postérieure de points et la bordure, noirs; les supérieures ayant en outre deux raies noires transverses; dessous d'un jaune fauve.

Cette Melitée a le port et la taille d'*Athalia*.

Elle se trouve à Taïti.

Genre CYRESTIS. Boisd.

Nymphalis. Latr. God.

Ce genre peu nombreux n'habite pas dans le Nouveau-Monde.

1. C. THYONEUS.

Alis utrinque fulvis strigis plurimis fuscis ; posticis caudatis, strigis quarta, sexta, octava, tenuiter albo sub-marginatis.

Ailes fauves de part et d'autre avec plusieurs raies transverses noirâtres ; les inférieures en queues, ayant la quatrième, sixième et huitième raies très-légèrement bordées de blanc.

Il se trouve à Amboine et à Bourou.

2. C. ACILIE, *Acilia*.

pl. 3, fig. 1 et 2.

Alis dentatis, fuscis, strigis griseis, fascia communi alba serieque postica ocellorum cæcorum.

Ailes dentées, noirâtres, avec des raies grisâtres, une bande commune blanche et une rangée postérieure d'yeux sans prunelles.

God., Encycl., t. IX, p. 378.

Cette espèce n'avait pas encore été figurée; on n'en connaissait qu'un individu rapporté de la terre des Papous par M. Freycinet. M. d'Urville, dans ses différents voyages, nous en a fait connaître un plus grand nombre.

Elle a environ deux pouces et demi d'envergure. Le dessus des ailes est d'un brun noirâtre, avec une bande blanche, commune, large, oblique, discoïdale, précédée et suivie de plusieurs raies grisâtres, transverses. Entre les lignes de l'extrémité, il y a une série d'yeux noirs, sans prunelle, et ayant, pour la plupart, un iris roussâtre. L'angle anal des inférieures offre un espace fauve, dans lequel vient se perdre la bande blanche.

Le dessous ressemble beaucoup au dessus; il n'en diffère que parce que les lignes transverses sont blanchâtres au lieu d'être grises.

Elle se trouve à la Nouvelle-Guinée et dans plusieurs îles voisines.

Genre VANESSE, *Vanessa.* Latr.

Ce genre sera par la suite subdivisé en plusieurs genres.

1. V. CARDUI.

Linn., Syst. nat., 2, p. 774, n° 157, etc., etc.

Ce papillon habite toute l'Europe, l'Afrique, l'Amérique septentrionale, la Guyane, les Indes orientales, la Chine, la Sibérie, les îles de Java, de Bornéo, etc. Il se retrouve aussi à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Hollande.

2. V. ZÉLIMA.

Alis angulatis, flavis, ocellorum serie postica lineisque marginalibus fuscis; anticis falcatis; posticis rotundatis subtusque striga alba, media, ad costam maculari.

Ailes anguleuses, jaunes, avec une rangée postérieure d'yeux, et des lignes marginales noirâtres; les supérieures falquées; les inférieures ar-

rondies, et offrant en dessous une raie blanche transverse, discoïdale, maculaire près de la côte.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 287.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

De la Nouvelle-Hollande.

3. V. VELLIDA.

Alis denticulatis, supra fuscis; singulis ocellis duobus in fascia fulva intusque medio coarctata; posticis subtus griseis, undis punctisque aliquot nigricantibus; his rotundatis, anticis subfalcatis.

Ailes denticulées, noirâtres en dessus; chacune ayant deux yeux placés sur une bande fauve, étranglée dans son milieu; les inférieures grises en dessous, avec des ondes et quelques points noirâtres; celles-ci arrondies, les supérieures un peu concaves.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 283.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.
V. Calybe, God., Encycl., t. IX, p. 317.

De la Nouvelle-Hollande.

4. V. GONERILLA.

Alis denticulatis, supra nigris, fascia ferruginea, transversa; anticarum discoidali sinuataque, posticarum submarginali ocellorum quatuor serie; his rotundatis, illis subfalcatis.

Ailes denticulées, noires en dessus, avec une bande ferrugineuse transverse, discoïdale et sinuée sur les supérieures, submarginale et marquée de quatre yeux sur les inférieures : celles-ci arrondies, celles-là un peu concaves.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 317.
Donow., Epit. of ins. of Ind., pl. 25.

Elle habite la Nouvelle-Zélande.

5. V. ITEA.

Alis denticulatis, supra nigris, anticarum basi posticarum disco, ferrugineis; his rotundatis, serie quatuor ocellorum; illis subfalcatis, fascia ochracea, transversa, discoidali, in medio dilatata.

Ailes denticulées, noires en dessus, avec la base des supérieures et le disque des inférieures, ferrugineux; celles-ci arrondies, avec une rangée de quatre yeux; celles-là un peu concaves, avec

une bande d'un jaune d'ocre, transverse, discoïdale, dilatée au milieu.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 318.
Donow., Epit. of ins. of Ind., pl. 26.
God., Encycl., t. IX, p. 321.

Elle habite la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande.

6. V. ALGINA. Boisd.

Alis fuscis fascia media transversa, fulva (*mas*), *vel alba* (*fœmina*); *posticis fascia altera postica ocellis sex notata; subtus cinerascentibus fascia discoidali, serieque postica ocellorum iride fulva pupillaque violacea.*

Ailes d'un brun noirâtre, avec une bande discoïdale transverse, d'un jaune fauve (le mâle), ou blanche (la femelle); les inférieures ayant une seconde bande marquée de six yeux, dessous grisâtre, avec la bande discoïdale, et une rangée postérieure d'yeux à iris fauve et à prunelle violette.

Cette belle espèce, qui a la taille et le port de *Sabina*, habite la terre des Papous et la Nouvelle-Guinée.

7. V. ARSINOÉ.

Alis dentatis fulvis, lineis marginalibus undulatis discoidalique nigris; anticis subfalcatis, posticis extus subcaudatis; his utrinque ad extimum ocellis duobus.

Ailes dentées, fauves, avec des lignes marginales ondulées, et une sur le milieu, noires; les supérieures un peu concaves; les inférieures un peu en queue en dehors; celles-ci ayant de part et d'autre, vers le bout, deux taches oculaires.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 233.
Cram., 160, A. B.
God., Encycl., t. IX, p. 297, n° 1.

Elle se trouve à Java, Amboine et à la Nouvelle-Hollande.

Genre NYMPHALIS. Latr.

HERMINIA.

Alis subdentatis ; anticis supra nigris, basi inaurato-viridi, ad apicem fascia alba maculari; posticis ocello sesquialtero.

Ailes presque dentées; dessus des supérieures noir, avec la base d'un vert doré, et une bande blanche maculaire à l'extrémité; inférieures avec deux yeux dont un moitié plus petit.

Cram., 196, A. B. et 241 A. B.
God., Encycl., t. IX, p. 401.

Elle se trouve au Bengale, à Amboine et à la Nouvelle-Irlande.

Genre LEXIAS. Boisd.

Nymphalis. Latr., God.

Ce genre ne se trouve point dans le nouveau Continent.

ÆROPUS.

Alis rotundatis subdentatis, fuscis, utrinque fascia communi lutea vel alba; anticis subtus ocello baseos cærulescente.

Ailes arrondies presque dentées, d'un brun noirâtre, offrant de part et d'autre une bande commune, jaune ou blanche; dessous des supérieures, avec un œil d'un bleu pâle à la base.

Linn., syst. nat., 2, p. 768, n° 128.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 332.
God., Encycl., t. IX, p. 399.
Cram., 111, F. G. et 254 A. B.

Il se trouve à Amboine, Bourou et à la Nouvelle-Guinée.

Genre MINETRA. Boisd.

Nymphalis. Latr., God.

Aucun Lépidoptère de ce genre n'habite le Nouveau-Monde.

1. M. NODRICA. Boisd.

Alis subrotundatis fuscis, facia communi albida; anticis puncto costati tribusque apicalibus albicantibus ; anticis subtus fuscescentibus lineolis basilaribus cyaneis, annuloque costali nigro-cyaneo pupillato ; posticis subtus rufescentibus, basi virescenti punctis cyaneis, punctisque posticis nigris ordinatis.

Ailes arrondies, d'un brun noirâtre, avec une bande blanchâtre commune; les supérieures ayant près de la côte un point, et trois près du sommet, blanchâtres ; leur dessous brunâtre, avec quelques traits basilaires bleus, et un anneau costal noir à prunelle bleue ; dessous des inférieures roussâtre, avec la base verdâtre tachée de bleu, et une rangée postérieure de gros points noirs.

Cette belle espèce, de la taille de *Sylvia*, habite Bourou et la Nouvelle-Guinée.

2. M. SYLVIA.

Alis dentatis, supra nigro flavidoque variis, subtus virescentibus; anticis utrinque fascia alba, transversa, maculari.

Ailes dentées; leur dessus varié de noir et de jaunâtre; leur dessous un peu verdâtre; les supérieures ayant de part et d'autre une bande blanche, transverse, maculaire.

Cram., 43, F. G.
N. Sylvina. God., Encycl., t. IX, p. 381.

Cette grande espèce habite Java et Amboine. Elle se trouve aussi à la Nouvelle-Guinée. Dans les individus de ce pays, la bande blanche est en partie absorbée par la couleur du fond, qui est plus obscur.

Genre AMATHUSIA. Fab.

Nymphalis. Latr., God.

NACAR. Boisd.

Alis limbo lato nigro; anticis basi ferrugineis, in medio luteis puncto nigro, punctis apicalibus tribus quatuorve albis; posticis rufescentibus; subtus fusco-ferrugineis linea communi discoidali nigra; anticis serie punctorum cyaneo-albidorum; posticis ocellis duobus iride nigra, pupilla cyanea nigraque.

Ailes avec une large bordure noire ; les supérieures ferrugineuses à la base, jaunâtres au milieu, avec un point noir, et au sommet trois ou quatre points blancs; les inférieures, d'un roux ferrugineux; dessous d'un brun ferrugineux, avec une ligne noire, transverse, discoïdale; celui des supérieures, avec une rangée de points d'un blanc bleuâtre; celui des inférieures avec deux yeux à prunelle noire et bleue, et à iris noir.

Cette espèce, qui a le port et la taille de *Bisaltide*, habite la Nouvelle-Guinée.

Genre MYNES. Boisd.

Nymphalis. Latr., God.

1. M. LEUCIS. Boisd.

Alis anticis nigris serie postica punctorum flavidorum; posticis subcaudatis nigris area discoidali sulphurea; anticis subtus punctis albis numerosis; posticis subtus basi albo punctatis, area discoidali, lineisque tribus flexuosis, interruptis, virescenti-albidis.

Ailes supérieures noires, avec une rangée postérieure de points d'un jaune pâle; les inférieures noires, avec un prolongement caudal et un espace discoïdal d'un jaune soufre; dessous des supérieures avec un assez grand nombre de points blancs; dessous des inférieures avec des points blancs à la base, l'espace discoïdal et trois lignes flexueuses interrompues, d'un blanc verdâtre.

Elle a un peu le port de *Dirce*, mais elle est un peu plus grande.

Offack (terre des Papous).

2. M. DE GEOFFROY, *Geoffroyi.* Guérin, Voy. de *la Coquille.*

Alis subcaudatis, subvirescenti-albis margine nigro; anticis subtus albis costa apiceque nigris nitidis; apice maculis quinque sexve albis notato superjectis macula sanguinea; posticis subtus nigris nitidis costa sanguinea postice flavo conspersis.

Ailes avec un prolongement caudal, d'un blanc un peu verdâtre, avec une bordure noire; dessous des supérieures blanc, avec la côte et le sommet d'un noir chatoyant; celui-ci marqué de cinq ou six taches blanches, placées au-dessus d'une tache rouge; dessous des inférieures d'un noir chatoyant, avec l'origine de la côte rouge et l'extrémité saupoudrée de jaune.

Cette espèce est de la taille de *Dirce;* elle a tout-à-fait le port de la précédente, et se trouve avec elle à Offack.

Genre LIMENITE, *Limenitis*. Boisd.

Limenitis et *Neptis*. Fabr.

Les insectes de ce genre sont propres à l'ancien Continent.

1. L. MELALEUCA. Boisd.

Alis nigris; anticis maculis quatuor in disco sparsis, maculis apicalibus totidemque punctis extremis, albis; posticis fascia maculari discoidali alba sexfida.

Ailes noires; les supérieures avec quatre taches éparses sur le disque, deux taches près du sommet, et deux petits points près de l'extrémité, blancs; les inférieures traversées au milieu par une bande blanche maculaire, divisée en six taches.

Cette belle espèce est une des plus grandes du genre.

Elle se trouve à Amboine et à Rawack.

2. L. DE PRASLIN, *Praslini*. Boisd.

Alis nigris serie marginali punctorum alborum; anticis macula longitudinali bis interrupta fascia-

que transversa maculari, albis; posticis fascia discoidea lata alba.

Ailes noires, avec une série marginale de points blancs; les supérieures ayant une tache longitudinale divisée en trois, et une bande transverse maculaire; les inférieures traversées au milieu par une large bande blanche.

Elle est un peu plus grande que *Lucilla*.

Elle habite les environs du Port-Praslin (Nouvelle-Irlande).

3. L. DE BREBISSON, *Brebissonii*. Boisd.

Alis nigris; anticis ad apicem punctis quinque vel sex, in disco maculis duabus, albis; posticis fascia alba discoidea transversa; omnibus subtus maculis cyaneo ablutis, punctis marginalibus albo-cyaneis serie duplici.

Ailes noires; les supérieures ayant cinq ou six points vers le sommet, et deux taches sur le disque, blancs; les inférieures traversées au milieu par une bande blanche; dessous des quatre avec toutes les taches lavées de bleuâtre, et deux séries de points marginaux d'un blanc bleuâtre.

Elle a, au premier coup d'œil, un grand rapport avec le genre *Hamadryas;* mais c'est une véritable *Limenitis*. Elle est tout-à-fait de la taille de

Venilia. La bande discoïdale des inférieures remonte souvent un peu sur le bord interne des supérieures.

Elle habite la Nouvelle-Guinée.

J'ai dédié cette espèce à M. de Brebisson, de Falaise, que la mort vient d'enlever à ses nombreux amis.

4. L. VÉNILIE, *Venilia.*

Alis nigris utrinque fascia media punctisque cærulescenti-albis; subtus basi glauco radiatis.

Ailes noires, ayant de part et d'autre une bande discoïdale et des points d'un blanc bleuâtre; dessous avec des rayons d'un blanc verdâtre à la base.

Cram., 219, B. C.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 411.
Linn., Syst. nat., 2, p. 780, n° 177.
God., Encycl., t. IX, p. 433.

Elle se trouve à Java, Amboine, Bourou, Offack et à la Nouvelle-Guinée.

5. L. SEMBLABLE, *Consimilis.*

Alis nigro-fuscis, fascia discoidea, communi aurantiaca; anticis ad apicem macula obliqua aurantiaca; omnibus subtus pallidioribus.

Ailes d'un brun noirâtre, avec une bande discoïdale commune d'un jaune orangé; les supérieures ayant, près du sommet, une tache oblique de la même couleur; dessous plus pâle.

C'est une des plus petites du genre.

Elle habite la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Hollande et quelques petites îles voisines.

Genre DIADEMA. Boisd.

Nymphalis. Latr., God.

Ce genre est remarquable par les points blancs qui sont sur la tête, et plus encore en ce qu'il présente souvent la forme et les dessins que l'on retrouve dans les *Danais* et les *Euplœa*.

1. D. LASINASSA.

Alis dentatis subtus fuscis, apice punctis, maculis sagittatis lunulisque albidis; alis omnibus supra (mas) macula media albo violacea.

Ailes dentées d'un brun noirâtre en dessous, et ayant à l'extrémité des points, des taches sagittées, et des lunules blanchâtres; dessus des quatre ailes (du mâle) avec une tache d'un violet blanchâtre sur le milieu.

God., Encycl., t. IX, p. 395.
Cram., 205, A. B.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 386.
Femelle. *P. Nerina.* Fabr., n° 410.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.
Femelle. *P. Iphigenia.* Cram., 67, D. E.
Femelle. *Proserpina.* Cram., 218, C. D.
Femelle. *Alcmene.* Cram., 67, A.

Femelle. *Manilia.* Cram., 67, C.
Femelle. *Porphyria*, Cram., 255, A. B.
Femelle. *Antigone*, Cram., 255, C. D.
Femelle. *Eriphile.* Cram. 376, A. B.
Femelle. *Melita.* Cram. 28, D. E.

Elle habite Java, les Moluques, Taïti, Bourou, la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée.

La femelle de cette espèce varie tellement en dessus que, bien que Cramer en ait fait huit espèces, il s'en faut de beaucoup qu'il ait figuré toutes les variétés que l'on rencontre. Les individus de Ualan et de la Nouvelle-Guinée sont très-petits; ceux de la Nouvelle-Hollande sont aussi grands que ceux de Java.

2. D. ALIMENA.

Alis dentatis, subconcoloribus, nigris, fascia communi media maculisque marginalibus in triplici serie cæruleis.

Ailes dentées, presque semblables de part et d'autre, noires, avec une bande commune sur le milieu, et une triple rangée de taches sur le bord, bleues.

Linn., Syst. nat., 2, p. 780, n° 178.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 412.
Cram., 221, A. B. C.

Elle se trouve depuis Java jusqu'à Amboine et Bourou.

3. D. PIPLEIS.

Alis dentatis, fusco-nigris; posticis utrinque fascia fulva maculis septem ovatis atris cæruleo pupillatis.

Ailes dentées, d'un brun noir; les inférieures ayant, de part et d'autre, une bande fauve et sept taches ovales, noires, pupillées de bleu.

Cram., 60, A. B.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 324.
Linn., Syst. nat., 2, p. 775, n° 159.
Le mâle. *P. Callisto.* Fabr., Ent. syst., t. III, n° 338.
Cram., 24, A. B.

Elle se trouve depuis Java jusqu'à Amboine et Bourou.

Genre DYCTIS. Boisd.

Je ne connais encore qu'une seule espèce de ce genre.

D. AGONDAS. Boisd.

pl. 3, fig. 5.

Alis rotundatis nigris extimo subolivaceo ; posticis subtus area anali aurantiaca ocellis duobus, interno gemino.

Ailes arrondies noires, avec l'extrémité un peu olivâtre ; dessous des inférieures avec un espace anal d'un jaune orangé, marqué de deux yeux, dont l'interne double.

Il est presque de la taille de *Jairus*. Ses quatre ailes sont d'un noir obscur, avec la côte, le sommet et toute l'extrémité d'un noir bronzé, se fondant avec la couleur du fond.

Le dessous des supérieures est d'un brun noirâtre sans tache.

Le dessous des inférieures est aussi d'un brun noirâtre, avec un espace anal d'un jaune fauve, marqué de deux yeux noirs sans iris, à prunelle bleuâtre, dont le plus près du bord abdominal est double.

La tête est ponctuée de blanc, comme dans le genre *Diadema*.

Je n'ai vu qu'un seul individu dont j'ignore le sexe, attendu qu'il n'avait pas d'abdomen.

Il se trouve à Vanikoro.

Nota. La figure que nous en donnons est très-exacte, mais le corps et le corselet sont mal dessinés.

Genre CYLLO. Boisd.

Satyrus. Latr., God.

Les espèces de ce genre sont peu nombreuses; elles habitent les régions de l'ancien Continent, situées entre l'équateur et les tropiques.

1. C. AMABLE, *Amabilis.* Boisd.

PL. 2, FIG. 1 ET 2.

Alis fusco-ferrugineis; anticis fascia transversa, obliqua, alba; posticis subcaudatis immaculatis; posticis subtus striga ocellorum.

Ailes d'un brun ferrugineux; les supérieures ayant une bande blanche, oblique, transverse; les inférieures un peu en queue, sans taches; dessous des inférieures avec une rangée d'yeux.

Il est de la taille de *Constantia.*

Les ailes supérieures sont traversées au milieu par une bande blanche, qui s'étend du milieu de la côte à l'angle interne; le fond de la couleur est d'un brun ferrugineux, depuis la base jusqu'à la bande blanche, et, depuis la bande jusqu'à l'extrémité, il est noirâtre.

Les inférieures sont d'un brun ferrugineux, avec une dent plus saillante, formant une petite queue très-courte.

Le dessous des ailes supérieures offre le même dessin; mais le fond est ferrugineux au sommet comme à la base, et la côte est entrecoupée de quelques points blancs.

Le dessous des ailes inférieures est brun avec le bord abdominal, et une partie de l'extrémité ondée de blanc; elles ont en outre une rangée d'yeux noirs à iris jaune, à large prunelle bleuâtre, blanche dans son centre. Ces yeux sont au nombre de cinq, et le second est le plus petit de tous; les autres sont à peu près égaux.

Cette belle espèce habite la Nouvelle-Irlande.

Je l'ai dédiée à madame Amable Tastu, dont tout le monde connaît les productions littéraires.

2. C. CONSTANTIA.

Alis supra fuscis; anticarum apice fascia lutescente punctisque duobus ocellatis; posticis subcaudatis.

Dessus des ailes d'un brun obscur; sommet des supérieures avec une bande d'un jaunâtre très-pâle et deux points oculaires; les inférieures un peu en queue.

Cram., 133, A. B.
God., Encycl., t. IX, p. 477.

Cette espèce varie un peu pour la largeur de la bande et pour la teinte plus ou moins foncée.

Elle habite Amboine, la terre des Papous et la Nouvelle-Guinée.

3. C. LEDA.

Alis supra fuscis, vel corticino-fuscis; anticis ocello apicis sesquialtero; omnibus subtus griseo reticulatis, striga ocellorum.

Ailes brunes en dessus ou d'un brun tanné; sommet des supérieures avec deux yeux, dont une moitié plus petite; dessous des quatre réticulé de gris et offrant une rangée transverse d'yeux.

Linn., Syst. nat., 2, p. 773, n° 150.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 333.
God., Encycl., t. IX, p. 478.
Cram., 292, A. et 196, C. D.
Var. *P. Solandra.* Fabr., Ent. syst., t. III, n° 328.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 23.

Ce papillon se retrouve à de très-grandes distances.

Il habite la côte occidentale d'Afrique, l'île Bourbon, l'île de France, Madagascar, la Chine, le Bengale, la Nouvelle-Hollande et plusieurs îles de la mer du Sud.

Il varie un peu, et se confond pour ainsi dire avec *Banksia* qui en est très-voisin ; mais il se distingue facilement de ce dernier, en ce qu'il a constamment en dessous une rangée postérieure d'yeux, tandis que le *Banksia* n'a que des points jaunâtres.

Genre SATYRE, *Satyrus*. Fab., Latr.

Le genre Satyre, tel que je l'ai restreint, ne comprend plus que les espèces qui ont au moins les deux premières nervures des ailes supérieures dilatées vers la base.

1. S. ABEONA.

Alis dentatis, fusco-nigris ; anticis utrinque fascia sesquialtera aurantiaca ocellisque duobus; posticis subtus strigis duabus flavis ocellos totidem dissitos includentibus.

Ailes dentées, d'un noir brun ; supérieures ayant de part et d'autre deux bandes orangées, dont une plus courte, avec deux yeux ; dessous des inférieures avec deux lignes jaunes renfermant deux yeux écartés.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 22.
God., Encycl., t. IX, p. 490.
Zelinde, Hübn., Exot. saml.

De la Nouvelle-Hollande.

2. S. GÉLANOR.

Alis supra fuscis, fulvo maculatis; anticis puncto albo; posticis subtus violaceo-griseis, strigis duabus fuscis ocellos totidem dissitos includentibus.

Ailes dentées noirâtres, avec des taches fauves; les supérieures avec un point blanc; dessous des inférieures d'un gris violâtre, avec deux lignes brunes renfermant deux petits yeux écartés (*la femelle*).

God., Encycl., t. IX, p. 498.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande.

3. S. SINGA. Boisd.

Alis anticis fuscis basi late fulvo apice ocello nigro albo pupillato maculis sex vel septem fulvis; posticis fulvis ocello anali, fascia media nigricante; posticis subtus griseis, fascia media nigricante.

Ailes supérieures noirâtres, avec la base largement fauve; un œil noir pupillé de blanc, et six ou sept taches fauves vers l'extrémité; les inférieures fauves, avec un œil anal, une bande transverse noirâtre; dessous des inférieures gris, avec une bande noirâtre.

Il est de la taille d'*Ægeria*, et ressemble un peu par le *facies* à *Megœra*, et surtout en petit au mâle de *Merope*. Outre la bande du milieu, les inférieures ont l'extrémité noire, avec une rangée de lunules de la couleur du fond.

Décrit sur un individu mâle et unique, faisant partie de ma collection.

Il a été pris à la Nouvelle-Hollande par M. d'Urville, qui a eu la bonté de me le donner.

4. S. MEROPE.

Alis dentatis, supra fulvis, ocello unico; anticis utrinque dimidio apicali nigro maculis flavis; posticis subtus fusco-cinereis, ocellis duobus altero-que minuto.

Ailes dentées, fauves en dessus, avec un seul œil; les deux surfaces des premières avec la moitié postérieure noire et tachetée de jaune; dessous des inférieures, cendré et lavé de brun, avec deux yeux et un troisième petit.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 306.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 28.
God., Encycl., t. IX, p. 500.
P. Ænomais. Hubn., Exot. sam.
Le mâle. *P. Archémor.* God., Encycl., p. 500.

De la Nouvelle-Hollande.

5. S. PHILÉROPE. Boisd.

Alis omnibus supra anticisque subtus fulvis, nigro variis ocello unico; posticis utrinque (fœminæ) ocellis duobus; subtus cinereo-lutescentibus (fœminæ cinereo-violaceis), strigis tribus undulatis nigris.

Dessus de toutes les ailes et dessous des supérieures, fauves, variés de noir, avec un seul œil sur chaque, dans le mâle; les inférieures ayant deux yeux (en dessus et en dessous, dans la femelle) en dessous; leur dessous d'un cendré jaunâtre (d'un gris violâtre dans la femelle), avec trois lignes ondulées noires.

Cette espèce ressemble beaucoup au mâle de *Merope*.

De la Nouvelle-Hollande.

6. S. ACHANTA.

Alis omnibus supra anticisque subtus fulvis, nigro striatis, ocello unico; posticis subtus fusco flavidoque variegatis, ocellis duobus dissitis.

Dessus de toutes les ailes et dessous des supérieures, fauves, rayés de noir, avec un seul œil;

dessous des inférieures varié de brun et de jaunâtre, avec deux yeux écartés.

Donow., Épit. of ins. of New.-Holl., pl. 22.
God., Encycl., t. IX, p. 500.
Hübn., Exot. saml.

De la Nouvelle-Hollande.

7. S. SIRIUS.

Alis integerrimis obscure rufis; anticis supra ocellis duobus; posticis quatuor.

Ailes très-entières, d'un roux obscur; dessus des supérieures avec deux yeux; dessus des inférieures avec quatre.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 688.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 28.

De la Nouvelle-Hollande.

8. S. TERMINUS.

Alis integris fuscis, area rufa; anticis supra ocello unico; posticis quatuor.

Ailes entières, d'un brun obscur, avec un espace fauve; dessus des supérieures avec un seul œil; dessus des inférieures avec quatre.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 687.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. 28.

De la Nouvelle-Hollande.

9. S. SHIVA. Boisd.

Alis omnibus supra fuscis strigis duobus marginalibus obscurioribus; anticis ocellis duobus inferiori majore; posticis quinque; subtus fulvo-ferrugineis apice pallidiori, serie postica ocellorum subconfluentium strigisque duabus terminalibus; anticis ocellis tribus quatuorve inferiore majori; posticis sex, quinto submajore.

Dessus de toutes les ailes d'un brun noirâtre, avec deux lignes terminales plus obscures; les supérieures avec deux yeux, dont l'inférieur plus grand; les inférieures avec cinq; dessous d'un fauve ferrugineux, plus pâle à l'extrémité, avec une rangée d'yeux se touchant en partie par leurs iris, et deux lignes terminales; les supérieures avec trois ou quatre yeux, dont l'inférieur plus grand; les inférieures avec six, dont le cinquième un peu plus grand.

Doreï (Nouvelle-Guinée).

10. S. MANIPA. Boisd.

Alis omnibus supra fuscis basi late subfusca ; anticis ocellis duobus inferiori majore; posticis tribus medio majori; subtus fusco-ferrugineis strigis tribus obscurioribus; posticis ocellis sex, secundo, tertio, sexto minutis.

Dessus de toutes les ailes d'un brun noirâtre, fortement teintées de ferrugineux vers la base; les supérieures ayant deux yeux, dont l'inférieur plus grand, et les inférieures trois, dont l'intermédiaire plus grand; dessous d'un brun ferrugineux, avec trois lignes plus obscures; les inférieures ayant six yeux, dont le deuxième, le troisième et l'anal petits.

Amboine, Bourou et Offack.

11. S. REMULIA.

Alis integris, supra fuscis, disco fulvo extus subpallidiori; subtus basi rufescentibus, apice griseis; posticis ocellis sex, secundo, tertio, sexto minutis.

Ailes entières, noirâtres en dessus, avec le disque fauve, un peu plus pâle sur son côté ex-

terne; dessous roux vers la base, grisâtre à l'extrémité; celui des inférieures avec six yeux, dont le deuxième, le troisième et le sixième petits.

Cram., pl. 237.

Il se trouve depuis Amboine jusque dans les îles voisines de la Nouvelle-Guinée.

12. S. MEHADEVA. Boisd.

Alis supra fulvo ferrugineis; anticis ocello unico; posticis ocellis analibus duobus interiori subnullo; subtus grisescenti-violaceis strigis quatuor ferrugineis; serie postica ocellorum subconfluentium; anticis quatuor inferiori majore; posticis sex, quinto majore.

Ailes d'un fauve ferrugineux en dessus; les supérieures ayant un seul œil; les inférieures ayant deux yeux vers l'angle anal, dont l'interne souvent presque nul; dessous, d'un gris violâtre, avec quatre lignes ferrugineuses, et une rangée postérieure d'yeux se touchant par leurs iris; les supérieures avec quatre, dont l'inférieur plus grand; les inférieures avec six, dont le cinquième plus grand.

Doreï (Nouvelle-Guinée).

13. S. DORYCUS. Boisd.

Alis supra fuscis; posticis dimidiatim fulvo-aurantiacis; anticis ocellis duobus; posticis tribus extremis minutissimis.

Ailes, d'un brun noirâtre en dessus; les inférieures ayant la moitié postérieure d'un fauve orangé; les supérieures avec deux yeux, les inférieures avec trois, dont les deux extrêmes très-petits.

Nouvelle-Guinée, environs de Doreï.

14. S. CYAMITES. Boisd.

Alis rotundatis nigris basi late fulvo-ferruginea, ocelloque unico; subtus fuscis strigis tribus obscurioribus, apiceque pallidiori; anticis ocellis quatuor primo, quarto majoribus, posticis sex primo, quinto majoribus.

Ailes arrondies, d'un brun noir, avec la base largement d'un fauve ferrugineux, et un œil sur chaque; dessous d'un brun noirâtre, avec trois lignes transverses plus obscures, et l'extrémité plus pâle; les supérieures avec quatre yeux, dont le premier et le quatrième plus grands; les infé-

rieures avec six, dont le premier et le cinquième plus grands.

Doreï (Nouvelle-Guinée).

15. S. HÉSIONE.

Alis fuscis supra immaculatis; subtus striga communi alba ocellisque singulatim annulo plumbeo cinctis, anticarum duobus, posticarum sesquitertiis.

Ailes d'un brun obscur, et sans taches en dessus; leur dessous avec une raie blanche commune, et des yeux entourés chacun d'un cercle couleur de plomb; yeux des supérieures au nombre de deux; yeux des inférieures au nombre de trois, dont un plus petit.

Cram., 11, C. D. et 362, C.
God., Encycl., t. IX, p. 510.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 308.
Var. *P. Medus.* Fabr., Mant., t. II, n° 342.

Il habite Java, Amboine et l'île de King (mer du Sud).

16. S. MINEUS.

Alis fuscis ; subtus striga media lineisque quatuor apicalibus albis ; posticis ocellis septem, primo, tertio, quarto, quinto majoribus.

Ailes d'un brun obscur; leur dessous avec une ligne sur le milieu, et quatre à l'extrémité, blanches; inférieures avec sept yeux, dont le premier, le troisième, le quatrième et le cinquième, plus gros.

Linn., Syst. nat. 2, p. 768, n° 126.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 488, etc.

Ce satyre est répandu dans des localités très-éloignées l'une de l'autre.

Il habite le Bengale, la Chine, Java, Amboine, Timor et plusieurs îles de la mer du Sud.

17. S. OSYRIS. Boisd.

Alis supra fuscis, fascia discoidali, lata, communi alba; posticis ocello maximo pupillis geminis violaceis.

Ailes d'un brun noirâtre en dessus, avec une large bande blanche, commune, discoïdale, transverse; les inférieures ayant un très-grand œil anal, à double prunelle violâtre.

Ce petit papillon, par son grand œil anal, paraîtrait au premier coup d'œil devoir se placer à côté de *Jairus*; mais, en l'examinant, il n'est pas difficile de s'apercevoir que c'est un vrai satyre.

Il a été découvert par M. d'Urville à Offack.

18. S. IRIUS.

Alis integris supra fulvis, margine exteriori fusco; posticis subtus cinerascentibus, fascia terminali lutescente ocellis duobus punctoque intermedio, intus linea ferruginea, extus argentea, marginatis.

Ailes entières, fauves en dessus, avec le contour extérieur d'un brun obscur; dessous des inférieures cendré, avec une bande jaunâtre, terminale, chargée de deux yeux et d'un point intermédiaire, bordés intérieurement par une ligne ferrugineuse, et extérieurement par une ligne argentée.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 487.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.
God., Encycl., t. IX, p. 448.

De la Nouvelle-Hollande.

19. S. ARCTOUS.

Alis integris supra fuscis, subtus dilutioribus cinerascentique griseo undulatis; omnium utrinque ocello unico, anticarum bipupillato majoreque.

Ailes entières, d'un brun obscur en dessus, plus claires, et ondulées de gris cendré en dessous; les quatre n'ayant de part et d'autre qu'un seul œil, mais bipupillé, et plus grand aux supérieures.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 696.
God., Encycl., t. IX, p. 552.
Donow., Epit. of ins. of Asia, pl. 24.

Ce petit satyre forme, avec quelques espèces du Bengale et de l'archipel des Indes, un petit groupe très-naturel.

De la Nouvelle-Hollande.

Genre HYADES. Boisd.

Morpho. Latr., God.

Je ne connais encore que trois espèces de ce genre.

1. H. JAIRUS.

Alis integris obscuris; posticis disco baseos albo, supra oculo maximo, subtus duobus dissitis.

Ailes entières obscures ; les inférieures ayant le disque de la base blanc, et en outre un œil anal très-grand ; en dessous, deux grands yeux éloignés.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 168.
Cram., 6, A. B.
God., Encycl., t. IX, p. 445.

Cette espèce varie beaucoup selon les localités ; elle se trouve depuis Amboine jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Les individus de Rawack sont généralement un peu plus petits ; ceux d'Offack et de la Nouvelle-Guinée sont aussi un peu plus petits que ceux d'Amboine, et dans presque tous les individus pris dans l'Océanie, le bord interne des

premières ailes est très-largement blanc de part et d'autre; le disque des inférieures est aussi presque entièrement blanc.

2. H. INDRA. Boisd.

Alis anticis albis costa apiceque nigris ; posticis albis margine nigro macula discoidali nigra, oculis duobus nigris iride pupillaque cæruleis ; posticis subtus luteo-albis ut supra ocello nigro pupilla irideque cæruleis ad costam.

Ailes supérieures blanches, avec la côte et le sommet noirs; les inférieures blanches, avec une bordure noire, et une tache noire discoïdale marquée de deux grands yeux noirs à iris et à prunelle bleus; dessous des inférieures d'un blanc jaunâtre, avec le dessin du dessus, et en outre, vers la côte, un œil noir à prunelle et à iris bleus.

Il est un peu plus petit que *Jairus* auquel il ressemble.

Il se trouve à la Nouvelle-Guinée.

Genre THYMÈLE. Fabr.

Hesperia. Latr.

1. T. DE FEISTHAMEL, *Feisthamelii.*

pl. 2, fig. 7.

Hesperia Feisthamelii.

Alis concoloribus nigris; anticis fascia transversa alba nervis tripartita.

Ailes semblables de part et d'autre; les supérieures, avec une bande blanche transverse, divisée en trois parties par les nervures.

Elle est au moins de la taille de *Crinisus*. Les ailes sont noires. Les supérieures ont sur le milieu une bande transverse blanche, ne touchant pas les bords, comme divisée en trois parties égales par les nervures. Elles ont en outre, près de l'extrémité, d'un à trois petits points blancs alignés. Le dessous est semblable.

Les palpes et les paupières sont grisâtres en dessous.

Elle se trouve à Amboine et à Bourou.

Je l'ai dédiée à M. le colonel Feisthamel, qui m'a communiqué avec la plus grande obligeance les espèces de sa collection.

2. T. DICHROA.

Alis fuscis; anticis immaculatis; posticis fascia terminali aurantiaca intus acute dentata; abdomine subtus palpisque fulvis.

Ailes d'un brun noir; les inférieures ayant une bordure orangée, se prolongeant en dents grêles vers le disque; dessous du corps et palpes fauves.

Elle est de la taille de *Tityrus*, et elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

3. T. ODIX.

Alis fuscis; anticis fascia transversa aurantiaca; posticis fascia lata terminali aurantiaca.

Ailes d'un brun noirâtre, avec une bande transverse orangée; les inférieures, avec une large bande terminale de la même couleur.

Cette belle espèce est de la taille de *Tityrus*, et elle habite Offack (terre des Papous).

4. T. TRITON.

Alis obscure rufis immaculatis; omnibus subtus nigro-fuscis; pedibus palpisque luteo-fulvis.

Ailes d'un roux obscur, sans taches; dessous des quatre d'un brun noirâtre; pattes et palpes d'un jaune fauve.

Elle est de la taille de *Crinisus*, et elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

5. T. LUGUBRE, *Lugubris*. Boisd.

Alis subviolaceo-nigris immaculatis, pilis quibusdam rufescentibus ad basin; anticis subtus ad costam posticis fere totis albo-cyaneis micantibus; his ad extimum violaceo-nigris.

Ailes d'un noir un peu violacé, sans taches, avec quelques poils roussâtres vers la base; dessous des supérieures avec la côte; dessous des inférieures avec presque toute la surface d'un blanc bleuâtre changeant; celles-ci avec le bord d'un noir violacé.

Elle est de la taille de *Crinisus*, et elle habite les environs de Doreï (Nouvelle-Guinée).

6. T. THRIDAS.

Alis nigro-fuscis immaculatis capite thoraceque subvirescentibus; anticis subtus cyaneo-virescentibus lucidis; posticis subtus fascia transversa alba pone medium.

Ailes d'un brun noirâtre, sans taches, avec la tête et le corselet un peu verdâtres; dessous des supérieures d'un vert bleuâtre changeant; dessous des inférieures traversé, au-delà du milieu, par une raie blanche.

Elle est presque de la taille de *Proteus*, et elle se trouve à Bourou.

7. T. ORIDA.

Alis nigro-fuscis immaculatis; posticis fimbriola albida; omnibus subtus nigro-violaceis micantibus.

Ailes d'un brun noirâtre sans taches; les inférieures avec une petite frange blanchâtre; dessous des quatre d'un noir à reflet violet.

Elle est de la taille de *Sylvanus*, et elle se trouve à Offack.

8. T. DIRPHA.

Alis fuscis; anticis maculis quatuor albis, quadratis in fascia digestis, antequam puncto solitari; posticis subtus lucentibus puncto discoidali argenteo, nigro cincto.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures avec une bande transverse de quatre taches blanches,

demi-transparentes, quadrangulaires, précédée d'un point solitaire; dessous des inférieures jaunâtre, avec un point central argenté, bordé de noir.

Taille de *Comma*.
Nouvelle-Irlande.

9. T. PHALOS.

Alis fuscis; anticis linea quatuor punctorum alborum, antequam puncto solitari; posticis subtus rufescentibus puncto majori ad basin, pone medium punctis quatuor luteo-albidis fere auratis.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures ayant une ligne de quatre petits points blancs, précédés d'un point semblable; dessous des inférieures d'un brun roussâtre, ayant vers la base un gros point, et au-delà du milieu, une série de quatre points d'un blanc jaune presque doré.

Elle est de la taille de *H. Comma*, et elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

Genre TELESTO. Boisd.

Hesperia. Latr.

Je ne connais encore qu'une seule espèce de ce genre.

T. DE PERRON, *Perronii.*

(*Mas*). *Alis supra fuscis, subtus cinereo-fuscis; anticis lineola, macula atra subjecta punctisque quatuor ante apicem, albo-vitreis; posticis immaculatis.*

(Mâle). Ailes noirâtres en dessus, d'un noirâtre cendré en dessous; les supérieures ayant une petite ligne placée au-dessus, d'une tache très-noire, et quatre points près du sommet, d'un blanc transparent; les inférieures sans taches.

Latr., Encycl., t. IX, p. 763.

Cette espèce de la taille de *Comma* est de la Nouvelle-Hollande.

Genre HESPÉRIE, *Hesperia.* Boisd.

Hesperiæ. Latr.

Ce genre, assez nombreux, se trouve dans les deux Continents; il se compose d'espèces assez petites, analogues à la *Comma* et à la *Linea* d'Europe.

1. H. FLAVOVITTATA.

Alis fuscis; anticis utrinque maculis duabus marginalibus, alia basilari, magna, trigona, altera subapicali, parva, fascia postica transversa alisque posticis punctis duobus fasciaque transversa flavis.

Ailes noires; les supérieures ayant des deux côtés deux taches marginales, l'une à leur base, grande, triangulaire; l'autre près du sommet, et une bande postérieure jaune; deux points et une bande transverse de cette couleur aux inférieures.

Latr., Encycl., t. IX, p. 768.

Cette petite espèce, voisine de *Maro*, d'*Epictetus*, etc., habite la Nouvelle-Hollande.

2. H. PAPYRIA. Latr.

Alis anticis fuscis fasciis duabus flavis ; posticis fuscis fascia flava ; subtus fusco-lutescentibus ; anticis fasciis duabus flavescentibus strigulaque apicali alba ; posticis puncto discoidali fasciaque albis.

Ailes supérieures noirâtres, avec deux bandes jaunes ; les inférieures noirâtres, avec une bande jaune ; dessous d'un brun un peu jaunâtre ; les supérieures avec deux bandes jaunes, et une petite raie blanche près du sommet ; les inférieures avec un point discoïdal et une bande blanche.

Elle est tout-à-fait de la taille de *Flavovittata*, à laquelle elle ressemble en dessus.

Nouvelle-Hollande.

Genre STEROPES.

Hesperia. Latr.

Ce genre est assez peu nombreux. Il habite les deux Continents.

1. S. PEINTE, *Picta.*

Alis anticis supra fuscis, maculis flavidis punctorumque hyalinorum serie subapicali; posticis supra nigris, fascia transversa punctorumque serie marginali, croceis; omnibus infra, anticarum disco excepto, brunneo-rufis; posticis nervis longitudinalibus, fascia, lineaque transversis, albidis.

Dessus des ailes supérieures noirâtre, avec une série de points transparents près du sommet; dessus des inférieures noir, avec une bande transverse et une rangée marginale de points safranés; dessous de toutes, le disque des supérieures excepté, d'un fauve brun; des nervures longitudinales, une bande et une ligne, transverses, blanchâtres aux inférieures.

Leach, the Zool. miscell., vol. I, tab. 55, fig. 4 et 5
Latr., Encycl., t. IX, p. 772.

Cette espèce et la suivante se rapprochent un peu par les couleurs et par la forme des *Agaristes*.

Elle habite la Nouvelle-Hollande.

2. S. ORNATA.

Alis anticis fuscis, supra maculis tribus (mas), vel quinque (fœmina) flavescentibus, subtus maculis apiceque albidis; posticis supra nigris, fascia transversa crocea, margine postico albido nigroque intersecto; subtus albidis, maculis nigris transversim ordinatis.

Ailes supérieures noirâtres, avec trois (mâle), ou cinq (femelle) taches jaunâtres en dessus; taches et sommet de leur côté inférieur blanchâtres; dessus des ailes inférieures noir, avec une bande safranée transverse, et le bord postérieur entrecoupé de noir et de blanc; leur dessous blanchâtre, avec des rangées transverses de taches noires.

Leach, the Zool. miscell., vol. I, tab. 55, fig. 1, 2, 3.
Latr., Encycl., t. IX, p. 772.

De la Nouvelle-Hollande.

3. S. JACCHUS.

Alis subfuscis ; anticis maculis flavo-fenestratis; posticis supra macula media, flava, composita ; subtus punctis septem niveis nigro cinctis quatuor in serie digestis.

Ailes brunâtres ; supérieures avec des taches d'un blanc jaunâtre un peu transparentes ; les inférieures avec une tache discoïdale composée, jaune; leur dessous avec sept points très-blancs, entourés d'un anneau noir, dont quatre alignés.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 301.
Donow., Epit. of the ins. of New-Holl., pl. 20.

De la Nouvelle-Hollande.

HÉTÉROCERES.

Genre HÉCATÉSIE, *Hecatesia*. Boisd.

H. A FENÊTRES, *Fenestrata*. Boisd.

Alis anticis nigro-fuscis, fasciis duabus transversis albis maculaque diaphana ad costam; posticis luteis, margine lato punctoque discoidali, nigris; abdomine luteo, serie punctorum nigrorum.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec deux bandes transverses, blanches, et une large tache transparente près de la côte; les inférieures jaunes, avec une bordure assez large et un point discoïdal noir; abdomen jaune, avec une série de points noirs.

Boisd., Monograph. des Zyg., p. 11, pl. 1, fig. 2.

M. Westwood m'a assuré qu'en Angleterre on possédait une seconde espèce très-voisine de celle-ci; mais elle n'est pas encore décrite.

Elle habite la Nouvelle-Hollande.

Genre AGARISTE, *Agarista*. Latr.

Ce beau genre paraît être assez répandu à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Irlande.

1. A. PEINTE, *Picta*.

Alis subconcoloribus nigris; anticis flavescente, cæsio aurantio albidoque maculatis; posticis fasciis duabus transversis, altera cæsia, altera coccinea.

Ailes presque semblables des deux côtés, noires; les supérieures tachetées de jaune pâle, de jaune orangé, de bleu cendré, et quelquefois de blanc; les inférieures avec deux bandes transverses, dont l'antérieure d'un bleu pâle; la postérieure écarlate.

Leach, the Zool. miscell., vol. I, tab. 15.
God., Encycl., t. IX, p. 803.
P. Agricola. Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

Cette espèce, la plus grande et la plus belle du genre, habite la Nouvelle-Galles du Sud.

2. A. FRONTINUS.

Alis nigricantibus, fimbria albida; anticis fascia alba transversa lineaque ad extimum nigra; posticis immaculatis; thorace rufescente.

Ailes noirâtres, avec une frange blanchâtre; les supérieures traversées par une petite bande blanche discoïdale, et ayant, vers l'extrémité, une ligne noire transverse; les inférieures sans taches; corselet roussâtre.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl.
Noctua scapularis, Guérin, Voyage de *la Coquille*.

Je ne conçois pas que M. Guérin ait pris cet insecte pour une Noctuelle.
De la Nouvelle-Hollande.

3. A. OSTORIUS.

Alis fuscis; anticis lineis duabus baseos, altera ad marginem interiorem, altera ad extimum faciaque transversa lineis cohærente, albis; posticis punctis duobus flavis.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures avec deux lignes basilaires, une ligne le long du bord

interne, une autre tout-à-fait à l'extrémité, et une bande transverse adhérente avec les lignes, blanches; les inférieures avec deux points jaunes.

Donow., Epit. of the ins. of New-Holl.

De la Nouvelle-Galles du Sud.

4. A. LATINUS.

Alis fuscis ; anticis apice, fascia latiori, sinuata, transversa uncinata atomisque flavis ; posticis fimbria margineque tenui flava lunulis duabus tribusve nigris.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures ayant le sommet, une bande transverse assez large, sinuée, courbée en crochet inférieurement et des atomes, jaunes; les inférieures avec la frange, et une légère bordure, jaunes; celle-ci divisée par deux ou trois taches de la couleur du fond.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

Elle se trouve dans plusieurs parties de la Nouvelle-Hollande.

5. A. DU GLYCINÉ, *Glycinæ.*

Alis nigro-fuscis; anticis apice, strigis tribus fasciaque transversis, flavescentibus; posticis maris puncto discoidali flavescenti; fœminæ immaculatis; thorace flavescenti lineato; ano ferrugineo.

Larva cinerea subpilosa strigis transversis interruptis nigris; ultimo segmento ferrugineo; capite segmentoque primo ferrugineis, nigro punctatis.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures ayant l'extrémité du sommet, trois ou quatre raies et une bandelette transverses, d'un jaune pâle; les inférieures de la femelle sans taches; celles du mâle, avec un point jaune; corselet rayé de jaunâtre; anus ferrugineux.

Chenille un peu velue, grisâtre, avec des lignes noires transverses interrompues; dernier segment ferrugineux; tête et premier segment ferrugineux, ponctués de noir.

Lewin, Prodrom. Entomol., pl. 1.

Elle vit sur le *Glycine bimaculata.*
De la Nouvelle-Hollande.

6. A. DE LEWIN, *Lewinii.* Boisd.

Alis nigro-fuscis ; anticis apice, fasciis tribus interruptis, punctisque minutis marginalibus serie duplici, flavescentibus ; posticis puncto medio flavescenti ; ano fulvo.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures ayant l'extrémité du sommet, trois bandes interrompues, et deux rangs de petits points marginaux, d'un jaune pâle; les inférieures avec un gros point discoïdal jaunâtre; anus ferrugineux.

P. Tristifica. Hubn., Exot. sam.

Elle est de la taille de *Glycinæ*, à laquelle elle ressemble un peu.

De la Nouvelle-Hollande. (Muséum du comte Déjean.)

7. A. DE DONOWAN, *Donowani.* Boisd.

Alis nigro-fuscis concoloribus ; anticis punctis sex albis; posticis fascia transversa flava ; omnibus subtus basi flavescenti radiatis ; ano ferrugineo.

Ailes d'un brun noirâtre; les supérieures ayant six points blanchâtres; les inférieures traversées

par une bande jaune ; dessous des quatre rayonné de jaunâtre vers la base ; anus ferrugineux.

Elle est de la taille de *Latinus*.

Nouvelle-Hollande. (Muséum du comte Dejean.)

8. A. VOISINE, *Affinis*. Boisd.

Alis nigro-fuscis ; anticis basi punctis, fascia discoidea medio coarctata, punctisque minutis marginalibus serie duplici flavescentibus ; posticis immaculatis fimbria flavescenti nigro secta ; posticis subtus punctis cærulescentibus raris ; ano fulvo.

Ailes d'un brun noir ; les supérieures ayant des points à la base, une bande discoïdale rétrécie dans son milieu, et deux rangs de petits points marginaux, d'un jaune pâle ; les inférieures sans taches, avec une frange jaunâtre entrecoupée de noir ; dessous des inférieures avec quelques points bleuâtres ; anus fauve.

Elle est voisine de *Lewinii ;* mais elle est un tiers plus petite.

Elle habite les environs du Port-Jackson.

9. A. HÉMORRHOIDALE, *Hæmorrhoidalis*. Guérin, Voyage de *la Coquille*.

Alis nigro-fuscis ; anticis lineis duabus basilaribus, fasciolisque mediis duabus abbreviatis,

plumbeis, maculaque externa albida; posticis fascia flava; omnibus subtus concoloribus; collari anoque ferrugineis.

Ailes d'un brun noir; les supérieures avec deux lignes basilaires, et deux petites bandelettes courtes transverses, couleur de mine de plomb, et une tache blanchâtre près de l'angle anal; les inférieures traversées par une bande jaune; dessous des quatre semblable; anus et collier ferrugineux.

Elle est de la taille de *Latinus*.

Elle habite la Nouvelle-Irlande.

10. A. DE LA NOUVELLE-IRLANDE, *Novæ Hiberniæ*. Boisd.

Alis nigris; anticis apice maculaque albis, punctis maculisque sparsis chalybeis micantibus; posticis basi late chalybea micante; omnibus subtus nigris fasciis chalybeis micantibus; ano fulvo.

Ailes noires; les supérieures avec l'extrémité du sommet et une tache blanche, et en outre d'autres taches et des points d'un bleu d'acier brillant; les inférieures avec la base largement d'un bleu d'acier; dessous des quatre noir, avec des bandes d'un bleu d'acier très-brillant; anus ferrugineux.

Elle est de la taille de *Latinus*.

Elle se trouve à la Nouvelle-Irlande.

11. A. DE PRASLIN, *Praslini*. Boisd.

Alis anticis nigro-cyaneis, puncto medio, fasciis abbreviatis costalibus, posticis, internisque flavescentibus; alis posticis fuscis margine late flavescenti; thorace transversim flavescenti strigato.

Ailes supérieures d'un noir bleu, avec un petit point central et des traits transversaux le long de la côte, le long du bord postérieur et le long du bord interne d'un jaune pâle; les inférieures avec le bord largement d'un jaune pâle; corselet rayé transversalement de jaunâtre.

Cette espèce est très-remarquable par le dessin des ailes supérieures. Malheureusement l'individu que j'ai vu et qui fait partie du Muséum national a eu l'abdomen détruit par les insectes rongeurs.

Elle est de la taille de *Glycinæ*.

Elle se trouve à la Nouvelle-Irlande, aux environs du Port-Praslin.

12. A.? MEGISTO. Boisd.

PL. 5, FIG. 5.

Alis anticis fuscis micantibus nervis albidis fasciisque duabus albis; posticis fuscis fimbria alba.

Ailes supérieures noirâtres, avec un reflet violacé, les nervures blanchâtres et deux bandes blanches; les inférieures noirâtres, avec la frange blanche.

Elle est de la taille de *C. Dominula*. Ses ailes supérieures sont noirâtres, avec un reflet violacé et les nervures un peu blanchâtres; elles ont en outre deux bandes transverses blanches, l'une près de la base et l'autre au-delà du milieu.

Les ailes inférieures sont d'un brun noir, avec une petite frange blanche. Le dessous des quatre est noir, à reflet violet, et on y remarque seulement une bande blanche sur les supérieures.

L'individu d'après lequel je fais cette description n'a que trois ailes, et il a en outre perdu l'abdomen et les antennes, de sorte qu'il serait très-possible qu'il n'appartînt pas au genre *Agarista*.

Elle se trouve à Doreï (Nouvelle-Guinée).

Genre ACHÉRONTIE, *Acherontia*. Latr.

Ce genre est voisin des *Smerinthus* et des *Bombycines*.

1. A. TRIANGULAIRE, *Triangularis*.

Alis anticis fusco-testaceis macula triangulari subfusca; posticis ad apicem dilutioribus basique fulvis.

Ailes supérieures d'un brun testacé, avec une tache triangulaire brunâtre; les inférieures brunâtres, un peu plus claires à l'extrémité, et fauves à la base.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. , fig. 2.

C'est le plus grand Lépidoptère que je connaisse dans la tribu des Sphingides.

Il habite la Nouvelle-Hollande.

2. A. DE L'AUSTRALASIE. *Australasiæ*.

Alis subangulatis; anticis fusco-testaceis dilutis striga subpostica obscura; posticis fulvis angulo ani extimoque fuscis.

Ailes un peu anguleuses; les supérieures d'un brun-testacé clair, avec une raie plus obscure vers l'extrémité; les inférieures fauves, avec l'angle anal et le bord postérieur bruns.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. , fig 1.

Il est presque de la taille du précédent, et il se trouve aussi à la Nouvelle-Hollande; mais il est plus rare dans les Collections.

Genre DEILEPHILA. Ochs.

Sphinx. Latr.

1. D. DE ARDEN, *Ardenia.*

Alis olivaceo - nigricantibus; anticis omnino marginatis linea albida rubro imbuta ad costam et ad marginem interiorem, fasciolaque discoidali transversa; posticis striga anali albida; thorace obscuro, humeris linea albido-rosea marginatis.

Larva antice attenuata, dorso cinereoglauco punctis pallidioribus; antice posticeque subtus ferruginea.

Ailes d'un noir un peu olivâtre; les supérieures entièrement entourées par une ligne blanchâtre, lavée de rouge vers la côte et vers le bord interne; traversées en outre au milieu par une petite bandelette blanchâtre qui touche la ligne marginale; les inférieures avec une liture anale blanchâtre; corselet obscur, avec les épaulettes entourées par une ligne d'un blanc rosé.

Chenille amincie antérieurement, d'un cendré glauque sur le dos, avec des points plus pâles; portion antérieure et postérieure d'un roux ferrugineux en dessous.

Lewin, Prodrom. Entomol., pl. 2.

Il vit sur l'*Embothrium sericeum*. Dédié par Lewin à lady Arden.

Il habite les environs de Paramatta.

2. D. DE L'OLDENLANDIA, *Oldenlandiæ*.

Alis griseis; anticis fascia obliqua argentea punctoque medio fusco; abdomine lineis duabus argenteis approximatis; thorace utrinque linea argentea.

Larva fusca capite nigro; dorso punctis incisurisque flavis; lateribus serie ocellorum.

Ailes d'un gris cendré; les supérieures avec un point discoïdal brun et une bandelette oblique argentée; abdomen avec deux lignes dorsales argentées, très-rapprochées; corselet ayant, de chaque côté sur le bord des épaulettes, une ligne argentée.

Chenille d'un noir brun, avec la tête noire; dos avec des points et les incisions jaunâtres; côtés marqués d'une rangée de sept taches oculaires.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 44.
Lewin, Prodrom. Entomol., pl. 3.

Suivant Fabricius et le docteur Kœnig, il se trouve dans les Indes orientales, sur les *Oldenlandia*. Il habite aussi les environs de Sidney (Nouvelle-Hollande), où il se nourrit à l'état de larve sur une espèce d'*Epilobium* figuré par Lewin. J'en possède plusieurs exemplaires pris aux environs du cap de Bonne-Espérance.

3. D. TRUIE, *Scrofa*. Boisd.

Alis anticis cinereis atomis obscurioribus, in medio subsaturatioribus, lineis duabus tribusve obliquis obsoletis externa subpunctiformi, fuscis; fimbria cinereo-rosea; posticis rubro-roseis margine tenui nigricante.

Ailes supérieures cendrées, avec quelques atomes plus obscurs, une nuance un peu plus foncée au milieu, deux ou trois lignes obliques mal arrêtées, dont la plus externe formée comme par des points, brunâtres; les inférieures d'un rose rouge, avec une petite bordure noirâtre.

Il est de la taille de *Thyelia*, auquel il ressemble beaucoup, et dont il n'est peut-être qu'une variété.

De la Nouvelle-Hollande.

4. D. ERAS, Boisd.

Alis anticis ad basin fusco-olivaceis, dein rubricantibus fusco-reticulatis sphacelatisque, strigaque

obliqua fusca ; posticis aurantiacis margine fusco-ferrugineo ; omnibus subtus rufo-ferrugineis.

Ailes supérieures d'un brun olivâtre à la base, ensuite rougeâtres, avec des ondes, quelques plaques et une raie oblique, brunâtres; les inférieures d'un jaune orangé, avec une bordure d'un brun ferrugineux; dessous des quatre d'un roux ferrugineux.

Il est un peu plus petit que *Pandion*.

Il se trouve à Taïti.

Genre SPHINX. Ochs.

Sphynges. Latr.

1. S. DU LISERON, *Convolvuli.* Boisd.

Alis anticis fusco-cinereis, ad basin albo variegatis, puncto centrali albo, striga postica alba nigro marginata intus dentata in nervis evadente; posticis nigro-fuscis fasciis tribus albidis; abdomine ad basin fasciculis duobus nigris totidemque roseis.

Ailes supérieures d'un gris noirâtre, variées de blanc à la base, avec un point central blanc, et une raie postérieure blanche, doublée de noir, se prolongeant sur les nervures en dents grêles allongées; les inférieures d'un brun noirâtre, avec trois bandes blanchâtres; abdomen ayant à sa base deux touffes de poils noirs et deux touffes de poils roses.

Linné, Fabricius, etc., etc.

C'est tout-à-fait le même que *Convolvuli* d'Europe; mais il est un peu plus petit.

Il se trouve à Taïti.

Genre MACROGLOSSA. Ochs.

Sphinx. God., Latr.

1. M. HIRONDELLE, *Hirundo.* Boisd.

Alis anticis thoraceque nigro-fuscis pilis rufo-olivaceis, fasciolisque duabus albidis posteriori subarcuata; posticis nigris fascia transversa interne dilatata aurantiaca; abdomine barbato ad apicem nigro; lateribus alternatim nigris et lutescentibus.

Ailes supérieures et corselet d'un brun noirâtre, avec quelques poils d'un roux olivâtre, et deux bandelettes blanchâtres, dont la discoïdale droite, et la postérieure un peu arquée; les inférieures noires, avec une bande transverse d'un jaune orangé, dilatée à l'angle anal; abdomen terminé par une brosse noire, avec les côtés entrecoupés de jaunâtre et de noir.

Il est de la taille de *Belis*.

Il se trouve à Taïti.

2. M. ALCEDO. Boisd.

Alis anticis fuscis strigis quatuor seu quinque obsoletis; posticis nigris fascia aurantiaca; abdo-

mine barba nigra flavo subvariegata; annulis primis aurantiaco maculatis, sequentibusque lateraliter fasciculis luteis nigrisque.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec quatre ou cinq raies d'un autre ton, plus ou moins distinctes; les inférieures noires, traversées par une bande orangée; abdomen avec la queue noire, variée de jaune, les premiers anneaux marqués d'orangé, et les suivants entrecoupés latéralement de jaune et de noir.

Il est un peu plus petit que *Stellatarum*.

Il se trouve à Doreï (Nouvelle-Guinée).

Genre COCYTIE, *Cocytia*. Boisd.

C. DE D'URVILLE, *d'Urvillii*. Boisd.

Alis omnibus utrinque aterrimis, nervis nigris in disco vitreo; maculaque fulva ad basin; antennis longis fusiformibus, atris; capite, humeris, corpore palpis, pectore et ventre æneo-cyaneis micantibus.

Ailes très-noires de part et d'autre, avec le disque transparent, coupé par des nervures noires, et une tache d'un jaune fauve à la base; antennes longues, noires, fusiformes; tête, épaulettes, palpes, poitrine et abdomen d'un bleu bronzé très-brillant.

Boisd., Monog. des Zygen., p. 22, pl. 1, fig. 1.

Ce magnifique Lépidoptère est de la taille de *D. Lineata*.

Il habite la Nouvelle-Guinée.

Genre SYNTOMIS.

S. ANNELÉE, *Annulata.*

Alis anticis nigris micantibus, maculis quinque luteis, subfenestratis; posticis nigris maculis duabus luteis, basali majore; collari segmentisque abdominis alternatim luteis.

Ailes supérieures noires luisantes, avec cinq taches jaunes demi-transparentes; les inférieures noires, avec deux taches jaunes, dont une plus grande à la base; collier et segments de l'abdomen alternativement jaunes.

Fabr., Ent. syst., t. III, n° 11.
Boisd., Monog. des Zyg., p. 123, pl. 7 et 8, fig. 8 et 2.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

Genre GLAUCOPIS. Latr.

Charidea. Dalman.

1. G. IRIUS.

pl. 5, fig. 8.

Alis nigris; anticis maculis sex diaphanis, una ad basin, duabus mediis, tribus posticis; alis posticis basi fasciaque diaphanis, illis puncto medio basique viridi-aureis; fronte collari thorace cingulisque duobus viridi-aureis, abdomine cingulo basali supra albido, cingulisque quinque inferioribus rubris; abdomine subtus rubro.

Ailes noires; les supérieures avec six taches transparentes, une à la base, deux vers le milieu, et trois vers l'extrémité; les inférieures avec la base et une bande transparente; front, collier, corselet, et deux anneaux de l'abdomen d'un vert doré, l'anneau de base blanc en dessus, les cinq anneaux de l'extrémité rouges; abdomen rouge en dessous.

Cram., pl. 210, fig. D.

Elle est un peu plus grande qu'*Eumolphus*. Ses quatre ailes sont noires. Les supérieures ont

la base et un petit point central d'un vert doré; elles ont, en outre, six taches transparentes, savoir: une à la base, deux au milieu, trois à l'extrémité.

Les inférieures ont la base et une tache en forme de bande transverse, également transparentes. Le dessus de la tête et le corselet sont d'un vert doré, ainsi que le second et le troisième anneau de l'abdomen; le premier anneau est blanc en dessus, et les cinq derniers sont rouges. Tous ces anneaux sont bordés de noir. Le dessous de l'abdomen est rouge.

Elle se trouve à Amboine, Offack et à la Nouvelle-Guinée.

2. G. ISIS. Boisd.

Alis nigris; anticis maculis sex diaphanis, una ad basin, duabus mediis inæqualibus coadunatis, tribus posticis elongatis; posticis basi maculaque media diaphanis; his puncto medio viridi-cyaneo, illis puncto medio basique cyaneis; collari annulis duobus flavis annulisque quinque vel sex viridi-aureis.

Ailes noires; les supérieures, avec six taches diaphanes, une à la base, deux inégales vers le milieu, seulement séparées par une nervure, et trois cunéiformes vers l'extrémité; les inférieures, avec une tache et la base diaphanes; celles-ci,

avec un point central d'un bleu luisant ; celles-là, avec la base et un point central du même bleu ; collier et deux anneaux à l'abdomen, jaunes, quatre ou six anneaux d'un bleu doré.

Elle est à peu près de la taille d'*Eumolphus*, de Cramer.

3. G. DE BOUROU, *Bourica*. Boisd.

Alis nigris puncto cyaneo ; anticis maculis sex diaphanis, una basali, duabus mediis, tribusque pone medium ; posticis maculis tribus minutis nervis tantum divisis ; abdomine nigro lateraliter sanguineo annulato.

Ailes noires, avec un point bleu sur chaque ; les supérieures, avec six taches transparentes, une à la base, deux au milieu, et trois à l'extrémité ; les inférieures avec trois petites taches transparentes, seulement séparées par les nervures ; abdomen noir, annelé latéralement de rouge.

Elle est un peu plus petite qu'*Irius*.
Elle se trouve à Bourou.

Genre TIPULODE, *Tipulodes*. Boisd.

Ce genre américain a du rapport avec les *Glaucopis*, les *Procris* et les *Lithosia*. Il est assez abondant dans l'Amérique du Sud.

1. T. NÉGLIGÉE, *Neglecta*. Boisd.

pl. 3, fig. 8.

Alis anticis pallide fuscis nervis obscurioribus; posticis nigris fimbriola alba; fronte luteo, abdomine viridi-cyaneo micante.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre pâle, avec les nervures plus obscures; les inférieures noires, avec une petite frange blanche; front jaune; abdomen d'un noir verdâtre luisant.

Elle est de la taille de *Zygæna filipendulæ*. Ses ailes supérieures sont d'un brun grisâtre, avec les nervures noirâtres.

Les ailes inférieures sont noires, avec une petite frange blanche. Le front est jaune. Les épaulettes ont une petite ligne grisâtre. L'abdomen est d'un vert bleuâtre luisant.

C'est par erreur qu'elle a été figurée dans ce voyage. Elle a été rapportée dans le voyage précédent.

Elle se trouve au Pérou.

2. T. IMA. Boisd.

PL. 3, FIG. 7.

Alis anticis nigris vitta longitudinali lata rubra; posticis nigris costa rubra.

Ailes supérieures noires, avec une bande longitudinale d'un rouge pâle; les inférieures avec la côte rouge.

Elle est plus petite que la précédente, et ses ailes sont plus étroites, surtout les inférieures.

Les ailes supérieures sont noires, avec une bande d'un rouge pâle; ou, si l'on veut, elles sont rouges, avec les bords noirs.

Les ailes inférieures sont noires, avec la côte rouge. Les épaulettes sont rouges. Elle est en trop mauvais état pour que je puisse dire comment est l'abdomen.

Du Brésil (Voyage de *la Coquille*).

Genre LEPTOSOME, *Leptosoma*. Boisd.

Les insectes de ce genre sont répandus depuis Java jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Ils ont le port de certaines *Geometra;* mais, en les examinant avec un peu de soin, on s'aperçoit aisément qu'ils viennent se grouper dans la grande tribu des *Cheloniaires.*

1. L. ANNELÉ, *Annulatum*. Boisd.

pl. 5, fig. 9.

Alis concoloribus nigris; anticis fascia maculari alba; posticis puncto majori albo; abdomine nigro annulis aurantiacis.

Ailes semblables de part et d'autre, noires; les supérieures avec une bande maculaire blanche; les inférieures avec un gros point blanc; abdomen noir, avec une suite d'anneaux orangés.

Il a le port et la taille de *Coletta* de Java. Ses quatre ailes sont d'un noir obscur.

Les supérieures ont, au-delà du milieu, une bande blanche oblique, maculaire, paraissant composée de cinq taches, dont deux plus grandes.

Les inférieures ont, près du bord externe, un gros point blanc. L'abdomen est alternativement annelé de noir et d'orangé. Le dessous ne diffère pas du dessus.

Nouvelle-Guinée.

2. L. ÆRES. Boisd.

Alis anticis nigris basi maculis, fascia media transversa sinuata duabusque maculis apicalibus albis; posticis albis margine latiori nigro hastaque alba interrupto; thorace flavo nigro-punctato.

Ailes supérieures noires, avec des taches à la base, une bande discoïdale transverse sinuée, et deux taches, vers l'extrémité, blanches; les inférieures blanches, avec une bordure noire assez large, interrompue et marquée d'une tache blanche hastée; corselet jaune ponctué de noir.

Il est de la taille de *Coletta*.

Il se trouve à Bouron, à Offack et à la Nouvelle-Guinée.

3. L. AGAGLES. Boisd.

Alis anticis fuscis macula cuneiformi ad basin, fascia media lata sinuata maculisque duabus

apicalibus albis; posticis albis margine latiori nigro; thorace flavo nigro punctato; abdomine annulis apiceque fulvis.

Ailes supérieures noirâtres, avec une tache cunéiforme à la base, une bande blanche large, sinuée sur le milieu, et deux taches, à l'extrémité, blanches; les inférieures blanches, avec une bordure noire assez large; corselet jaune, ponctué de noir; abdomen avec des anneaux et l'extrémité d'un jaune fauve.

Il est de la taille de *Coletta*.

Il se trouve à Offack.

4. L. ARTEMIS. Boisd.

Alis anticis nigris, margine interiori macula elongata ad basin, altera magna discoidea rotundata tribusque apicalibus albis; posticis albis margine latiori nigro maculis duabus albis; thorace luteo nigro punctato.

Ailes supérieures noirâtres, avec une partie du bord interne, une tache allongée vers la base, une autre grande, arrondie, discoïdale, et trois vers l'extrémité blanches; les inférieures blanches, avec une bordure noire assez large, marquée de deux taches blanches; corselet jaune, ponctué de noir.

Il est de la taille de *Coletta*.

Il se trouve à Offack et à la Nouvelle-Guinée.

5. L. BAULUS. Boisd.

Alis anticis nigris, fascia submaculari alba; posticis albis margine lato nigro; thorace lineis fulvis; abdomine annulis albis, ano fulvo.

Ailes supérieures noirâtres, avec une bande blanche presque maculaire; les inférieures blanches, avec une bordure noire assez large; corselet rayé de jaune; abdomen annelé de blanc, avec l'anus fauve.

Il est de la taille de *Coletta*.

Il se trouve à Bourou.

Genre CYPRA.

Ce genre a des rapports marqués avec les *Leptosoma*.

1. C. DÉLICATE, *Delicatula*. Boisd.

pl. 3, fig. 1.

Alis delicatulis albis subdiaphanis; anticis ad basin punctis quatuor fuscis.

Ailes d'une texture délicate, blanches, demi-transparentes; les supérieures, avec quatre petits points obscurs vers la base.

Cette espèce, par l'ensemble de ses caractères, paraîtrait presque appartenir au genre *Leptosoma;* cependant, je crois qu'elle doit former un nouveau genre entre les *Hazis* et les *Leptosoma*.

Elle est de la taille de *Chelonia Villica*; mais son corps est grêle comme celui des *Leptosoma*. Ses quatre ailes sont blanches, minces, délicates, demi-transparentes.

Les supérieures ont, vers la base, quatre ou cinq points obscurs.

Le dessous est semblable au dessus.

L'abdomen paraît être blanchâtre.

La femelle a les antennes moins pectinées que le mâle.

Nouvelle-Guinée.

Genre CTIMÈNE. Boisd.

C. XANTHOMELAS. Boisd.

pl. 3, fig. 10.

Alis nigris, basi late aurantiaca; anticis macula subapicali aurantiaca.

Ailes noires, avec la base largement d'un jaune orangé; les supérieures avec une tache orangée près de l'extrémité.

Elle est à peu près de la taille de *Bombix jesuita,* de Fabricius.

Les ailes supérieures sont noires, avec la base d'un jaune orangé; près de l'extrémité, en face le sommet, elles ont une tache orangée transverse, presque semi-lunaire.

Les ailes inférieures sont d'un jaune orangé, avec une bordure noire assez large.

Les ailes supérieures ont, en outre, près de l'origine de la côte, une convexité transparente, qui forme en dessous une espèce de petite poche très-remarquable.

Le dessous ne diffère pas du dessus.

Elle est notée comme se trouvant au port Praslin, dans la Nouvelle-Irlande.

Ne serait-ce point une erreur?

Genre HAZIS. Boisd.

Bombyx. Fabr. *Callimorpha.* Latr.

Les Lépidoptères de ce genre habitent les îles de l'archipel des Indes, la Chine et quelques îles de l'océan Pacifique. Ils sont peu nombreux.

1. H. MILITAIRE, *Militaris.*

Alis concoloribus, luteo-flavis, maculis lineisque violaceis; anticis apice late violaceo, albo maculato.

Ailes semblables de part et d'autre, d'un beau jaune, avec des taches et des lignes violettes; les supérieures ayant la moitié postérieure violette, avec des taches blanches.

Linn., Syst. nat., 2, p. 811, n° 12.
Fabr., Ent. syst., t. III, p. 416, n° 30.
Donow., Epit. of ins. of Asia, pl.
Cram., 29, B.

Ce beau Lépidoptère se trouve à la Chine, à Java, Amboine, et à la terre des Papous.

2. H. AGORIUS. Boisd.

PL. 5, FIG. 1

Alis concoloribus, luteo-flavis, fascia communi margineque nigris; anticis basi nigricantibus.

Ailes semblables de part et d'autre, d'un beau jaune, avec une bande commune et la bordure noires; les supérieures noirâtres à la base.

Il est de la taille de *Militaris*. Ses quatre ailes sont d'un beau jaune, avec l'extrémité d'un noir violâtre.

Les supérieures ont, près du milieu de la côte, une grosse tache de la même couleur, qui donne naissance à une bande étroite, sinuée, transverse, commune, qui va finir, en se dilatant un peu, à peu près au milieu du bord abdominal des inférieures. Celles-ci ont la bordure moins prononcée que les supérieures. La base de ces dernières ailes est aussi d'un noir violacé, et il y a ordinairement au milieu de cette partie foncée une tache jaune de la couleur du fond.

Le corselet est garni de poils d'un noir violâtre. L'abdomen est du même jaune que les ailes.

Le dessous offre peu de différence, seulement la partie noire est terne et moins foncée.

Il se trouve à Offack.

3. H. MARS. Boisd.

Alis subconcoloribus, nigro-violaceis; anticis fasciis punctoque albis; posticis basi albo maculatis, fasciaque subpostica lutea, plus minusve obsoleta; thorace violaceo, collari flavo; abdomine rufescente; (feminæ) posticis disco albo, fascia transversa submarginali lutea.

Ailes d'un noir violet, presque semblables de part et d'autre; les supérieures avec un point et des bandes blanches; les inférieures tachées de blanc à la base, et ayant, vers l'extrémité, une bande postérieure jaune, plus ou moins distincte en dessus; corselet violâtre avec le collier jaune; abdomen roussâtre; (femelle) ayant le disque des inférieures blanc, et une bande jaune presque marginale.

Cette jolie espèce se trouve à Offack et Rawack.

Genre CALLIMORPHE, *Callimorpha*. Latr.

Je réunis dans ce genre plusieurs espèces, que, plus tard on en séparera peut-être pour en former de nouveaux genres; mais la plupart des individus que j'ai à ma disposition sont tellement endommagés que je n'ai pas osé tenter cette division avec de semblables matériaux.

1. C. DE L'AUSTRALASIE, *Australasiæ*.

Alis concoloribus, nigris, albo variegatis, macula magna, alba; anticis maculis corporeque aurantiacis.

Ailes presque semblables de part et d'autre, noires, variées de blanc, marquées en outre chacune d'une tache blanche assez grande; les supérieures ayant plusieurs taches orangées; abdomen orangé.

Donow., Epit. of ins. of New.-Holl., pl. .

Elle est presque de la taille de *H. Militaris*.
Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande. (Donow.)

2. C. LEMNIA. Boisd.

PL. 5, FIG. 7.

Alis anticis, nigris, macula media strigaque subpostica albis; posticis aurantiacis, margine lato, nigro, abdomine nigro, annulis aurantiacis.

Ailes supérieures noires, avec une tache centrale et une raie près de l'extrémité, blanches; les inférieures orangées, avec une bordure noire assez large; abdomen noir, annelé d'orangé.

Elle est de la taille de *Dominula.*

Ses ailes supérieures sont noires, avec une tache centrale blanche presque carrée, et une bandelette étroite, interrompue dans son milieu et placée près de l'extrémité.

Les ailes inférieures sont d'un orangé vif, avec une bordure noire assez large.

Le corselet est noir. L'abdomen est également noir, avec des anneaux jaunes un peu plus saillants sur les côtés.

Le dessous ne diffère pas du dessus.

Elle se trouve dans l'île d'Amboine.

3. C. LERNE. Boisd.

PL. 5, FIG. 2.

Alis omnibus flavis, margine nigro, striga postica albida, anticis litura costali nigra.

Ailes jaunes, avec une bordure noire, divisée près du bord par une raie blanche; les supérieures ayant près de la côte un trait noir.

Elle est à peu près de la taille de *Dominula*. Ses quatre ailes sont d'un jaune assez vif, avec une bordure noire, beaucoup plus large à l'extrémité des supérieures. Cette bordure est divisée par une raie blanche, beaucoup plus marquée sur les premières ailes que sur les secondes. Les supérieures ont en outre, près du milieu de la côte, un petit trait transverse noirâtre. L'abdomen est jaune.

Le dessous diffère du dessus en ce que les supérieures n'ont pas de trait noir près de la côte, et en ce que les inférieures n'ont pas la bordure divisée par une raie blanchâtre.

Elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

4. C. CONCOLOR. Boisd.

Alis omnibus concoloribus, aurantiaco-fulvis, margine latissimo nigro-micante.

Ailes semblables de part et d'autre, d'un fauve orangé, avec une très-large bordure d'un noir brillant.

Elle est plus grande que *Dominula*. Elle a tout-à-fait le port de *C. Lerne*, à ce qu'il m'a paru; car l'individu qui existe dans le Muséum national a perdu la tête et l'abdomen.

Genre LITHOSIE, *Lithosia.*

1. L. DELIA.

Alis luteis; anticis basi fasciis duabus ad costam coadunatis, cyaneis; collari pedibusque cyaneis.

Ailes jaunes; les supérieures, avec la base et deux bandes réunies vers la côte, bleues; corselet et pattes bleus.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 2, pl. 25.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Cette belle espèce a la taille et le port de *Quadra.* Elle a été prise, lors du voyage de Cook, par sir Joseph Banks, dans l'île de Tongatabou.

2. L. PLANA. Boisd.

Alis anticis cinereo-luteis, immaculatis; posticis luteis; thorace cinereo, collari flavo.

Ailes supérieures d'un jaune sale, sans taches; inférieures jaunes; corselet d'un jaune cendré, avec le collier jaune.

Elle est très-voisine de *Luteola*, dont elle a le port et la taille.

Nouvelle-Hollande.

3. L. REPLANA.

Alis anticis nigricantibus, costa lutea; posticis luteis, margine nigricante; collari rubro.

Larva pilosa, supra nigra, maculis rubris in lineis quatuor digestis; pilis fasciculatis, antice posticeque longioribus.

Ailes supérieures noirâtres, avec la côte jaune; les inférieures jaunes, avec une bordure noirâtre; collier rouge.

Chenille velue, noire en dessus, avec quatre rangées de petites taches rouges; poils fasciculés, plus longs aux deux extrémités.

Lewin, Prodrom. Ent., pl. 15, p. 16.

Elle est de la taille de *Complana*, à laquelle elle ressemble un peu. La femelle a non-seulement la côte jaune, mais encore une grande tache allongée sur le milieu. Dans les deux sexes, la frange est jaunâtre.

La chenille vit abondamment sur les lichens saxicoles des environs de Sidney, à la Nouvelle-Hollande.

4. L. BICOLORE, *Bicolora*. Boisd.

PL. 3, FIG. 9.

Alis concoloribus, rubro-roseis, dimidiato nigris, fimbria rosea.

Ailes semblables de part et d'autre, d'un rouge rose, avec la moitié postérieure noire et la frange rose.

Elle est de la taille de *Complana*. Ses quatre ailes sont d'un rose assez vif, avec la moitié postérieure d'un noir plombé. La côte et la frange de chacune sont roses comme le fond.

Le dessous ne diffère pas du dessus.

Décrite sur un individu unique en très-mauvais état, pris aux environs du port Western.

Dans la figure que nous donnons de cette espèce, les ailes supérieures ont le sommet un peu trop pointu.

Nouvelle-Hollande.

5. L. LYDIENNE, *Lydia*.

Alis concoloribus, nigro-fuscis; anticis basi fasciisque tribus luteis; posticis basi late luteis; collari anoque luteis.

Ailes semblables de part et d'autre, d'un noir brun; les supérieures avec la base et trois bandes

jaunes; les inférieures avec la base largement jaunes; collier et anus jaunes.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Elle a le port et la taille d'*Aureola.*
La figure de Donowan est très-mauvaise.
De la Nouvelle-Hollande.

Genre CHÉLONIE, *Chelonia*. God.

Eyprepia. Ochs.

Ce genre nombreux pourra facilement être divisé en plusieurs nouveaux genres.

1. C. A COTES, *Costata*. Boisd.

pl. 5, fig. 6.

Alis omnibus luteis; anticis fusco costatis; abdomine punctis nigris serie triplici digestis.

Ailes jaunes; les supérieures avec les nervures brunâtres; abdomen marqué de trois rangées de points noirs.

Elle est de la taille de *Villica*, et paraît être très-voisine, pour la couleur et pour le port, de *Fulvia*, de Donowan.

Elle est d'un jaune nankin foncé, avec les nervures des supérieures d'une couleur brunâtre.

Le corselet et la tête sont d'un jaune presque fauve.

L'abdomen est de cette dernière couleur, avec trois rangées de points noirs en dessus et deux en dessous; ce qui la distingue de *Fulvia*, laquelle Donowan a représentée avec l'abdomen entièrement jaune.

Le dessous des ailes est jaune, sans taches.
Elle habite la Nouvelle-Irlande.
Elle se trouve aux environs du Port-Praslin.

2. C. FULVIA.

Alis concoloribus fulvis; anticis punctis duobus nigris ad basin costæ, nervisque fuscis.

Ailes semblables de part et d'autre; les supérieures avec deux points noirs à l'origine de la côte, et les nervures brunes.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Elle est de la taille de *Costata*, et elle lui ressemble beaucoup ; cependant, ne la connaissant que par la figure de Donowan, je ne puis assurer qu'elle appartient réellement au genre *Chelonia*. Il serait possible qu'elle fît partie du genre *Aganais*, d'autant plus qu'il figure sur la même planche plusieurs *Aganais* dont il n'a pas fait voir les palpes.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

3. C. BLESSÉE, *Saucia*. Boisd.

Alis anticis albido-murinis subdiaphanis, costa macula media apiceque fuscis; posticis albido-

submurinis subdiaphanis; thorace murino punctis nigris; abdomine albido-cinereo basi anoque supra rubellis; pedibus rubris.

Ailes supérieures d'un blanc gris, presque transparentes; ayant vers la côte une tache, et le sommet d'un gris obscur; les inférieures d'un gris blanchâtre, demi-transparentes; corselet d'un gris de perle ponctué de noir; abdomen d'un gris blanc, avec la base et l'anus d'un rose rouge en dessus; pieds rouges.

Cette belle espèce est un peu plus grande que *Sanguinolenta*, de Fabricius; elle est très-remarquable en ce que le bord abdominal des inférieures est garni de poils courts, soyeux, fasciculés.

Je possède une espèce du Sénégal, qui est très-voisine de celle-ci, mais qui est un tiers plus petite, et qui a tout le dessus de l'abdomen rouge.

Elle se trouve à Offack.

4. C. MARGINÉE, *Marginata.*

Alis niveis; anticis nigro-nervosis costa sanguinea; posticis catena marginali punctoque medio nigris.

Ailes d'un blanc de neige; les supérieures avec quelques veines noires, et toute la côte d'un rouge

sanguin; les inférieures avec une chaîne marginale et un point discoïdal noirs.

Donow., Epit. of ins. of New.-Holl.

Elle est voisine de *Sanguinolenta*.
De la Nouvelle-Hollande.

Genre LIPARIS. Ochs.

Bombix. Latr.

1. L. VITULINA.

Alis anticis canis fusco-nebulosis fasciatisque, annulo medio cano subreniformi nigro-cincto; posticis fuscis fascia pallida; omnibus punctis marginalibus albidis.

Ailes supérieures blanchâtres panachées et fasciées de noirâtre, avec un anneau blanchâtre discoïdal presque réniforme, entouré de noir; les inférieures noirâtres, traversées par une bande pâle; les quatre, avec des points marginaux blancs.

Donow., Epit. of the ins. of New-Holl.

Il est un peu plus grand que *L. Monacha.*
De la Nouvelle-Galles du Sud.

2. L. TIBIAL, *Tibialis.*

Alis thoraceque niveis; tibiis anticis flavescentibus nigro punctatis.

Ailes et corselet d'un blanc de neige; jambes antérieures jaunâtres, ponctuées de noir.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 1, p. 661.
Donow., Epit. of the ins. of New-Holl., pl.

Il est de la taille de *Salicis*.
Rapporté de l'Océanie par Banks.

3. L. USÉ, *Obsoleta*.

Alis albidis, costa palpisque ferrugineis.

Ailes blanchâtres, sans taches, avec la côte et les palpes ferrugineux.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 1, p. 463.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Taille de *Chrysorrhœa*.
Rapporté par Banks dans le voyage de Cook.

4. L. ALPHÆA.

Alis ferrugineis; anticis puncto medio albo strigaque punctata fusca.

Ailes ferrugineuses; les supérieures avec un point central blanc, et une raie noirâtre postérieure formée de points.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 1, p. 445.
Donow., Epit. of ins. of New.-Holl., pl.

Il est de la taille de *Chrysorrhœa*.
Rapporté de l'océan Pacifique par Banks.

5. L. JAUNE, *Lutea*.

Alis flavissimis, obscuriori maculatis.

Ailes très-jaunes, tachées de plus obscur.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 1, p. 446.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Il est un peu plus petit que *Rubea*.
Rapporté par Banks.

Genre BOMBYX. Boisd.

Gastropacha, Ochs. *Bombyces*, Lat.

1. B. VULNERANS.

Alis anticis brunneis, lunula media margineque albis; posticis fuscescentibus.

Larva cinerea, fasciis duabus longitudinalibus flavis nigro marginatis fasciculis octo pilorum; lateribus cuspidatis; capite anoque rubro bicuspidatis.

Ailes supérieures d'un brun rougeâtre, avec une lunule centrale et la bordure blanches; les inférieures obscures.

Chenille grisâtre, avec deux bandes dorsales longitudinales jaunes, bordées de noir; quatre fascicules de poils à chaque extrémité; une rangée de pointes sur chaque côté; tête et anus garnis chacun de deux petites pointes rouges.

Lewin, Prodrom. Ent., pl. 4, p. 5.

Il est de la taille de *Coryli*, et paraît devoir être placé dans le voisinage d'*Everia*.

Il se trouve à la Nouvelle-Hollande sur les *Eucalyptus*.

2. B. LEWINÆ.

Alis anticis obscuris fascia cinereo-cyanea lineisque tribus transversis nigris; posticis fuscis; ano lanoso; (mas) alis posticis fulvis angulo ani emarginatis, lineis duabus transversis fuscis.

Larva pilosa fusca lineis lateralibus duabus lineisque dorsalibus approximatis, flavis; capite nigro albo punctato.

Ailes supérieures obscures traversées par une petite bande d'un gris bleuâtre et par trois lignes noires; les inférieures noirâtres; anus laineux; (mâle), ayant les ailes inférieures fauves échancrées à l'angle anal, traversées par deux lignes brunes.

Chenille velue noirâtre, avec deux lignes latérales et deux lignes dorsales rapprochées, jaunes, tête noire ponctuée de blanc.

Lewin, Prodrom. Ent., pl. 6, p. 7.

Il est de la taille de notre *Processionea*, avec lequel la femelle a de grands rapports. La chenille vit aussi en société dans les forêts, sur le ronc des *Eucalyptus*, sous une tente commune.

3. B. CURVATA.

Alis testaceis; anticis fasciola curvata punctusque nigris; posticis basi roseis nigroque bifasciatis.

Ailes d'un jaune testacé; les supérieures avec une bandelette discoïdale courbée et des points épars noirs; les inférieures roses à la base et traversées par deux bandes noires.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Il est de la taille de *Tristis*.

Il se trouve aussi à la Nouvelle-Hollande, mais il y est beaucoup plus rare.

4. B. PUSILLA.

Alis cinereo-fuscis; anticis fascia lata fusca nigro marginata puncto medio albo punctisque marginalibus nigris.

Ailes d'un cendré obscur; les supérieures avec une bande brune transverse assez large, bordée latéralement de noir, et marquée d'un point central blanc, et des petits points marginaux noirs.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Il est de la taille de *B. Exposita.*
Nouvelle-Hollande.

5. B. EXPOSÉ, *Exposita.*

Alis anticis fuscis strigis duabus transversis lunulaque media albidis; posticis brunneis.

Ailes supérieures noirâtres, avec deux raies transverses et une lunule intermédiaire blanchâtre; les inférieures brunes.

Chenille velue, à tête grosse, d'un gris plombé sur le dos, avec une ligne latérale rougeâtre, suivie près des pattes de quelques traits obliques jaunâtres.

Lewin, Prodrom. Ent. pl. 7, p. 8.

Il est de la taille de *Coryli* d'Europe. La raie de l'extrémité est assez large, dentée sur les côtés.

La chenille n'est pas rare.

Elle vit sur les *Casuarina* à la Nouvelle-Hollande.

6. B. TRISTIS.

Alis anticis fuscis albido-pulverulentis macula subcostali fusco-nigra subocellari; posticis nigris;

omnibus serie marginali punctorum albidorum; fimbria nigra flavescente intersecta.

Ailes supérieures d'un brun noir, saupoudrées de blanchâtre, avec une tache d'un brun noir presque ocellée, placée près de la côte; les inférieures noires; les quatre avec une rangée marginale de points blanchâtres; frange noire entrecoupée de jaunâtre.

Chenille noirâtre avec des poils roussâtres; une rangée de taches dorsales rouges, et une rangée latérale de points semblables.

Elle vit sur le *Pultenæa villosa* de Willdenow.

Lewin, Prodrom. Ent., pl. 8, p. 9.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

Ce Bombix est de la taille de *Chrysorrhæa*.

C'est un des premiers insectes que les Anglais rapportèrent lorsqu'ils commencèrent à former une colonie dans la Nouvelle-Galles du Sud.

Il est très-commun dans plusieurs parties de la Nouvelle-Hollande.

7. B. MELANOSTICTA.

Alis anticis albis micantibus fasciis duabus posticis luteis obsoletis maculaque media nigricanti; posticis nigris serie punctorum albidorum.

Ailes supérieures d'un blanc luisant, avec deux petites bandes postérieures jaunâtres, plus ou moins distinctes, et une tache centrale noirâtre pupillée; les inférieures noires, avec une série de points blanchâtres.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

Il est très-voisin de *Tristis*.

Il habite les environs de Botany-Bay.

8. B. CINEREA.

Alis omnibus cinereis, unda communi fusca, transversa regulari serieque punctorum obsoletorum; subtus cinereis fascia communi lata ferruginea.

Ailes cendrées, avec une onde commune, régulière, transverse, et une série de points plus ou moins marqués, noirâtres; dessous des quatre cendré, avec une large bande discoïdale commune ferrugineuse.

Il est de la taille de *Cratægi*. Cette espèce et la suivante, ainsi que quelques espèces de l'Inde, dont

les ailes inférieures sont larges et très-arrondies, devront peut-être par la suite former un nouveau genre.

Nouvelle-Hollande.

9. B. MYCERIA. Boisd.

Alis anticis cano-cinereis, strigis duabus transversis, sinuato-dentatis, lunulaque media fuscis; posticis fusco-cinereis, thorace cinereo, lineola basali brevi.

Ailes supérieures d'un cendré blanchâtre, avec deux raies transverses en zigzag brunes, et une lunule centrale noire; les inférieures d'un cendré noirâtre; corselet cendré, avec une petite ligne noire à l'origine des supérieures.

Il a la taille et le port de *Cratægi*.

Nouvelle-Hollande.

10. B. NICOTHOÉ.

Alis cinereis postice cinnamomeis linea communi serieque punctorum fuscis; anticis strigis obsoletis mediis puncto lunulaque fuscis.

Ailes cendrées, avec le tiers postérieur couleur de cannelle, une ligne commune régulière, et une série de points noirâtres; les supérieures ayant en

outre sur le milieu quelques raies, un point et une lunule, noirâtres.

Il est presque de la taille de *Quercûs*. Il est très-remarquable en ce que la ligne noire sépare nettement la couleur du tiers postérieur.

Nouvelle-Hollande.

Genre LASIOCAMPE, *Lasiocampa*. Schrank.

Gastropacha. Ochs.

L. A BEC, *Nasuta*.

Alis cinereis haud dentatis; anticis strigis duabus transversis, puncto intermedio punctisque subposticis nigro-fuscis; palpis productis.

Larva pilosa, cinerea, flavo-punctata, collaribus duobus cyaneis, ano rubro.

Ailes cendrées, nullement dentées; les supérieures avec deux lignes transverses, ayant un point intermédiaire et une rangée de petits points vers l'extrémité, noirs; palpes allongés en forme de bec.

Chenille velue, d'un gris cendré, ponctuée de jaune, avec deux colliers d'un bleu noir, et la région anale d'un rouge aurore.

Lewin, Prodr. Ent., pl. 5, p. 6.

Cette belle espèce a tout-à-fait le port de nos *Feuilles-mortes;* elle est de la taille d'*Ilicifolia*, mais par ses ailes, nullement dentées, elle forme une division à part.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande, sur plusieurs espèces de *Mimosa*.

Genre CRYPTOPHASA. Lewin.

Nycterobius. Macleay.

Les insectes de ce genre habitent seulement la Nouvelle-Hollande. Par leur port ils ont quelque ressemblance avec *Lithosia Quadra.* La chenille, qui ressemble à celle des *Cossus,* reste cachée tout le jour dans les trous qu'elle pratique dans les troncs d'arbres, et sort la nuit pour manger les feuilles.

1. C. ARROSÉE, *Irrorata.*

Alis anticis nigro thoraceque fuscis, albido-pulvereis, macula media obscuriori; posticis nigris, fimbria pallidiori.

Ailes et corselet d'un brun noirâtre, fortement poudrés de blanchâtre, avec une tache centrale presque lunulée plus obscure; les inférieures noires, avec la frange plus pâle.

Lewin, Prodr. Ent., pl. 10, p. 11.

Par les ailes cet insecte a un peu le port de *Phycis Boletella.* Il est un peu plus grand que

Lithosia Quadra. La chenille est d'un gris cendré, avec quelques poils et quatre rangs de gros points rouges tuberculés; la tête est brune; le premier anneau est blanchâtre, avec deux taches brunes; le troisième anneau est marqué de six taches d'un rouge brun.

Elle vit dans les forêts, sur les *Casuarina.*

2. C. A COTE BLANCHE, *Albicosta.*

Alis anticis cæsio-griseis, atomis ferrugineis, costa basi fasciaque apicali niveis; posticis nigris, margine niveo; thorace niveo.

Ailes supérieures d'un gris bleuâtre, avec quelques atomes ferrugineux; la base, toute la côte et une bande transverse près de l'extrémité, d'un blanc de neige; les inférieures noires, avec l'extrémité blanche; corselet d'un blanc de neige.

Lewin, Prodr. Ent. pl. 11, p. 12.

Elle est un peu plus grande qu'*Irrorata.*

La chenille est un peu velue et d'un gris noirâtre, avec trois rangs de points rouges tuberculés; la tête et le premier anneau sont d'un noir brun.

Cette belle espèce habite dans les forêts, sur le *Banksia serrata.*

Nouvelle-Hollande.

3. C. ROUGISSANTE, *Rubescens.*

Alis anticis albidis, roseo-luteo ablutis; posticis fulvis; thorace albido-carneo; abdomine luteo, macula dorsali sanguinea.

Ailes blanchâtres, lavées de rose et de jaunâtre; les inférieures fauves; corselet d'un blanc lavé d'incarnat; abdomen jaune, avec une tache dorsale rouge.

Lewin, Prod. Ent., pl. 12, p. 13.

Elle a le port des précédentes et la taille de *Lithosia Quadra.*

La chenille est un peu velue, d'un brun terreux, avec la tête, le premier anneau et toutes les incisions noirs. Elle vit sur le *Mimosa ensifolia.*

Nouvelle-Hollande.

4. C. DU PULTENÆA, *Pultenææ.*

Alis omnibus niveis, nitidis, punctis marginalibus nigris; anticis punctis tribus discoideis nigris (posticis maris totis nigris); thorace albo, macula dorsali coccinea.

Ailes d'un blanc de neige, brillantes, avec un rang marginal de points noirs; les supérieures

ayant sur le milieu trois points noirs (inférieures du mâle toutes noires); abdomen blanc, avec une tache dorsale écarlate.

Lewin, Prodr. ent., pl. 13, p. 14.

Elle est plus petite que les précédentes. La chenille est un peu velue, d'un brun grisâtre, avec une raie plus obscure, et une bande bleuâtre au-dessus des pattes; la tête et premier anneau sont d'un noir brun.

Elle vit sur le *Pultenæa villosa* de Willdenow.

Nouvelle-Hollande.

5. C. RAYÉE, *Strigata.*

Alis pallide cinereis; anticis vitta longitudinali nigro-fusca.

Ailes d'un gris-cendré pâle ; les supérieures avec une bandelette étroite longitudinale prolongée de la base à l'extrémité et d'un noir brun.

Lewin, Prodr. Ent., pl. 14, p. 15.

Elle est de la taille de *Lithosia Complana*, et elle a tout-à-fait le port et le dessin de plusieurs de nos *Tinéides* d'Europe. Son corps est beaucoup plus mince que dans les espèces précédentes, et les antennes du mâle sont à peine pectinées.

La chenille est grisâtre, avec deux rangées dorsales de points noirs; la tête et le premier anneau sont bruns; elle ressemble assez à une chenille du genre *Nonagria;* mais elle est plus courte.

Elle vit sur le *Banksia serrata.*

Nouvelle-Hollande.

Genre HÉPIALE, *Hepialus*.

H. LIGNIVORE, *Lignivorus*.

Alis anticis viridibus, punctis costalibus lineaque transversa interrupta rubris; posticis rubellis.

Ailes supérieures vertes, avec des points le long de la côte et une raie transverse interrompue, rouges ; les inférieures d'un rouge presque incarnat.

Lewin, Prodr. Ent., pl. 16, p. 17.

Cette jolie espèce est un peu plus petite qu'*Humuli*.

La chenille est allongée, grisâtre, plus obscure sur le dos, avec la tête et les deux premiers anneaux d'un noir brun. Elle vit à la manière des *Cossus* dans les tiges des *Casuarina*.

Nouvelle-Hollande.

Genre COSSUS.

Ce genre, quoique peu nombreux, devra cependant par la suite être subdivisé. Les espèces de la Nouvelle-Hollande, et quelques espèces de l'Amérique méridionale, dont les antennes ne sont pas pectinées, devront former une nouvelle coupe.

1. COSSUS A LITURE, *Lituratus.*

Alis anticis fusco canoque variis lineis numerosissimis transversis reticulatis, lituris aliquot maculisque nigris serie duplici ad apicem nigris; alis posticis fuscis; thorace arcu nigro.

Ailes supérieures variées de blanc et de noirâtre, avec une infinité de petites lignes transverses, comme réticulées; quelques litures et deux rangs de taches près de l'extrémité noires; les inférieures d'un brun noirâtre; corselet avec un arc noir.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Il est presque moitié plus grand que *C. Ligniperda.*

Environs de Botany-Bay.

2. C. NÉBULEUX, *Nebulosus.*

Alis canis, strigis numerosissimis reticulatis obscurioribus; anticis apice arcu maculari nigro-fusco.

Ailes blanchâtres, avec une infinité de stries réticulées plus obscures; les supérieures ayant à l'extrémité une rangée arquée de petites taches d'un brun noir.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Il est de la taille du précédent.
Il se trouve aussi à Botany-Bay.

3. C. LABYRINTHIQUE, *Labyrinthicus.*

Alis anticis fusco-cinereis strigis liturisque albidis, lineisque numerosis intricato-involutis labyrinthiformibus fuscis; posticis fusco-rufescentibus.

Ailes supérieures d'un brun grisâtre, avec des raies et des litures blanches et des lignes contournées, comme entrelacées labyrinthiformes, nombreuses, d'une couleur plus foncée; les inférieures d'un brun roussâtre.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Il est de la taille des deux précédents.

Il n'est pas très-certain que cette espèce et la suivante se trouvent à la Nouvelle-Hollande.

4. C. ARGENTÉ, *Argentæus.*

Alis fusco-cinereis; anticis disco fuscis fasciis duabus longitudinalibus argentæis.

Ailes d'un brun cendré; les supérieures ayant le disque obscur, avec deux bandes longitudinales argentées.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Il est de la taille de *Ligniperda*, mais il a un tout autre port.

Nouvelle-Hollande?

Genre HARPYE, *Harpya*. Boisd.

Harpyæ. Ochs. *Bombyx*. Latr.

H. DU BANKSIA, *Banksiæ*.

Alis anticis fuscis, nigro variegatis, albido luteoque conspersis; posticis fuscescentibus; abdomine supra luteo-ferrugineo lateribus nigro maculatis; thorace nigro luteo alboque variegato; omnibus subtus immaculatis.

Larva flavo-virescenti subcaudata fasciis octo obliquis albidis maculisque septem lateralibus nigris albo tripunctatis.

Ailes supérieures noirâtres, variées de noir et saupoudrées de blanchâtre et de jaunâtre; les inférieures brunâtres; abdomen d'un jaune ferrugineux en dessus, avec les côtés ponctués de noir; corselet noir, varié de blanc et de jaune; dessous des quatre sans taches.

Chenille d'un vert jaunâtre avec une petite queue, et sur chaque côté huit bandes blanches obliques, et une rangée de sept taches noires, marquées chacune de trois points blancs.

Lewin, Prodr. Entom., pl. 9, p. 10.

Cette belle espèce est au moins de la taille de *Fagi*.

Elle vit sur le *Banksia ilicifolia*.

Nouvelle-Galles du Sud.

Genre NOCTUELLE, *Noctua.* Boisd.

Agrotis. Ochs. Treitsch.

N. INFUSÉE, *Infusa.* Boisd.

Alis anticis fuscis maculis ordinariis pallidioribus lineola nigra conjunctis, basi strigis duabus angulatis obscurioribus; posticis fuscescentibus.

Ailes supérieures noirâtres, avec les taches ordinaires un peu plus pâles, traversées par un trait longitudinal très-noir, deux raies anguleuses noires à la base; inférieures d'un brun noirâtre.

Elle est de la taille de *Suffusa*, et elle est voisine de *Segetum*.

De la Nouvelle-Hollande.

Genre POLIA. Ochs.

Noctua. Latr.

P. PEINTE, *Picta.*

Alis anticis albidis nigro rubroque variegatis; posticis albidis; anticis subtus costa rubricante.

Ailes supérieures blanchâtres variées de rouge et d'un peu de noirâtre; les inférieures blanchâtres, sans taches; dessous des supérieures avec la côte rougeâtre.

Noctua Festiva: Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Cette charmante *Polia* est de la taille d'*Atriplicis* dont elle a un peu le dessin.

Comme il y a déja une Noctuelle qui porte la dénomination de *Festiva*, je n'ai point adopté le nom de Donowan.

Elle habite la Nouvelle-Hollande.

Genre PLUSIE, *Plusia.* Ochs., Lat.

P.? ÉLÉGANTE, *Elegans.*

Alis anticis ferrugineis, maculis tribus, anteriore hamata, viridibus argenteo cinctis; posticis rufescentibus.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec trois taches, dont l'antérieure recourbée en hameçon, vertes, bordées d'argent; les inférieures roussâtres.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

Elle est un peu plus petite que *Festucæ.*
Nouvelle-Galles du Sud.

Genre ANTHOPHILE, *Anthophila.* Ochs.

Tortrix. Donowan.

A. APICANA.

Alis anticis albido-flavis dimidio postico carneo fascia trimaculari alba; posticis pallide fuscis.

Ailes supérieures d'un blanc mêlé de jaune, avec la moitié postérieure incarnate, marquée d'une petite bande de trois points blancs; les inférieures obscures.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Plusieurs espèces de l'Amérique septentrionale sont très-voisines, et viennent se placer tout près de celle-ci.

Elle est de la taille d'*Ænea.*

Nouvelle-Hollande?

Genre OPHIUSA. Ochs.

Noctua. Latr.

Ce genre, peu répandu en Europe, est extrêmement nombreux dans les deux Continents, et je ne crains pas de dire qu'aucun genre, dans les Noctuélides, n'est aussi multiplié.

O. PROPITIA. Guérin. Voyage de *la Coquille*.

Alis luteis nigrescenti subconspersis linea communi subpostica fusca; anticis punctis tribus quatuorve fuscis; omnibus subtus vivide luteis fascia postica strigisque duabus discoideis fuscis.

Ailes d'un jaune ocracé, un peu saupoudrées de noirâtre, avec une ligne commune près de l'extrémité, brune; les supérieures marquées de trois ou quatre points noirâtres; dessous d'un jaune vif, avec une bande postérieure et deux raies discoïdales brunâtres.

Elle est de la taille de *Bombyx quercûs*.

Elle habite la Nouvelle-Irlande.

Genre OPHIDERES. Boisd.

Erebus. Latr.

Les insectes de ce genre sont voisins des *Ophiusa*, surtout de l'espèce appelée *Tirrhæa;* mais le dernier article des palpes, dans les *Ophideres*, est toujours long et dilaté en cuiller à son extrémité.

O. PRINCE, *Princeps.* Boisd.

Alis anticis nebulosis fuscis nigro conspersis virescenti subvariatis; punctis quatuor albis geminatis; posticis luteis macula media reniformi fasciaque marginali nigris fimbriaque albido secta.

Ailes supérieures noirâtres, un peu nébuleuses, saupoudrées de noir, et un peu variées de verdâtre, avec quatre points blancs, groupés deux à deux; les inférieures jaunes, avec une tache réniforme et une bordure noire, et la frange entrecoupée de blanchâtre.

Elle est de la taille de *Materna*, de Cramer.

Nouvelle-Guinée, environs de Dorey.

Genre PHYLLODE, *Phyllodes*. Boisd.

Bombyx. Fabr.

Ce beau genre se rapproche un peu des *Ophideres;* mais il est bien distinct par le second article des palpes, qui est aplati, très-large, et sécuriforme à son extrémité, et par le dernier qui est tout-à-fait nu et très-grêle.

P. PORTE-LUNETTES, *Conspicillator*.

pl. 5, fig. 4.

Alis anticis ellipticis, fusco-cinereis, macula media reniformi pallidiore; posticis nigro-cyaneis, macula anali magna chermesina alteraque externa alba.

Ailes supérieures elliptiques, d'un brun cendré, avec une tache centrale réniforme plus pâle; les inférieures d'un noir bleu, avec une grande tache anale rouge, et une autre tache externe blanche.

Cram., 97, A. B.
Fabr., Ent. syst., t. III, p. 412, n° 14.

Ce bel insecte est d'un tiers plus grand que notre *Catocala fraxini.*

Ses ailes supérieures ont une forme elliptique qui rappelle celle de certaines feuilles. Elles sont luisantes, d'un cendré brunâtre, avec un espace plus clair vers l'extrémité, marquées sur le milieu d'une tache réniforme étranglée au milieu, blanche aux deux extrémités, bordée de brun ferrugineux. Cette tache représente grossièrement la forme de ces *lunettes* que l'on place immédiatement sur le nez.

Les ailes inférieures sont d'un noir bleu chatoyant, avec une grande tache rouge sur l'angle interne, et une tache blanche presque aussi grande sur l'angle externe.

Elle se trouve à Amboine, à la terre des Papous et à la Nouvelle-Guinée.

Genre AGANAIS. Boisd.

Erebus, Latreille.

Les insectes de ce genre habitent le Sénégal, Madagascar, l'île Bourbon, la Chine, le Bengale, Java, Amboine, la terre des Papous et la Nouvelle-Guinée.

1. A. DU FIGUIER, *Caricæ*. Fabr.

Alis anticis fuscis, basi lutea nigro punctata, nervis albido strigosis punctoque majori medio albo; posticis luteis punctis tribus quatuorve nigris discoideis fasciaque marginali, maculari, nigra; thorace luteo; abdomine flavo, nigro punctato.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec la base jaune, ponctuée de noir, les nervures lavées de blanchâtre, et un gros point central blanc; les inférieures jaunes, avec trois ou quatre points noirs discoïdaux, et une série marginale de points semblables; corselet jaune; abdomen jaune, tacheté de noir.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 2, p. 27.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Cette espèce est une des plus communes.

Elle se trouve au Bengale, à Java, à Amboine, à la terre des Papous et à la Nouvelle-Guinée.

2. A. RAYÉE, *Strigosa.* Boisd.

Alis anticis fuscis, basi lutea nigro punctata, nervis albo strigosis; posticis luteis impunctatis; thorace luteo; abdomine luteo nigro punctato; omnibus subtus impunctatis.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec la base jaune, ponctuée de noir, et les nervures lavées de blanc; les inférieures entièrement jaunes; corselet jaune; abdomen jaune, ponctué de noir; dessous des quatre sans points.

Elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

3. A. DAIM, *Dama.* Fabr.

Alis anticis fuscis, basi lutea nigro punctata, vittaque longitudinali medio dilatata, alba; posticis albis margine nigro; thorace luteo; abdomine luteo nigro punctato.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec la base jaune, ponctuée de noir, et une bandelette longitudinale dilatée au milieu, blanche; les inférieures blanches, avec une bordure noire; corselet jaune; abdomen jaune, ponctué de noir.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 2, p. 29.
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

Cette description est faite sur l'individu décrit par Fabricius dans la Collection de Banks. Les individus que l'on trouve à Java ont la bandelette blanche plus courte, et comme tronquée après sa dilatation; ils sont du reste conformes à la description de Fabricius.

Elle se trouve à la Nouvelle-Guinée et dan plusieurs îles de l'océan Pacifique.

4. A. DE DOREÏ, *Doryca*. Boisd.

Alis anticis fuscis, basi nigro punctatis, lineola longitudinali, medio dilatata alba; posticis albis margine fusco; thorace fusco; abdomine luteo annulis nigris.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec la base ponctuée de noir et une bandelette longitudinale blanche, dilatée au milieu; les inférieures blanches, avec une bordure noirâtre; corselet noirâtre.

Ainsi qu'on le voit par la phrase ci-dessus, elle est très-voisine de *Dama*.

Elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

5. A. AUSTRALE, *Australis*. Boisd.

PL. 5, FIG. 3.

Alis anticis fuscis, basi lutea, nigro punctata, maculisque duabus albis; posticis luteis, margine nigro; omnibus subtus impunctatis; thorace luteo.

Ailes supérieures d'un brun noirâtre, avec la base jaune, ponctuée de noir, et deux taches blanches; les inférieures jaunes, avec une bordure noire; dessous des quatre sans points; corselet jaune; abdomen jaune, ponctué de noir en dessus.

Elle habite la Nouvelle-Guinée.

6. A. VERSICOLOR. Fabr.

Alis omnibus fusco-cyaneis submicantibus, anticis basi nigro albidoque punctatis, fasciaque pone medium transversa alba; posticis immaculatis; his subtus basi albo radiatis.

Ailes d'un noir bleuâtre un peu brillant; les supérieures avec la base ponctuée de noir et de blanchâtre, et ayant au-delà du milieu une bande transverse blanche; les inférieures sans taches, leur dessous rayonné de blanc vers la base.

Fabr., Ent. syst., t. III, p. 2, p. 49?
Donow., Epit. of ins. of New-Holl.

L'espèce décrite par Fabricius paraît être un peu variété de celle que je décris.

Elle se trouve à la Nouvelle-Guinée.

Genre URANIE, *Urania*. Lat.

1. U. ORONTES.

Alis atro-viridibus; supra fasciis duabus, subtus basi fasciisque totidem inaurato-virescentibus.

Ailes d'un vert noir; leur dessus avec deux bandes, leur dessous avec un pareil nombre de bandes et la base, d'un vert doré.

Linn., Syst. nat., 2, p. 750, n° 27.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 214.
Cram., 83, A. B.
Clerk, Icon., tab. 26.
God., Encycl., t. IX, p. 710.

Elle habite une grande partie des Moluques. Elle se trouve aussi à la Nouvelle-Guinée. Les individus de ce dernier pays ont les bandes des ailes d'un vert bleuâtre. M. d'Urville m'a dit qu'elle était si commune dans certaines localités qu'il suffisait de secouer un arbre pour en faire envoler des centaines.

2. U. PATROCLUS.

Alis fuscis, nitidis; subtus griseis, fusco undatis; utrinque fascia communi media alba.

Ailes d'un brun chatoyant; dessous gris et ondé de noirâtre; les deux surfaces offrant sur le milieu une bande blanche, commune.

Linn., Syst. nat., 2, p. 740, n° 24.
Fabr., Ent. syst., t. III, n° 2.
Clerk., Icon., tab. 37.
Cram., 109, A. B.
God., Encycl., t. IX, p. 710.

Elle habite la Chine, les îles de la Sonde, les Moluques et quelques îles de la mer du Sud.

Genre URAPTERYX. Leach.

Les Géomètres qui font partie de ce genre ont quelquefois les antennes pectinées, mais généralement elles sont simples. Ils sont tous d'une taille assez grande et remarquable par un angle aux ailes inférieures qui se prolonge en forme de queue.

1. U. CHEVALIER, *Equestraria.* Boisd.

Alis albis, fasciis tribus communis, fuscis; anticis costa nigro punctata; posticis angulato-caudatis, puncto nigro basi caudæ.

Ailes blanches, avec trois bandes étroites, transverses, communes, noirâtres; les supérieures avec la côte pointillée de noir; les inférieures avec un petit point noir à la base de la queue.

Il est un peu plus petit que *Sambucaria.*

Il habite la Nouvelle-Guinée.

2. U. PORTEQUEUE, *Caudiferaria.* Boisd.

Alis albis, concoloribus, ambitu nigro; posticis margine tenui albo, cauda alba, macula nigra.

Ailes blanches, semblables de part et d'autre, avec le pourtour noirâtre; les inférieures, avec une petite bordure et la queue, blanches; celle-ci marquée d'une tache noire.

Elle est de la taille de *Sambucaria*.

Elle se trouve à Doreï, dans la Nouvelle-Guinée.

3. U. REMBRUNIE, *Infuscataria*. Boisd.

Alis omnibus fusco-ferrugineis; anticis fascia pallidiori; posticis angulato-caudatis; subtus dilutioribus; posticis macula media ocellari.

Ailes d'un brun ferrugineux; les supérieures avec une bande un peu plus pâle; les inférieures terminées par un angle en forme de queue; dessous moins obscur, celui des inférieures avec une tache centrale en forme d'œil.

Elle est de la taille d'*Illustraria* d'Europe.

Bourou.

Genre BOARMIE, *Boarmia*. Treitsch.

1. B. CACHÉE, *Ocultaria*.

Alis dentatis, griseis, strigis communis obscurioribus; anticis subtus fusco-maculatis, striga sanguinea; posticis subtus fascia marginali sanguinea extus fusca, albido notata.

Ailes dentées, grises, avec des raies communes plus obscures; dessous des supérieures taché de noirâtre, avec une petite raie rouge; dessous des inférieures avec une bande marginale rouge, bordée de brun en dehors et marquée de blanc.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Elle est de la taille de *Consortaria*.
Nouvelle-Galles du Sud.

2. B? DE L'AUSTRALASIE, *Australasiaria*. Boisd.

Alis dentatis, fusco-ferrugineis; anticis costa basali albida strigisque duabus undatis, nigris; posticis strigis plurimis lunulaque centrali obscuris.

Ailes dentées, d'un brun ferrugineux; les supérieures avec la base de la côte blanchâtre, et

deux raies transverses ondées, noires; les inférieures avec une lunule centrale et plusieurs raies transverses noirâtres.

Je ne connais que la femelle; elle est de la taille de *Consobrinaria*, et d'une couleur analogue à *Petrificaria*.

Nouvelle-Hollande.

Genre DAMIAS. Boisd.

Je réunis dans ce genre quelques Lépidoptères douteux, qui semblent cependant provenir de chenilles géomètres. Ils sont tous des îles de l'océan Pacifique ou des Moluques. Sans les antennes et les pattes, on prendrait les insectes de ce genre pour des Diurnes voisins du *Papilio Petavius* des auteurs.

1. D. ÉLÉGANTE, *Elegans*. Boisd.

Alis nigris, micantibus, fascia discoidea alba communi; anticis fascia arcuata rubro-ferruginea apicali; ano floccoso.

Ailes noires à reflet, avec une bande blanche discoïdale commune; les supérieures ayant à l'extrémité une bande arquée, d'un rouge ferrugineux; anus cotonneux.

Elle est de la taille de *Geometra Atomaria* d'Europe.

Elle habite la terre des Papous et la Nouvelle-Guinée.

2. D. MELAXANTHA. Boisd.

Alis nigro-violaceis; anticis macula externa aurantiaca; posticis fascia lata aurantiaca fimbriaque nigra; subtus concoloribus, strigis violaceis.

Ailes d'un noir violet; les supérieures avec une tache orangée près de l'extrémité; les inférieures avec une large bande terminale orangée, et la frange noire; dessous semblable, ayant en outre quelques petits traits violets.

Elle est de la taille d'*Elegans*.

Elle se trouve au Port-Praslin, dans la Nouvelle-Irlande.

Cramer a figuré une espèce très-voisine de celle-ci.

3. D. DICHROA. Boisd.

Alis nigro-fuscis; anticis fascia aurantiaca ad costam incipiente; posticis immaculatis; (fœmina) posticis fascia marginali aurantiaca; omnibus subtus concoloribus, anticis strigulis violaceis.

Ailes d'un noir brun; les supérieures avec une bande transverse orangée, commençant à la côte; les inférieures sans taches; (femelle) ayant les infé-

rieures avec une bande terminale orangée; dessous semblable; celui des supérieures avec quelques petits traits violets.

Elle est de la taille d'*Argus Erebus* d'Europe.

Elle se trouve à Offack et à Bourou.

Genre TORDEUSE, *Tortrix*.

1. T. AUSTRALE, *Australana*.

Alis anticis pallide cinereis, strigis numerosis, obscurioribus fasciisque duabus abbreviatis, fuscis; posticis cinereo-fuscis.

Ailes supérieures d'un cendré pâle, avec des stries nombreuses transverses un peu plus obscures, et deux bandes courtes brunes; les inférieures d'un gris noirâtre.

Lewin, Prodr. Ent., pl. 17, p. 18.

Elle est un peu plus grande que *Sorbana*.

La chenille est noire, avec quatre rangs de points jaunes; la tête, le premier anneau et l'anus sont ferrugineux.

Elle vit sur les *Embothrium*.

Nouvelle-Hollande.

2. T. BIMACULÉE, *Bimaculana*.

Alis anticis flavis, fascia lata media maculaque marginali postica castaneis; posticis obscuris.

Ailes supérieures jaunes, avec une large bande discoïdale, et une tache marginale à l'extrémité d'un brun marron; les inférieures obscures.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl.

Elle est de la taille d'*Asseclana*.
Nouvelle-Hollande.

Genre CRAMBE, *Crambus*.

1. C. A DEUX BANDELETTES, *Bivittella*.

Alis anticis fusco-ferrugineis vittis duabus longitudinalibus margineque interiori argenteis ; posticis obscuris.

Ailes supérieures d'un brun ferrugineux, avec deux bandelettes longitudinales et le bord interne, argentées ; les inférieures obscures.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Il est de la taille d'*Yponomeute Echiella*.
Nouvelle-Hollande.

Genre TEIGNE, *Tinea.*

1. T. COSSUNA.

Alis anticis nigris, maculis circiter duodecim albo argenteis; posticis nigris fimbria lutescenti; fronte luteo.

Ailes supérieures noirâtres, avec environ une douzaine de taches argentées, jetant un reflet un peu jaunâtre; les inférieures noirâtres, avec une frange jaunâtre; front jaune.

Lewin, Prodr. Ent., pl. 19, p. 19.

Elle est de la taille d'*Yponomeute Echiella*, et elle a le port de *Tinea Tapezella*. La chenille est d'un gris plombé, avec une raie jaunâtre le long des pattes, la tête et le premier anneau sont bruns.

Cette Teigne est très-commune à la Nouvelle-Hollande. Sa chenille vit dans le bois, dans lequel elle creuse des galeries en tous sens.

2. T. DE L'AUSTRALASIE, *Australasiella.*

Alis anticis nigro-æneis apice subacutis fasciis plurimis argenteis; posticis fuscis; thorace abdomineque lutescentibus.

Ailes supérieures d'un brun-noirâtre bronzé, un peu pointues au sommet, avec plusieurs bandelettes transverses argentées; les inférieures obscures; corselet et abdomen jaunâtres.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Elle est de la taille d'*Yponomeute Echiella*.
Nouvelle-Hollande.

3. T. STRIGATELLA.

Alis anticis fuscis, vitta media longitudinali postice curvata, costam attingente, flava; posticis obscuris.

Ailes supérieures noirâtres, avec une bandelette jaune centrale longitudinale courbée à son extrémité et gagnant la côte; les inférieures obscures.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Elle est de la taille d'*Yponomeute Padella*.
Nouvelle-Hollande.

4. T. UNIPONCTUÉE, *Unipunctella*.

Alis concoloribus, flavescentibus; anticis puncto fusco minuto.

Ailes semblables de part et d'autre, jaunâtres; les supérieures avec un petit point noirâtre.

Donow., Epit. of ins. of New-Holl., pl. .

Elle est de la taille d'*Yponomeute Padella*.
Nouvelle-Hollande.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.


AUTHOR. Bo
TITLE. Voy
July 19 19
8—896

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01339 6833